

BNP RAPPORT ANNUEL 1987



SOMMAIRE



La lettre du président

..... 3

Conseil d'administration
et direction générale

..... 4

Chiffres clés de la BNP

..... 5

Rapport d'activités

..... 7

Analyse des états
financiers consolidés

..... 24

Bilan et résultats
du Groupe BNP

..... 40

Principes comptables

..... 45

Bilan et résultats de la BNP

..... 58

Résolutions 1987

..... 66

Filiales et banques associées

..... 72





LA LETTRE DU PRÉSIDENT

J'avais relevé l'an dernier combien l'environnement économique et financier apparaissait mouvant et instable: les événements que nous avons vécus au cours de l'année 1987 ont confirmé cette appréciation:

- le dollar américain s'est à nouveau déprécié vis-à-vis des autres grandes monnaies et reste aujourd'hui vulnérable;
- les déséquilibres, et notamment les déficits du budget et de la balance des paiements des Etats-Unis, sont toujours très élevés. Les engagements récents pris par les autorités américaines ne permettent d'espérer qu'une correction très lente, ce qui laisse persister une grave menace sur l'évolution des marchés financiers internationaux;
- les difficultés financières qu'affrontent de nombreux pays pour ajuster le service de leur dette à leurs revenus ne se sont pas atténuées; le Brésil notamment a cessé de faire face à ses échéances pendant la plus grande partie de l'année;
- les taux d'intérêts n'ont pas baissé compte tenu des tensions sur les marchés et des besoins de financement des déficits;
- enfin, l'année 1987 restera dans l'histoire comme celle du plus grand krach boursier depuis 1929. Les résultats des banques et ceux de nombreuses entreprises en ont ressenti les conséquences.

Dans les métiers de la banque et de la finance, les mutations amorcées depuis plusieurs années se sont accélérées, entraînant une intensification de la concurrence et une érosion des marges.

Mais le mouvement de désintermédiation, qui s'était développé en France à un rythme très rapide entre 1982 et 1986, paraît aujourd'hui devoir se ralentir du fait de la situation incertaine des marchés financiers. Enfin, la croissance très vive des crédits aux particuliers est venue à point nommé compenser la contraction du crédit aux entreprises.

Dans ce contexte difficile, la BNP a poursuivi sa modernisation pour affronter la concurrence internationale et soutenir le développement des nouveaux métiers de la Banque. Notre effort d'investissement en informatique a été accentué. L'image de la banque a été rajeunie, la formation des collaborateurs portée à un niveau jamais atteint. La qualité est devenue une priorité pour tous. Dans le même temps, les structures de la Banque ont été adaptées, notamment par la création d'une Direction Centrale des Marchés.

L'année 1987 a été l'année de l'ouverture de la nouvelle salle des marchés à Paris et de la création à Londres de BNP Capital Markets, ainsi que des acquisitions de la charge d'agent de change Du Bouzet à Paris, ARK Securities à Londres et ABS White en Australie.

Le résultat d'exploitation consolidé, s'il est en léger retrait par rapport à 1986, se situe au-dessus de ceux atteints dans le passé bien que nous ayons provisionné dans leur intégralité les moins-values potentielles de notre portefeuille-titres. En maintenant pratiquement le niveau global de nos provisions d'exploitation, nous parvenons à dégager un bénéfice consolidé supérieur à 3 milliards de francs.

Les provisions constituées nous ont permis de porter à plus de 50% le taux de couverture de l'ensemble de nos engagements sur plus de 70 pays éprouvant des difficultés de paiement. Nos fonds propres ont été encore renforcés, si bien que nous respectons dès à présent les ratios définis par le Comité Cooke pour 1992.

Nous restons également très attentifs à la rémunération de nos actionnaires, Etat et porteurs de certificats d'investissements. C'est pourquoi le dividende global, compte tenu de la distribution gratuite d'un titre pour 10 intervenue en 1987, aura été majoré de 15% au titre de l'exercice.

L'ambition de la Banque Nationale de Paris est d'être la première banque commerciale en Europe et l'une des plus grandes banques qui comptent au niveau mondial. Avec le professionnalisme et l'esprit de conquête commerciale de son personnel, l'attachement de ses clients, la puissance de ses moyens, je ne doute pas que cet objectif soit à portée de notre Maison.

René Thomas

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur
Henry Bizot
Pierre Ledoux

Vice-Président d'Honneur
Pierre Calvet

Président
René Thomas

Administrateurs
Jean-Louis Beffa
Gilles Bellec
Robert Bezias

Jean-Luc de Boissieu
Daniel Bouton
Jean-Marie Chevalier
Léon Cligman
Jacques Dermagne
Jean-Paul Elkann
Alain Limouzin

Jean Louis
Pierre Marcolini
Laurent Margulici
Jean-Pierre Moussy
Philippe Rémond
Jean-René Sautier
Jean-Claude Trichet

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Daniel Lebègue
Directeur Général

Jacques Henri Wahl
Directeur Général

Pierre-Yves Cossé
Directeur Général Adjoint
Direction des Grandes Entreprises
et du Développement

Jean Gagné
Directeur Général Adjoint
Réseaux Métropolitains

Emmanuel Philippon
Directeur Général Adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur Général Adjoint
Division Financière

Thierry Coste
Directeur Central
Direction Centrale des Marchés

Raymond Lambert
Inspecteur Général

Claude Porcherot
Secrétaire Général

CHIFFRES CLÉS

BNP			Groupe BNP			
1986	1987	%	(montants en millions de francs)	1986	1987	%
807 443	838 632	3,9	Total du bilan	915 776	975 484	6,5
311 964	327 021	4,8	Dépôts de la clientèle	364 398	386 983	6,2
339 275	381 941	12,6	Prêts à la clientèle (1)	410 486	469 122	14,3
			(montants bruts)			
20 232	20 790	2,8	Fonds propres et titres assimilés (2)	28 862	30 921	7,1
18 765	18 597	- 0,9	Net des intérêts reçus et payés	22 454	22 360	- 0,4
24 228	24 298	0,3	Produit net bancaire	29 386	29 837	1,5
7 237	6 816	- 5,8	Résultats après amortissements, avant provisions, impôts et divers	9 987	9 421	- 5,7
4 774	4 346	- 9,0	Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	5 143	4 924	- 4,3
4 359	3 473	- 20,3	dont: charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	4 778	3 561	- 25,5
1 163	1 546	32,9	Bénéfice net (3)			
			Intérêts minoritaires inclus	3 169	3 009	- 5,0
			Intérêts minoritaires exclus	3 015	2 835	- 6,0
49 633	48 766		Effectif (4)	58 623	58 595 (5)	
45 852	44 997		Métropole	47 143	46 355	
3 781	3 769		Outre-Mer et Étranger	11 480	12 240 (5)	
2 030	2 025		Nombre de sièges	2 379	2 389 (5)	
1 940	1 932		Métropole	2 010	2 001	
90	93		Outre-Mer et Étranger (75 pays)	369	388 (5)	

(1) Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.

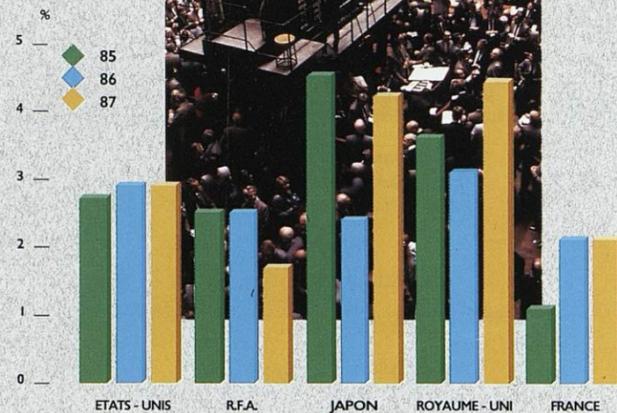
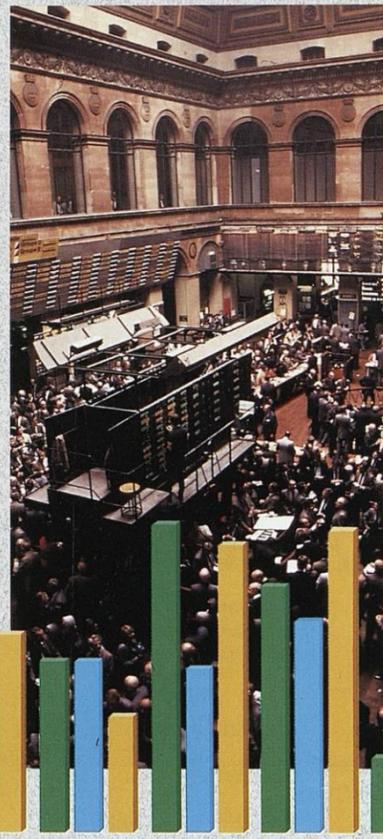
(2) Après répartition des résultats de l'exercice.

(3) Après rémunération des titres assimilés aux Fonds Propres.

(4) Les agents à temps partiel sont retenus au prorata de leur temps de travail.

(5) Les chiffres de 1987 tiennent compte du groupe U.O.B. qui est désormais intégré globalement. A fin 1986, les effectifs et le nombre de sièges de cette entité sont respectivement de 507 et de 4.

UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER TRÈS INSTABLE



Croissance moyenne du PNB

DES DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES PERSISTANTS

L'économie mondiale

Dans le contexte d'une consolidation de la désinflation dans les pays de l'OCDE (+ 2,7 % contre + 2 % en 1986), la croissance en 1987 est restée faible (+ 2,7 % pour les 7 grands pays contre 2,8 % en 1986).

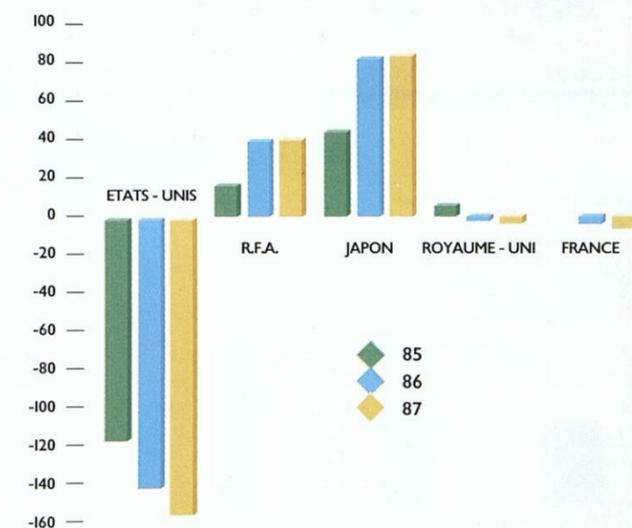
Les performances des pays diffèrent plus sensiblement que l'an passé: les croissances japonaise et britannique ont été vigoureuses (de l'ordre de 4 %) alors que celles des autres pays européens se sont au contraire avérées moins soutenues, avec des résultats plus particulièrement décevants en RFA (1,7%).

Aux États-Unis, le PNB a enregistré une progression de 2,9%, le commerce extérieur contribuant de manière positive à la croissance du fait de la baisse du dollar.

Toutefois les déséquilibres des échanges mondiaux ne se sont pas résorbés: le déficit du commerce extérieur américain s'est encore creusé (USD 173 milliards),

tandis que les comptes extérieurs japonais et allemands confortaient leurs excédents (respectivement USD 96,5 milliards et 65,7 milliards). Les nouvelles défaillances du Brésil et du Mexique ont confirmé la fragilité de la situation sur le front de la gestion de l'endettement international.

Sur le plan monétaire, les pressions exercées sur le dollar en début d'année ont conduit à un réaménagement des parités au sein du SME le 11 janvier 1987, avec une réévaluation de 3% du DEM et du florin et de 2% du franc belge. Les accords du Louvre signés le 22 janvier 1987 ont permis une accalmie



Balance des paiements courants
(en milliards d'USD)

de plusieurs mois sur le marché des changes. Mais le dollar est resté vulnérable, et l'annonce du mauvais chiffre du commerce extérieur des Etats-Unis au mois d'août a accéléré la baisse de la devise américaine. Au total, le dollar a de nouveau perdu sur l'année près de 20% contre le DEM et le yen.

Les incertitudes sur le marché des changes ont par ailleurs provoqué une remontée des taux d'intérêt, particulièrement sensible aux ETATS-UNIS où le rendement de l'emprunt à 30 ans du Trésor américain a atteint 10,25% en octobre contre 7,5% en janvier.

Cette forte hausse des taux, conjuguée à une capitalisation boursière jugée excessive, a déclenché le krach boursier du 19 octobre : ce jour-là, la Bourse de New York a chuté de 22,5%, entraînant dans son sillage les autres grandes places.

Les autorités monétaires ont alors approvisionné les marchés en liquidités afin de favoriser une détente des taux. Mais les marchés financiers restent fragiles et hésitants car le double déficit interne et externe des Etats-Unis, qui constitue la racine profonde de la crise, demeure.

l'après-guerre) et le relèvement des cotisations sociales ont ralenti la progression du pouvoir d'achat (1% après 3,3% en 1986). La consommation est restée cependant soutenue : elle a progressé de 2,4% grâce au crédit à la consommation et au repli du taux d'épargne.

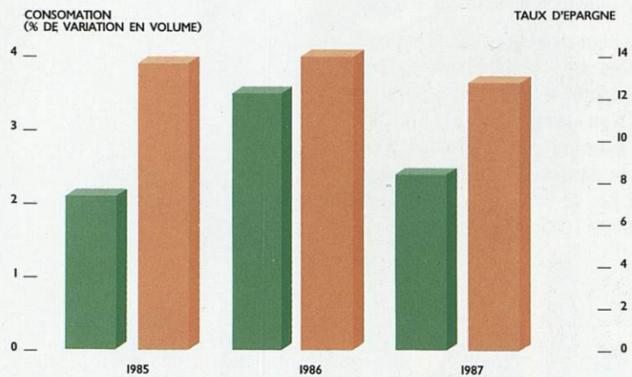
De leur côté les entreprises ont à nouveau amélioré leur taux de marge et poursuivi, à un rythme supérieur à 4%, l'effort d'investissement engagé depuis 1985.

Pour la première fois depuis 3 ans, la France a cessé de perdre des parts de marché à l'exportation. Mais, en dépit de cette amélioration récente, le commerce extérieur dont le déficit s'est accru a continué de peser sur l'activité ; la demande intérieure (3,5%) a été plus dynamique que la progression du PIB (2,1%). Le niveau du chômage n'a pas connu d'inflexion sensible en 1987.

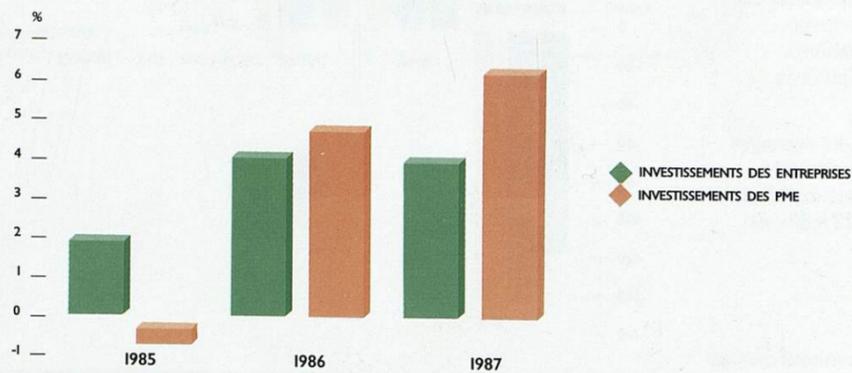
La conjoncture française

Le processus de désinflation entamé depuis 5 ans s'est poursuivi : les prix de détail ont augmenté sur un rythme annuel de 2% depuis l'été 1987. Le ralentissement des hausses de salaires (3,2% l'an, chiffre le plus bas depuis

CONSUMMATION
TAUX D'EPARGNE



Consommation et épargne



Investissement des entreprises

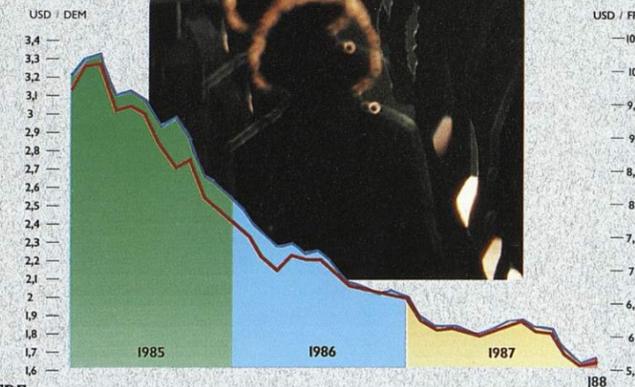
UN ENVIRONNEMENT

FINANCIER

EN PLEINE MUTATION

L'évolution des marchés financiers et bancaires internationaux s'est poursuivie en 1987. Si la crise boursière est de nature à en infléchir le rythme et les modalités, ce mouvement, bénéfique pour l'économie, est appelé à se poursuivre.

En France, de nouvelles mesures ont été prises en vue de moderniser le fonctionnement et les structures du marché financier et de préparer la mise en place du Marché Unique Européen qui sera effective en 1992.



Cours du dollar en DEM et en FRF

En 1987, le développement des nouveaux instruments financiers (certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons du Trésor négociables, options) a accompagné la suppression par les autorités monétaires des entraves à la libre circulation des capitaux et à la distribution du crédit par les banques.

Le contrôle des changes a en effet été peu à peu démantelé, et de nouveaux instruments de politique monétaire (action sur les taux d'intérêt, maniement des réserves obligatoires) se sont substitués à l'encadrement du crédit.

Le processus de privatisation s'est par ailleurs étendu à 10 grands groupes industriels ou bancaires et a constitué un fait majeur sur le marché de la banque et de la finance où la concurrence entre intermédiaires financiers et marchés s'intensifie.

Le marché monétaire

En début d'année, le niveau élevé des taux en regard de l'inflation et l'écart existant avec les taux allemands laissaient espérer une décade. Mais les turbulences qu'a connues le marché des changes ont fortement limité les marges de manœuvre. Le taux au jour le jour n'est guère descendu en dessous de 8 %, avec même une poussée brève au mois d'octobre en partie corrigée en fin d'année.

Le marché financier

Le retournement à la hausse des anticipations sur les taux à long terme a modifié la place respective des diverses catégories de titres :

- les émissions obligataires se sont inscrites en net recul (292 milliards de francs contre 336 milliards de francs en 1986). Les emprunts d'Etat ont fortement baissé sous l'effet, en particulier, de l'encaissement du produit des privatisations (66,4 milliards de francs).

- les émissions de valeurs à revenu variable ont progressé de 135 milliards à plus de 160 milliards, hors opérations de privatisations,
- la recherche de placements sans risque en capital, qui s'est accentuée depuis la crise boursière d'octobre, a profité aux titres du marché monétaire. Leur encours total a augmenté de 232 milliards, l'évolution portant essentiellement sur les certificats de dépôt à la suite de la réduction de leur durée minimale (10 jours au lieu de 3 mois). Ce transfert de placements financiers vers les titres à court terme négociables s'est effectué en grande partie par l'intermédiaire des SICAV monétaires qui ont accru leurs actifs nets de 190 milliards de francs.

Les ressources et les emplois bancaires

Après une année 1986 qui avait enregistré un ralentissement de la croissance des créances à l'économie, la distribution du crédit a été plus soutenue en 1987 (10 % contre 6,8 % en 1986).

L'évolution est d'abord imputable aux concours consentis aux ménages ; les crédits au logement ont progressé de 10 % et les crédits à la consommation ont bondi de 35 %.

La progression des crédits d'investissement aux entreprises, en particulier aux PME, a, elle aussi, été vive en 1987.

Un mouvement de réintermédiation est également sensible dans la collecte des ressources. La croissance des placements « non négociables » a connu une nette reprise en 1987 : les ménages et les entreprises sont revenus à des produits financiers plus traditionnels - comptes sur livret, épargne logement - et ont délaissé en fin d'année les placements en « SICAV actions » pour les SICAV de trésorerie et les dépôts à terme.

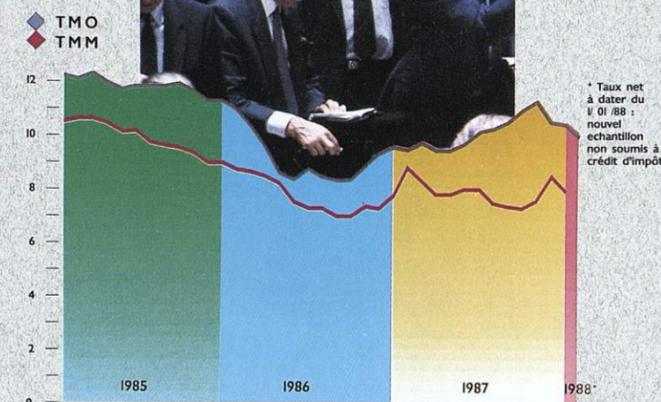
Les ressources des banques ont ainsi connu une croissance forte (9,8 %) en raison des placements à taux libre qui, dans un contexte de montée des taux longs, ont retrouvé leur attrait. L'essor a été particulièrement vif pour les certificats de dépôt mais aussi pour les dépôts à terme : leur croissance (+ 17 %) tient à la fois aux dépôts des sociétés et à ceux des SICAV.

Les autres catégories de ressources ont connu une progression moindre : les dépôts à vue n'ont crû que de 3,9 % et les dépôts à taux administrés de 7 %, essentiellement grâce à la poussée de l'épargne logement (17 %) qui traduit l'intérêt soutenu des ménages pour cette forme de placement.

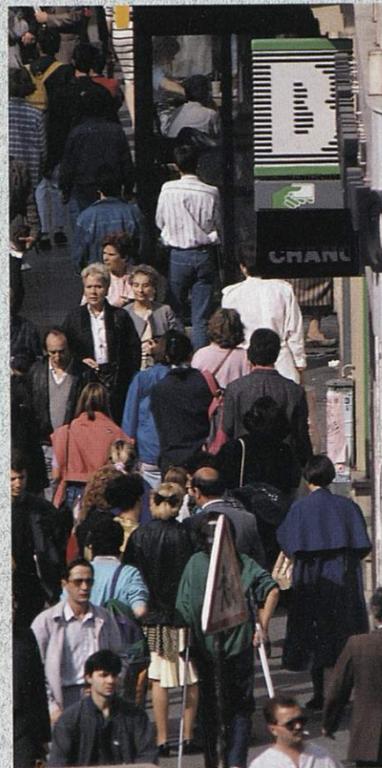
Marquée par une croissance faible de l'économie, une poursuite de la crise de l'endettement international, un krach boursier et une intensification de la concurrence entre marchés et intermédiaires financiers, l'année 1987 se sera donc déroulée dans un environnement très instable.

Avec la déspecialisation des établissements, l'apparition de nouveaux producteurs de services financiers et surtout l'ouverture des frontières, les exigences de la clientèle croissent, et l'offre de nouveaux services, poussée par l'innovation technologique, se renouvelle sans cesse.

Il en résulte une transformation des marchés de la banque à laquelle la BNP s'est adaptée tant en France qu'à l'étranger.



Evolution du TMM et du TMO



UNE VOLONTÉ DE TOUJOURS MIEUX SERVIR SA CLIENTÈLE

LES ENTREPRISES

En métropole, les concours à la clientèle commerciale ont atteint en moyenne annuelle 162,9 milliards de francs représentant 69,4 % des crédits à la clientèle, alors que les dépôts en provenance des sociétés et des entrepreneurs individuels étaient de 53,2 milliards de francs.

Les prêts aux entreprises représentent également la majeure partie des concours à la clientèle consentis par les filiales et les succursales à l'étranger.

Les entreprises en France

Dans un contexte de concurrence avivée par la déréglementation et l'innovation financière, la BNP a maintenu sa vocation de banque universelle en affirmant sa présence à toutes les étapes de la vie de l'entreprise, prête à répondre à tous ses besoins.

Dans le prolongement des actions menées en faveur de la création et de la transmission d'entreprises, les activités « haut de bilan » ont été développées.

Depuis la création du second marché, la BNP a participé à 56 introductions de sociétés sur un total de 257. De même ont été développées les opérations d'ingénierie financière ou de prises de participations grâce aux interventions de la Banexi, banque d'affaires du Groupe. Celle-ci a réalisé 350 millions de francs d'investissements en capital dans 51 entreprises (contre 200 millions pour 37 entreprises en 1986), consolidant ainsi sa position dans le domaine du capital développement et du capital risque. Elle gère un portefeuille de plus de 300 participations dont 70 dans des affaires d'innovation. Les actions de conseil auprès des chefs d'entreprises dans l'étude de leur projet stratégique ont, pour la troisième année consécutive, doublé le volume d'activité d'ingénierie financière de la Banexi, tant auprès des grandes entreprises que des PME.

Si le rétablissement des résultats des sociétés et le développement de billets de trésorerie ont contribué à l'atonie de la demande des crédits de fonctionnement, la BNP a en revanche enregistré une progression notable de ses crédits d'investissement (+ 15,7 %) : 23,8 milliards de francs de crédits nouveaux d'investissement ont été accordés aux entreprises et 9,3 milliards aux artisans, commerçants et professions libérales, ce qui représente une progression en nombre de 36 % par rapport à 1986.

Le Crédit Universel, filiale de la BNP, a lui aussi fortement augmenté sa production de crédits aux entreprises qui a atteint 4,5 milliards de francs sous forme d'affacturage, de location, de crédit-bail mobilier ou de prêts directs.

Les filiales de crédit-bail mobilier et immobilier regroupées dans BNP Bail ont distribué respectivement sur la même période 5,3 milliards de francs (+ 14,5 %) et 1,4 milliard de francs (+ 28 %) de concours. En crédit-bail immobilier, la BNP a fortement accru la diffusion de ses produits auprès des PME et des professions libérales.

En matière immobilière, les tendances favorables de l'année précédente se sont confirmées en 1987. Elles ont permis de dégager des résultats très satisfaisants, au double plan de l'immobilier d'entreprise (Meunier Promotion) et du logement.

La BNP a conservé une très forte part de marché dans les concours aux grandes entreprises (environ 22 %). Mais l'année 1987 a vu une nouvelle baisse des concours résultant d'un moindre besoin de financement externe et du développement des émissions de billets de trésorerie. En un an, l'encours de billets de trésorerie émis s'est accru de

22 milliards de francs à 42 milliards de francs, et la part de marché de la BNP dans leur placement a atteint près de 30%. Le poids des crédits aux grandes entreprises dans l'ensemble des crédits commerciaux accordés a de nouveau baissé (30% au lieu de 36,5%).

Le montage financier de « facilités à options multiples » (MOF) en faveur de grandes entreprises a marqué l'année 1987; la BNP a été l'arrangeur de l'opération la plus importante de ce type en faveur de Saint-Gobain (900 millions d'USD).

La part prise par la BNP dans ces nouvelles formules témoigne de sa volonté d'établir de véritables relations de partenariat avec ses clients, en s'engageant sur plusieurs années à accompagner leur développement et en s'y associant par des participations en fonds propres.

Les participations de la BNP dans les affaires industrielles ou commerciales ont été en partie regroupées en 1987 au sein de la Compagnie d'Investissement de Paris; elles étaient estimées au 31 décembre 1987 à 2,2 milliards de francs.

Les relations avec les entreprises ont aussi été marquées par une extension de la gamme des services offerts: placements d'excédents de trésorerie, opérations de couverture du risque de change ou de taux, gestion de l'actionnariat des salariés. Dans ce dernier domaine, pour répondre aux besoins des entreprises, la BNP a accru ses interventions et a mis en place, en 1987, 17 plans d'options.

Dans le souci d'adapter ses procédures à l'équipement informatique de ses clients, la BNP a développé avec eux des moyens de télétransmission rapides. Elle dispose désormais d'une gamme de produits télématiques performants, adaptés à la diversité des entreprises, qui vont du télé-service B (basé sur le Minitel) à la connexion directe d'ordinateur à ordinateur. Elle propose, en outre, des progiciels permettant le transfert d'informations et leur traitement local.

Les entreprises à l'étranger

La BNP occupe la première place dans le financement des exportations, avec une part de marché supérieure à 20%.

Elle a effectué des investissements porteurs d'avenir en s'engageant, avec la création de Partnairs, dans un marché en pleine croissance, celui du négoce et de la location d'avions. En entrant dans le capital d'International Telecom Japan, elle offre désormais aux entreprises françaises de ce secteur d'activité une introduction sur le marché japonais.

Le Groupe BNP met son réseau international à la disposition des entreprises françaises, mais aussi internationales et locales, en accordant des prêts et en développant ses activités parabancaires, en particulier dans le domaine du crédit-bail.

LES PARTICULIERS

La clientèle des particuliers est un marché de plus en plus important pour la BNP qui développe en la matière une politique dynamique de conquête de parts de marché.

Le poids des particuliers dans le total des ressources et des emplois continue d'augmenter et représente l'essentiel des progressions enregistrées par la banque. En Métropole, les dépôts collectés auprès des particuliers ont atteint en moyenne annuelle 130,7 milliards de francs et les prêts 72 milliards, soit 30,6% du total des emplois au lieu de 27% en 1986.

Le fort développement des crédits aux particuliers (croissance de 63% des nouveaux prêts mis en place, soit 6,8 milliards de francs en crédits à la consommation et 27,7 milliards en crédits à l'habitat) s'est effectué dans un climat de concurrence particulièrement vive. Pour élargir sa part de marché, la BNP commercialise depuis le 1^{er} octobre un crédit revolving - le Crédisponible, 100 000 crédits accordés en 3 mois. Dans le domaine immobilier, elle a pris 14% du marché des autorisations de prêts conventionnés.

Les interventions du Crédit Universel en crédits à la consommation, en location pour les particuliers et en crédits immobiliers ont atteint pour leur part 3,1 milliards de francs (+ 29%).

En ce qui concerne la collecte de l'épargne liquide, les performances sont satisfaisantes. Le parc de comptes à vue de particuliers dépasse 3 600 000 comptes, et les dépôts progressent à un rythme particulièrement élevé pour les plans d'épargne-logement.

L'activité financière a également été soutenue en 1987.

La BNP a joué un rôle de premier plan dans le montage des opérations de privatisations: la densité de son réseau et l'efficacité de sa force de vente lui ont permis d'occuper une place importante dans le placement des titres mis en vente par l'Etat (+ 23% de comptes titres ouverts), tout en continuant de proposer ses propres Sicav et fonds communs de placement, dont l'encours dépasse maintenant 100 milliards de francs.

En matière d'assurance, le succès commercial est remarquable: avec plus de 2,7 milliards de francs de primes encaissées durant l'année, la BNP occupe désormais une place significative dans le domaine de l'assurance vie. Sa part de marché est passée en 2 ans de 0,5% à 2,3%. La percée devrait se confirmer en 1988 avec le Plan Epargne Retraite dont le lancement s'est effectué dans de bonnes conditions.

La BNP a renforcé l'effort engagé en matière de services offerts à la clientèle, en lançant un produit de sécurité - Assurbudget, contrat d'assurance décès accidentel auquel ont adhéré 370.800 clients, en dépassant fin 1987 le cap des 2 000 000 de porteurs de cartes bancaires et en enrichissant de nouveaux produits son service télématique grand public qui compte maintenant plus de 53 000 abonnés.

Des évolutions satisfaisantes ont aussi été obtenues dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer et à l'étranger, dans les pays où le groupe BNP exerce des fonctions de banque de réseau au profit des particuliers: les pays africains avec le réseau de BICI, la Californie avec la Bank of the West, l'Espagne.

L'activité de gestion de fortune a été développée dans différents pays: Belgique, Luxembourg, Jersey, Singapour, Hong Kong, Australie et au travers du réseau de la BNP « I ».

Dans la perspective du Marché Unique Européen, la clientèle privée constitue un axe prioritaire de développement. En 1988, des activités et des segments de clientèle seront ciblés, et de nouveaux modes d'approche seront définis pour leur exploitation.

LES INTERMÉDIAIRES

FINANCIERS ET LES

COLLECTIVITÉS LOCALES

La perte du statut d'ENBAMM a conduit les Organismes d'Epargne Institutionnelle à rechercher une gestion active de leur trésorerie. La BNP, traditionnellement très présente auprès de cette clientèle, a adapté ses interventions en mettant l'accent sur les services de gestion et la recherche de mandats.

Les banques correspondantes, tant françaises qu'étrangères, ont continué de constituer un enjeu majeur pour la BNP qui, avec plus de 2 000 correspondants, dispose de vastes possibilités d'interventions dans le monde entier. Ces banques correspondantes représentent une clientèle que la BNP va s'attacher à mieux servir par la création en métropole d'une agence spécialisée.

L'année 1987 a par ailleurs permis de prendre sur le marché des concours aux collectivités locales une place significative, représentant près de 2 milliards de francs de crédits dont une partie a été réalisée en ECU.

L'ensemble du réseau métropolitain a été sensibilisé à l'intérêt d'occuper une place accrue auprès de ce type de clientèle en raison de l'accroissement de leur autonomie financière, qui devrait encore s'accroître dans la perspective européenne de 1992. Pour tirer parti des synergies existant avec l'activité de financement de l'immobilier et des aménagements urbains, l'exploitation de cette clientèle a été rattachée au Département des Affaires Immobilières, nouvellement créé.



UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Le Groupe BNP a renforcé en 1987 ses moyens d'action sur les marchés tant en France qu'à l'étranger.

La BNP a ouvert à Paris une salle des marchés qui regroupe 140 postes opérationnels et a créé à Londres BNP Capital Markets, dont les 112 collaborateurs se consacrent aux opérations financières internationales.

Parallèlement, elle a pris le contrôle de plusieurs opérateurs boursiers :

- elle a conclu un accord avec la charge Du Bouzet, au terme duquel elle détiendra 53 % du capital de cette société de bourse,
- elle a acquis 75 % d'ABS White, stock broker à Sydney et Melbourne,
- elle a pris une participation de 75 % dans Ark Securities, maison de titres de Londres.

Dans le domaine financier, la BNP est présente à New York avec l'International Financial Services (IFS) North America, à Hong Kong avec l'IFS Hong Kong, à Singapour avec l'IFS Singapour, et au Japon où un accord est intervenu pour l'ouverture d'une maison de titres à Tokyo en 1988.

La BNP, qui dispose ainsi d'un outil lui permettant d'intervenir sur les principaux marchés, a pu jouer en 1987 un rôle accru sur les marchés financiers français et étrangers.

LE MARCHÉ

FRANÇAIS

Le bon comportement de la Bourse de Paris en début d'année a permis de réaliser une partie importante du programme de privatisation qui a rapporté 66,4 milliards de francs à l'Etat. A ce chiffre se sont ajoutés 55 milliards de francs levés au titre des augmentations de capital. L'ensemble du volume des privatisations et des émissions de valeurs à revenu variable a représenté un total supérieur à celui de 1986.

Le volume global des transactions a de nouveau progressé fortement pour atteindre 3 010 milliards de francs contre 2 100 milliards en 1986. Depuis deux ans, il aura été multiplié par 3,5. En dépit de ce bon niveau d'activité, la forte baisse des cours (- 29,4 % pour les actions et - 3,2 % pour les obligations) a réduit de 11 % la capitalisation boursière de la place de Paris, qui a été ramenée à 2 785 milliards de francs à la fin 1987.

Le marché des obligations

Avec un total de 292 milliards de francs d'émissions nouvelles en 1987, le marché des obligations n'a pas atteint le niveau exceptionnel de 1986 (336 milliards de francs). Ce recul de 13,6 % est dû pour l'essentiel aux emprunts d'Etat.

En prenant en considération l'ensemble des opérations dirigées ou co-dirigées, la BNP a maintenu sa position de premier intervenant avec 86 émissions pour 99 milliards de francs. Elle a également été active dans les opérations de restructuration de dettes obligataires, en lançant deux offres publiques de rachat d'obligations pour le compte d'emprunteurs du secteur public.

Les émissions d'actions et les introductions au second marché

Les émissions de valeurs à revenu variable se sont élevées à 165,4 milliards de francs et ont augmenté de 14,9 % en 1987, après l'explosion de 85 % connue en 1986.

Cette progression est imputable aux émissions d'actions, les émissions de certificats d'investissement ayant fortement baissé par rapport à 1986 (4,7 milliards de francs au lieu de 25 milliards de francs).

Il faut souligner la part importante prise en 1987 par les émissions à bons de souscription d'actions (45 opérations) et, dans les placements, par le marché international.

La BNP conserve la première place sur le marché des émissions d'actions par le nombre d'opérations d'augmentations de capital dont elle a assuré le chef de filat ou le secrétariat - 22 au total en 1987 contre 18 en 1986.

Le second marché a connu en 1987 un nombre record d'introductions, bien qu'un certain nombre d'opérations programmées au 4^e trimestre aient été reportées - 82 sociétés nouvelles ont été introduites contre 56 en 1986. La BNP a dirigé 12 de ces opérations et a participé à 8 autres.

Les opérations de privatisation

La BNP a joué un rôle très actif dans la mise en œuvre du programme de privatisation. Elle a été choisie comme banque conseil pour plusieurs opérations importantes et a largement contribué au développement de l'actionnariat, grâce à sa capacité de placement.

En 1986, elle avait été banque conseil et chef de file pour la privatisation d'Elf Aquitaine et de Saint-Gobain. En 1987 elle a été banque conseil du Gouvernement pour la privatisation de TF1 et de la Compagnie Financière de Suez et elle a assuré la privatisation de MATRA qui est intervenue en janvier 1988. Au total, depuis le début du programme, la BNP a été la banque qui a obtenu le plus grand nombre de mandats de banque conseil - 5 pour 13 opérations -, et elle a placé plus de 15 % des titres.

Les activités de trading et de gestion de trésorerie

Le paysage financier français s'est profondément transformé en 1987 : la mise en place d'un réseau de 13 Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT), la suppression du fixing pour le marché au jour le jour, l'explosion du MATIF et l'ouverture d'un marché d'options sur contrats notionnels ont été les réformes les plus marquantes.

Outre ses interventions traditionnelles sur le marché secondaire des obligations et des actions, la BNP a participé activement à ces nouvelles activités.

Dans un contexte d'évolution heurtée des taux d'intérêt, elle a conservé sa place sur le marché interbancaire, tant par ses cotations que par le volume des transactions effectuées. Au premier rang des 26 Opérateurs Principaux du Marché, elle dispose de lignes monétaires avec environ 230 banques.

Le marché des titres de créances négociables s'est lui aussi considérablement développé :

- l'encours de billets de trésorerie est passé de 22 milliards de francs à 42 milliards de francs. La part de marché de la BNP a atteint près de 30 %,
- les certificats de dépôt ont littéralement explosé, passant de 55,7 milliards de francs à 185 milliards de francs. La BNP a émis 10 % de cet encours.

Les SICAV et les Fonds Communs de Placement du Groupe BNP

Le total des actifs des SICAV du Groupe a progressé de 12,9 % pour atteindre 91,5 milliards de francs. La BNP gère aussi 108 Fonds Communs de Placement représentant un actif de 9 milliards de francs.

L'actif des SICAV actions a diminué de 15 % (18 milliards de francs au lieu de 21 milliards de francs), essentiellement du fait de la crise boursière intervenue au dernier trimestre de l'année. Par ailleurs, les souscriptions dans le cadre de la « loi Monory » et du « Compte Epargne en Actions » ont enregistré un ralentissement sensible par rapport aux années précédentes. Les SICAV obligataires ont poursuivi leur expansion (+ 23 %) et représentent maintenant plus de 73 milliards de francs. Cette évolution est entièrement due aux « SICAV court terme » qui progressent de plus de 51 % avec le lancement au 30 septembre de Natio Court Terme, dont l'actif à la fin de l'année atteignait 20,5 milliards de francs.

Une nouvelle SICAV Natio Epargne Retraite destinée à recueillir des souscriptions dans le cadre du PER a été proposée au public en début d'année 1988.

La gamme des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières se trouve ainsi encore étendue pour répondre de manière souple aux diverses orientations que peuvent souhaiter les particuliers et les entreprises en fonction de l'évolution des marchés ou de la réglementation fiscale.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL

La BNP, par l'intermédiaire de sa filiale BNP Capital Markets, a maintenu ses positions globales de co-lead ou co-manager sur le marché euro-obligataire, en participant à 425 opérations.

Elle cherche maintenant à se développer sur des marchés en plein essor comme celui de l'euro-livre où elle arrive au premier rang des banques françaises. La BNP continue à se montrer active dans le montage et la syndication des crédits en instruments assimilables (MOF, RUF). Elle a à cet égard dirigé en 1987 plusieurs opérations importantes comme la MOF de USD 900 millions pour Saint-Gobain ou le crédit conjoint avec la Banque Mondiale pour la Banque Algérienne de Développement Rural.

Pour l'avenir, les priorités d'action passent par un renforcement des moyens affectés aux activités de trading et de swap.

Pour les activités internationales de fusion et d'acquisition, la BNP a regroupé ses moyens au sein de la Banexi.

Enfin, l'activité du Département des Grands Projets Internationaux a été centrée sur le Tunnel Transmanche, dont le financement a été mené à bonne fin. Les efforts de diversification se sont poursuivis, notamment par l'étude du financement de grands projets d'équipement tels que TGV Nord, l'autoroute A14 et Euro-Disneyland.



UNE MODERNISATION ACCÉLÉRÉE DES MOYENS

Pour consolider sa position parmi les banques commerciales en France et en Europe, la BNP poursuit à un rythme très soutenu sa modernisation.

Des programmes d'investissement considérables sont engagés, la capacité de marketing est renforcée pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise sont formés et mobilisés, afin d'améliorer la productivité et la qualité de nos prestations.

L'ADAPTATION DES RÉSEAUX ET LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE

En métropole, la BNP a amélioré sa compétitivité commerciale par la mise en œuvre d'une Nouvelle Politique Commerciale pour les Particuliers visant à procurer à chaque client un suivi correspondant à ses besoins.

La réorganisation de la force de vente dans les agences, l'augmentation sensible du nombre de gestionnaires de patrimoine et de conseillers de clientèle

et l'utilisation du marketing direct doivent permettre à la banque d'optimiser l'allocation de ses moyens.

Les relations banque-client ont aussi été marquées par la mise au point d'automates bancaires spécialisés, offrant aux clients des services et des informations accessibles de manière simple et rapide.

L'achèvement de la mise en œuvre de cette nouvelle politique commerciale sera accompagné en 1988 par des aménagements de structure en Direction Générale et dans les réseaux permettant de développer les compétences marketing.

La configuration du réseau métropolitain n'a fait l'objet en 1987 que de quelques ajustements. En revanche, de nouveaux chantiers immobiliers ont été menés à bien, intégrant les concepts de banque automatique, banque service et banque conseil. On peut citer parmi les travaux immobiliers les plus significatifs en métropole : Pau, Avignon, Nancy, Paris Place Clichy, Boulogne-Billancourt, Place des Ternes, Colmar, Roanne et Maubeuge.

De plus, 66 agences importantes ont été adaptées en 1987 aux normes de la « Nouvelle Identité Visuelle BNP » et 240 le seront en 1988.

Les dépenses immobilières du Groupe BNP se sont élevées en 1987 à 820 millions de francs, dont 90 hors métropole.

La BNP est présente, en France, dans les 5 DOM TOM, et dans 75 pays étrangers. Les évolutions de son réseau international visent à développer des lignes d'activités nouvelles et rentables :

En Europe. La densité du réseau a encore été accrue avec l'ouverture des agences de Porto, Pampelune et Bruxelles-Europe. Les efforts de diversification ont été poursuivis avec le développement d'activités de leasing au Portugal, en Espagne, Italie et Allemagne, un démarrage en Belgique et des projets aux Pays-Bas, en Grèce, Turquie et Norvège. D'autres diversifications dans le domaine parabancaire (crédits à la consommation, factoring en Espagne et au Portugal...) ont été recherchées.

Dans la perspective du Marché Unique Européen, une réflexion a été engagée pour préciser la stratégie européenne de la BNP. L'objectif est d'atteindre dans les principaux pays voisins une part de marché significative dans des activités sélectionnées pour leur rentabilité, leur croissance, leur cohérence avec le savoir-faire BNP.

En Amérique. La BNP Canada a tiré profit de la déréglementation pour envisager sa diversification vers le leasing, la gestion de patrimoine et le courtage. Aux Etats-Unis, la Bank of the West, après avoir renforcé ses fonds propres, a retrouvé une rentabilité satisfaisante. Le dispositif new-yorkais a, de son côté, entrepris un redéploiement de moyens pour élargir ses activités.

En Asie. Les succursales ont obtenu des résultats satisfaisants : à Hong Kong un effort particulier a été réalisé dans les domaines de la gestion de patrimoine et des nouvelles activités financières ; à Singapour l'activité clientèle privée s'est développée ; à Tokyo les activités de change et de trésorerie seront complétées en 1988 par l'ouverture d'une maison de titres.

La succursale de Shenzhen, ouverte mi-1986, a connu un premier exercice encourageant en s'appuyant sur les retombées de la réalisation de la centrale nucléaire de Daya Bay.

En Océanie. Le groupe a poursuivi le développement de ses activités commerciales, financières et de banque d'affaires en Australie par l'intermédiaire de la succursale de Sydney et de la BNP Pacific Ltd.

Au Moyen-Orient. Dans un contexte économique plus difficile, la banque a maintenu ses positions en y développant de nouvelles relations dans le cadre de ses activités de gestion de patrimoine.

En Afrique. 1987 a été à nouveau une année difficile pour l'ensemble des pays où le Groupe BNP est présent. Les banques associées en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale ont cependant pu, dans l'ensemble, consolider leur position et préserver une certaine rentabilité. Les résultats de l'United Bank for Africa au Nigéria enregistrent une forte hausse en monnaie locale mais se trouvent érodés par la dévaluation de la Naira.

LA TECHNOLOGIE, VECTEUR DE QUALITÉ ET DE PRODUCTIVITÉ

L'investissement technologique constitue pour la banque un facteur d'efficacité, mais aussi d'innovation commerciale. Il occupe une place centrale dans l'effort global d'investissement.

Le budget informatique dépasse désormais 1 milliard de francs par an.

La mise en place d'un outil informatique à l'échelle mondiale, l'utilisation d'applications en temps réel et le développement concomitant des informatiques de production, de gestion, de marketing et de communication constituent les fondements de la modernisation des outils et des procédures à la BNP.

Les réalisations de l'année 1987 marquent une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la Nouvelle Architecture Technique qui doit doter progressivement la banque d'une infrastructure performante :

• l'installation des terminaux multifonctions dans les sièges (2 000 en 1987) se poursuivra dans les 3 années à venir avec la généralisation de la saisie directe d'opérations au travers de 15 000 postes informatiques ;

• l'intégration en 1987 des principales opérations sur titres au sein d'un nouveau système titres permettra en 1988, avec la valorisation des portefeuilles et l'extension des services télématiques titres, de disposer d'applications à la mesure de l'enjeu commercial que représente l'activité épargne investie ;

• l'ouverture en mars 1987 de la salle des marchés à Paris et le développement du Réseau Téléinformatique International s'inscrivent dans une stratégie de déploiement d'un réseau mondial de salles des marchés, qui sera complétée avec l'enrichissement des systèmes de gestion et de contrôle des risques.

D'autres actions sont menées en matière d'organisation et d'informatique pour alléger les fonctions d'exploitation, participer à la mise au point de nouveaux moyens de paiement et circuits d'échange et pour élargir la gamme des produits télématiques (Relations Techniques Clientèle).

Enfin, les outils de gestion se perfectionnent. Dès 1988, la BNP disposera d'un système de contrôle de gestion permettant aux sièges de mieux appréhender leur activité et leur rentabilité, ainsi que d'instruments d'aide à l'exploitation et à la vente.

LA QUALITÉ

DES PRESTATIONS

ET LA MOBILISATION

DES ÉNERGIES POUR GAGNER

DES PARTS DE MARCHÉ

La qualité du service à la clientèle constitue aujourd'hui pour la BNP une priorité stratégique. Une démarche systématique d'amélioration de la qualité de nos prestations a été engagée en 1987 et sera approfondie en 1988.

Cette démarche est intégrée à une politique sociale visant à motiver, à responsabiliser et à récompenser la compétence et les efforts : aider chacun des salariés de la banque à s'adapter fonctionnellement et à améliorer sa qualification par un effort accru de formation, alléger ses travaux par la suppression de tâches répétitives, enrichir ses fonctions par la mise à disposition de nouveaux outils, solliciter la concertation et la participation du personnel, tels ont été les axes principaux de la politique sociale conduite en 1987.

Tirant pleinement parti des investissements informatiques et des modifications de son organisation interne, la banque a été en mesure de réduire ses effectifs métropolitains de 855 personnes, le total des collaborateurs employés revenant à 44 997 agents au 31/12/1987 (en équivalent plein temps). Cette évolution maîtrisée des effectifs, et donc des frais généraux, a permis de limiter la progression de la masse salariale à un niveau proche de celui de la hausse des prix, tout en favorisant une politique active de sélectivité dans l'évolution des rémunérations.

L'ajustement du niveau global des effectifs s'est néanmoins accompagné du maintien de l'embauche de jeunes : 894 en 1987 contre 860 en 1986, dont plus de 40 % sont des diplômés de l'enseignement supérieur.

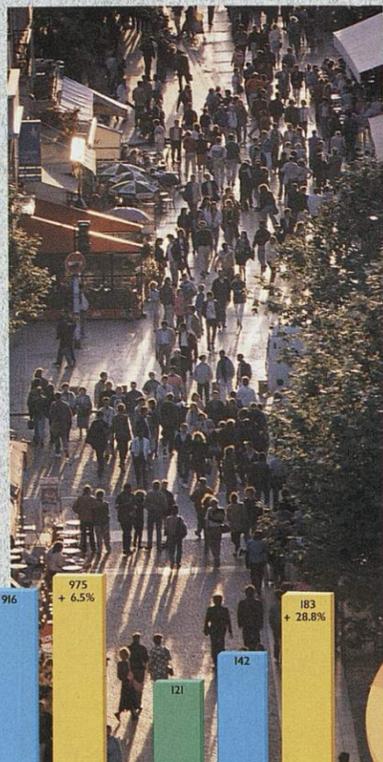
L'ensemble du personnel a continué de bénéficier d'une politique active de formation et d'adaptation au changement mise en œuvre depuis plusieurs années dans le cadre du Plan d'Orientation Général de la Formation. Sa réalisation est largement décentralisée et s'appuie sur des méthodes pédagogiques modernes.

Cette volonté de mobiliser davantage le potentiel créatif des hommes et des femmes qui travaillent dans l'entreprise s'exprime également au travers de la généralisation de l'expression de l'encadrement et des salariés et des actions menées localement dans le cadre de la « démarche qualité ».

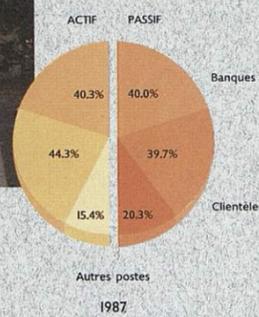
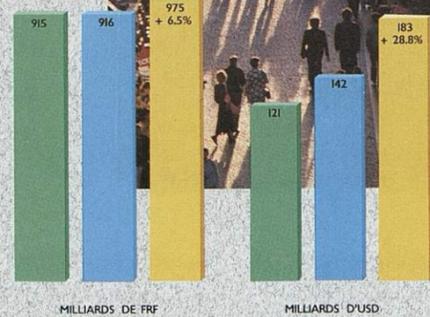
Enfin, pour renforcer l'adhésion de l'ensemble du personnel aux objectifs du Groupe, un accord d'intéressement aux résultats a été négocié avec les instances représentatives du personnel et signé avec certaines d'entre elles. Cet accord nouveau, conclu pour 3 ans, vient compléter le dispositif existant antérieurement de participation aux résultats de l'entreprise.

En 1987, les deux trophées français les plus prestigieux de la communication d'entreprise ont été attribués à la BNP. Principal vecteur de sa politique de marketing et de communication, la volonté de s'affirmer comme la référence dans la profession est plus que jamais au cœur de son projet stratégique.





85
86
87



Groupe BNP • Bilan

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1986			1987			milliards de francs			1986			1987		
Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
128,8	274,0	402,8	113,3	280,1	393,5	Banques, bons du trésor et valeurs de trésorerie	102,9	275,1	378,0	115,1	275,2	390,2		
253,5	121,2	374,7	285,1	146,7	431,8 Clientèle	249,3	115,1	364,4	263,2	123,8	387,0		
81,5	17,0	98,5	80,4	18,6	99,0	.. Comptes d'encaissement et de régularisation ..	76,6	16,4	93,0	101,9	14,3	116,3		
14,6	15,2	29,7	21,4	18,7	40,1 Titres de placement	-	-	-	-	-	-		
6,8	3,2	10,0	8,1	2,8	10,9 Investissements	-	-	-	-	-	-		
-	-	-	-	-	- Obligations	23,7	27,7	51,4	26,3	24,6	50,9		
0,0	-	0,0	0,1	0,1	0,2 Fonds propres	28,9	-	28,9	31,1	-	31,1		
485,2	430,6	915,8	508,5	467,0	975,5 Total du bilan	481,4	434,4	915,8	537,6	437,9	975,5		
53,0	47,0	100,0	52,1	47,9	100,0	(%)	52,6	47,4	100,0	55,1	47,4	100,0		

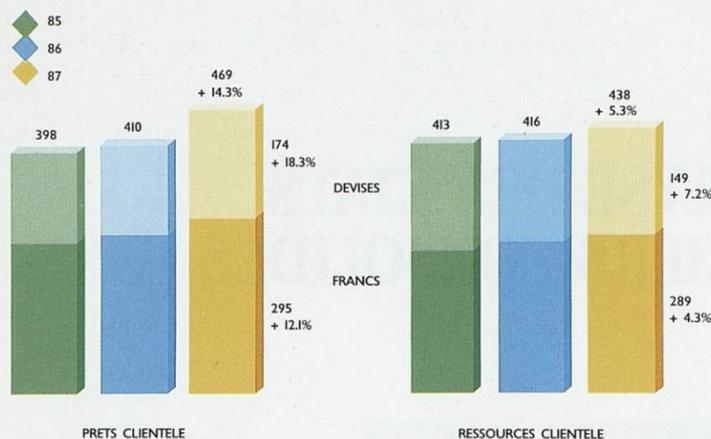
ACTIVITÉ

Le total du bilan consolidé 1987 s'élève à 975 milliards de francs, en hausse de 60 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Cet accroissement doit toutefois s'analyser dans le contexte de l'évolution des parités monétaires - et en particulier de celle du dollar qui cotait 5,34 francs à la fin de 1987 contre 6,455 francs dans le bilan de 1986.

En structure, les tendances observées l'année précédente se poursuivent en 1987 :

- baisse de la part des opérations interbancaires,
- accroissement de l'importance des opérations avec la clientèle. Les prêts à la clientèle, en augmentation de 15,3 %, représentent désormais 44,3 % de l'actif.



Groupe BNP • Prêts à la clientèle et ressources

(en milliards de francs)

PRÊTS À LA CLIENTÈLE ET RESSOURCES

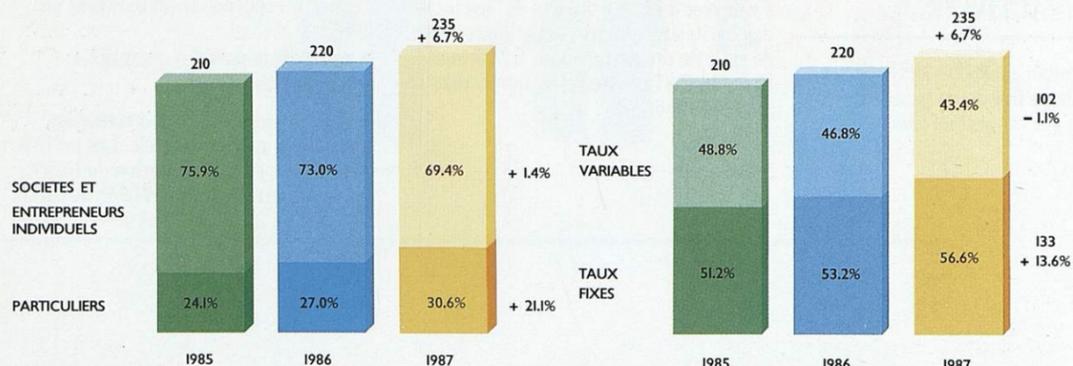
L'ensemble des prêts comprend les crédits et les prêts participatifs à la clientèle, les opérations de crédit-bail, ainsi que certains crédits financiers accordés à des institutions financières qui ne présentent pas les caractéristiques de prêts interbancaires. Toutes ces opérations sont retenues ici pour leurs montants bruts, avant déduction des provisions.

Les prêts à la clientèle du groupe BNP s'élèvent à 469 milliards de francs en 1987 contre 410 milliards à la fin de 1986. A cours de change constants, la progression est de + 17,4 %.

En dépit de la baisse du dollar, la contre-valeur en francs des prêts en devises progresse de + 18,3 %. Ces prêts représentent désormais 37,0 % de l'ensemble, contre 35,7 % en 1986.

Les ressources du groupe BNP, qui englobent les emprunts obligataires, ont également augmenté à un rythme soutenu, tant en francs qu'en devises. Elles atteignent 438 milliards de francs, en hausse de 22 milliards.

Les seules ressources clientèle collectées par les réseaux du groupe s'élèvent à 387 milliards de francs. A cours de change constants, leur progression est de + 9,9 %. Un tiers de ces ressources est libellé en devises et collecté principalement hors de France.



BNP France Métropolitaine • Crédits à la clientèle (moyenne annuelle, en milliards de francs)

▲ par agents économiques

▲ par catégorie de taux ▲

Métropole

Les crédits à la clientèle en francs de la BNP, s'accroissent en moyenne annuelle de + 6,7 % pour dépasser 234 milliards de francs.

Les prêts aux particuliers progressent fortement et plus encore que l'an passé (+ 21,1 % contre + 17,1 %) sous la poussée des crédits à l'habitat (+ 16,5 %) et des crédits de trésorerie (+ 52,3 %). Ils représentent désormais 30,6 % des emplois en francs contre 27,0 % en 1986.

La poursuite du redressement financier des entreprises et la concurrence des billets de trésorerie freinent la progression des crédits commerciaux dont l'encours est stable depuis 3 ans : le développement des concours aux petites et moyennes entreprises a compensé toutefois le recul des engagements des grandes sociétés.

Le léger mieux enregistré cette année (+ 1,4 % contre + 0,7 % en 1986) traduit peut-être le début d'un mouvement plus général de réintermédiation que la crise financière d'octobre, en ayant révélé les incertitudes pesant sur les nouveaux marchés financiers, pourrait amplifier.

Par catégorie de taux, les crédits à taux variables, qui sont essentiellement des crédits à court terme aux entreprises, ont peu varié en valeur absolue depuis 1985. Toutefois, la répartition entre crédits indexés sur le taux de base bancaire et crédits indexés sur le taux du marché monétaire se modifie rapidement au profit des seconds (crédits spot et durablement indexés). Cette situation est à rapprocher du développement

considérable du marché des billets de trésorerie dont l'encours a presque doublé d'une fin d'année à l'autre pour atteindre 44 milliards de francs en 1987. La BNP y maintient une présence active et intervient sur plus du quart des transactions.

Les crédits à taux fixe ont progressé fortement grâce au développement rapide des crédits à l'habitat et des crédits d'équipement aux PME. Au total, la part des crédits à taux fixe a atteint 56,6 % du total des emplois en francs contre 51,2 % en 1985. Cette évolution, favorable dans un contexte de baisse des taux, réduit la sensibilité des résultats aux variations de taux d'intérêt.

Toujours en métropole, mais dans les filiales françaises, les crédits accordés s'élevaient à 25,7 milliards au 31 décembre 1987, en hausse de 28,8 %.

Cet accroissement concerne essentiellement l'activité de crédit-bail (+ 34,3 %) et notamment celle des groupes BNP Bail et Crédit Universel. Les crédits bancaires classiques connaissent de leur côté un bon développement. Après un léger tassement en 1986 (- 5,3 %), ils progressent de + 16,1 % pour atteindre 7,1 milliards de francs.

Les ressources clientèle

en francs de la BNP en métropole progressent plus fortement que l'an dernier (+ 6,5 % contre + 4,0 %) et dépassent, en moyenne annuelle, 240 milliards de francs. La structure de l'encours par nature de dépôt s'est à nouveau améliorée.

Les dépôts à vue non rémunérés, dont le taux de progression toujours soutenu de 6,8 % est supérieur à l'inflation annuelle, ont profité de ressources émanant des ex-ENFAMM dont les comptes à vue ne sont plus rémunérés depuis septembre 1987. A l'inverse, une partie des dépôts de particuliers se sont orientés vers les marchés boursiers - à l'occasion notamment des opérations de privatisation - et les produits d'assurance.

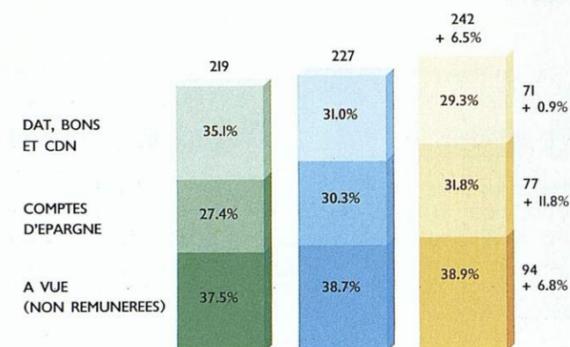
Face à la dégradation du marché des valeurs mobilières, les placements d'épargne ont connu un regain d'intérêt : l'épargne-logement, en hausse de + 19,1 %, constitue toujours le principal vecteur de la croissance de ces dépôts.

Les ressources fortement rémunérées (dépôts à terme, bons et certificats de dépôt négociables) ne diminuent plus comme par le passé. Leur progression s'explique essentiellement par la multiplication par trois de l'encours des certificats de dépôt clientèle (10,8 milliards de francs en moyenne annuelle) : la sortie progressive des ENBAMM de l'ancien marché monétaire et la réduction à 10 jours de la durée minimum des certificats ont beaucoup favorisé le développement de ce marché.

L'analyse par agent économique met en évidence le renversement de tendance de l'évolution des ressources collectées

auprès des sociétés. Après deux années consécutives de baisse, elles enregistrent une progression qui traduit l'amélioration de la situation financière des entreprises.

Parallèlement à l'amélioration du volume des ressources en BNP, la forte progression des actifs de SICAV et fonds communs de placement gérés par la BNP, ainsi que le développement important des produits d'assurance, se sont poursuivis. Au 31 décembre 1987, l'actif net des SICAV et FCP, en hausse de 14,7 %, dépassait pour la première fois les 100 milliards de francs dont 47 milliards pour les seules SICAV monétaires.

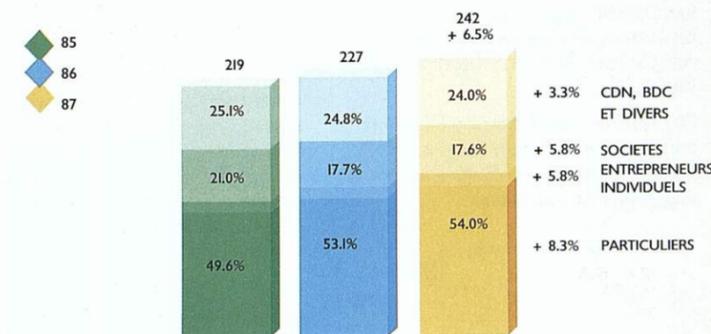


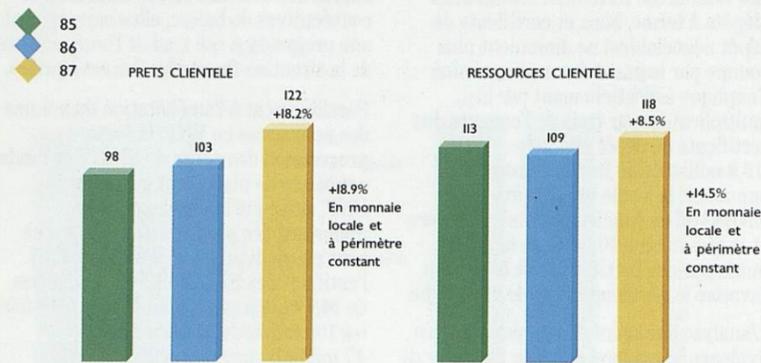
BNP France Métropolitaine • Ressources clientèle

▲ par nature de dépôt

(moyenne annuelle, en milliards de francs)

▼ par agents économiques





Groupe BNP • Réseaux extérieurs

(en milliards de francs)

USD/FRF		
1985	1986	1987
7.561	6.455	5.340
-14.6%	-17.3%	

Hors métropole

La nette progression des prêts et des ressources clientèle traduit la vitalité des réseaux extérieurs en 1987 mais aussi l'intégration globale de la banque helvétique United Overseas Bank (U.O.B.) mise en équivalence l'année précédente.

Les pôles de forte croissance sont l'Europe et l'Asie-Océanie qui représentent environ le quart de l'activité clientèle hors métropole. La chute continue du dollar atténuée, en francs, le développement soutenu de nos implantations outre-atlantique. Elles fournissent un peu plus du quart des ressources clientèle hors métropole compte tenu du réseau d'agences de la Bank of the West.

Ces chiffres consolidés n'incluent pas la part du réseau africain du groupe dont les plus importantes banques associées sont mises en équivalence.

GESTION DE LA TRÉSORERIE

Liquidité

La gestion de la trésorerie prend en compte les évolutions constatées et prévisionnelles de la structure des ressources et des emplois, les évolutions des marchés, la situation de la liquidité de la banque, la sensibilité aux taux d'intérêt, ainsi que les risques qui en découlent.

En francs,

les importants dépôts à vue et à court terme, très largement répartis entre près de 9 millions de comptes de particuliers ou de sociétés, les billets à ordre négociables, les certificats de dépôt, bons d'épargne à moyen terme et obligations, constituent un ensemble de ressources stables, très diversifié qui permet à la BNP de ne pas être dépendante d'une source de fonds spécifique et d'accorder des prêts à de multiples échéances, y compris un volume élevé de crédits longs à la clientèle.

Un portefeuille mobilisable de papier financier et de bons du Trésor, ainsi que l'encours de prêts interbancaires à courtes échéances, assurent une liquidité supplémentaire en cas de besoin.

En devises,

le contrôle des opérations du groupe BNP à travers le monde est centralisé à Paris. Les limites des positions en monnaies locales prescrites aux succursales et filiales à l'étranger restent faibles.

En raison des incertitudes pesant sur les marchés internationaux des capitaux, l'excédent des emplois à moyen et long terme sur les ressources de durée équivalente est maintenu dans des limites déterminées par la Direction Générale: la BNP a ainsi poursuivi en 1987 sa politique de consolidation et de diversification des ressources. Cette politique se justifie tout particulièrement lorsque les difficultés financières qu'affrontent de nombreux pays pour ajuster le service de leur dette à leurs revenus conduisent à un allongement sensible de la durée des prêts.

Sensibilité aux variations des taux d'intérêt

En francs,

le mouvement de « désintermédiation » - concrétisé notamment par l'apparition des billets de trésorerie - et le développement des crédits indexés sur les taux du marché monétaire amorcé en 1985 et qui s'étaient accentués en 1986, se sont poursuivis en 1987, conduisant à une baisse des encours liés au taux de base. Désormais, l'excédent des ressources à taux fixe ou nul finance non seulement les emplois indexés sur le taux de base bancaire mais aussi une fraction de la balance des emplois indexés sur le taux du marché monétaire.

La politique de couverture des ressources à court terme à taux libre par des emplois de durée équivalente (notamment bons du Trésor) a été elle aussi poursuivie en 1987.

En devises,

les opérations longues (en ressources comme en emplois) sont indexées sur les taux des euro-devises à 3 ou 6 mois, ce qui cantonne les risques de taux à des risques de court terme maintenus à l'intérieur de limites bien définies. Pour se donner plus de souplesse dans la couverture des risques de taux, la BNP a eu notamment recours à des « swaps » de taux d'intérêt et également aux marchés de « futures » de Londres et de Chicago.

PRODUIT NET

D'EXPLOITATION

Le produit net d'exploitation consolidé (1) atteint 29 844 millions de francs, en hausse de 1,7%. Cette augmentation modeste s'explique par les évolutions contrastées de ses composantes :

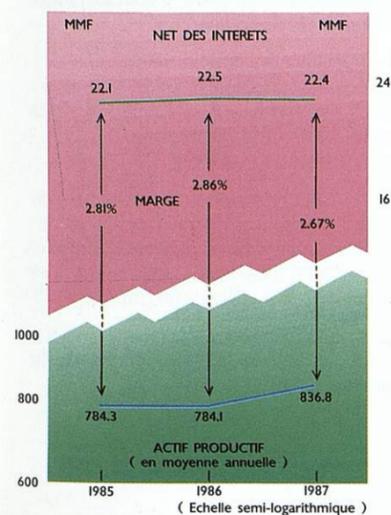
- légère baisse du net des intérêts due essentiellement à l'érosion des marges, car la progression du volume d'activité a été très soutenue,
- moindre croissance des commissions, après une année 1986 particulièrement favorable marquée par la mise en place de nombreux produits financiers nouveaux,
- baisse des autres produits, notamment des plus-values, compte tenu de l'évolution dépressive des marchés financiers.

Le tassement des produits est localisé en métropole dont la part dans le produit net d'exploitation recule de deux points : 82% en 1987 contre 84% en 1986.

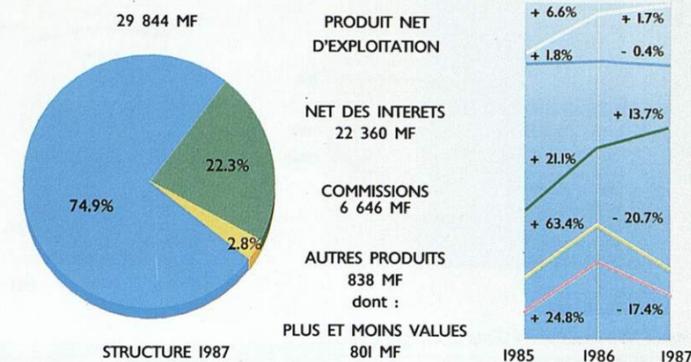
NET DES INTÉRÊTS

Le solde consolidé des intérêts perçus et servis - 22 360 MF (2) - diminue en 1987 de -0,4%. Il avait augmenté de +1,8% au cours de l'exercice précédent.

Face à la stagnation du net des intérêts, l'actif productif (3) progresse de +6,7% et atteint 836,8 milliards de francs. La marge d'intérêt du groupe (net des intérêts/actif productif moyen) s'établit à 2,67% contre 2,86% en 1986.



Groupe BNP • Marge d'intérêt



Groupe BNP • Produit net d'exploitation

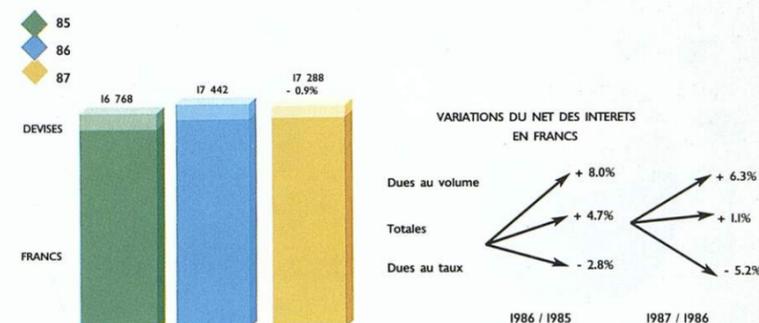
En France métropolitaine, le net des intérêts de la B.N.P. (17 288 millions de francs) diminue de -0,9%. La baisse du net des intérêts des opérations en devises dont l'encours moyen annuel porte, comme l'année passée, sur plus de 160 milliards de francs, est largement imputable à la contraction des marges et à la baisse du dollar.

Pour les opérations en francs, le net des intérêts augmente de +1,1% pour atteindre 16 411 millions de francs. Cette très légère progression est la résultante de l'amélioration satisfaisante des volumes d'activité (cf. supra) - qui, à taux d'intérêt inchangés, aurait entraîné une

hausse de +6,3% du net des intérêts - et d'une évolution toujours défavorable des taux de marché et des marges dont l'incidence se fait plus pesante encore qu'en 1986 (-5,2% contre -2,8%).

La mise en application d'un nouveau système de régulation monétaire fondé, non plus sur un contrôle quantitatif de la distribution de crédit, mais sur le jeu des mécanismes de marché et des réserves obligatoires, a profondément modifié les habitudes de marché.

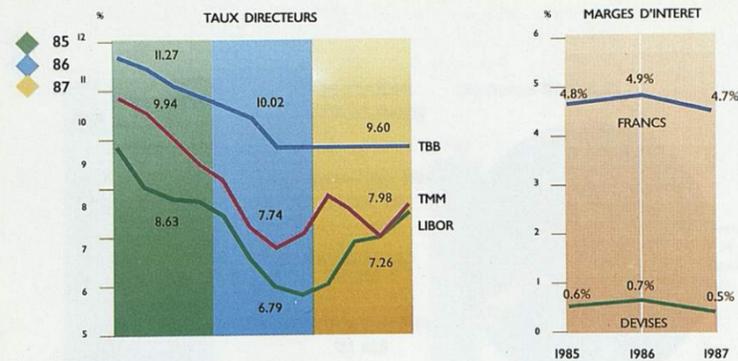
Ce système s'est par ailleurs trouvé mis à l'épreuve par de fortes contraintes extérieures. L'évolution des taux à l'étranger, surtout en R.F.A. et aux Etats-Unis, la volatilité dont a fait preuve le



BNP France Métropolitaine • Net des intérêts

(en millions de francs)

(1) Il s'agit du produit net bancaire augmenté des produits accessoires et diminué des amortissements sur opérations financières (78 MF) qui sont, au compte de résultats, comptabilisés avec les amortissements sur immobilisations.
 (2) Après annulation des comptes réciproques.
 (3) L'actif productif est constitué de l'ensemble des actifs productifs d'intérêts: prêts aux institutions financières ou à la clientèle, portefeuille d'investissement et titres de placement.



BNP France Métropolitaine • Taux et marges d'intérêt

dollar sur le marché des changes et ses implications sur la tenue du franc au sein du S.M.E. se sont traduites par des mouvements importants sur les taux courts domestiques.

Les fluctuations des taux sur le marché monétaire contrastent avec la stabilité du taux de base bancaire, inchangé depuis mai 1986.

L'impact négatif de ces évolutions sur le produit des emplois est cependant amorti par la baisse des taux de ressources collectées à taux de marché et l'amélioration de la structure des ressources par nature de dépôt :

• Pour les opérations en francs, la marge d'intérêt par rapport à l'actif productif s'établit à 4,7 %, chiffre inférieur à ceux de 1986 et 1985. Cette marge, qui semble relativement élevée, doit couvrir

également le coût de la gestion des moyens de paiement non tarifés à la clientèle.

• La marge des opérations en devises est faible car il s'agit pour une grande part d'opérations interbancaires à taux indexés sur les taux du marché.

A l'étranger, le net des intérêts des réseaux extérieurs s'élève à 3 559 millions de francs, en hausse de + 2,2 %. Il intègre cette année la totalité de l'UOB - mise en équivalence en 1986 - dont la BNP et la Dresdner Bank ont racheté conjointement fin 1987 la participation de 41 % détenue jusqu'alors par la Bank of America. A périmètre et à cours de change constants, le net des intérêts augmente de + 2,5 %.

COMMISSIONS ET AUTRES PRODUITS

Après l'importante progression réalisée en 1986 (+ 26,1 %), l'exercice 1987 enregistre une augmentation plus faible mais encore appréciable (+ 8,4 %) des commissions et autres produits qui atteignent, pour le groupe, 7 484 millions de francs : les commissions du groupe (88,8 % du total) progressent de + 13,7 %, alors que le net des autres produits accuse, en revanche, les contre-coups de la crise boursière et recule de - 20,7 % à 838 millions de francs.

Au total, commissions et autres produits représentent, en 1987, 25,1 % du produit net d'exploitation contre 23,5 % l'année précédente. L'importance grandissante des commissions dans la formation du produit net d'exploitation est toutefois moins marquée en métropole que dans les réseaux extérieurs.

En France métropolitaine, l'ensemble des commissions de la BNP progresse de + 8,5 % pour atteindre 4 871 millions de francs.

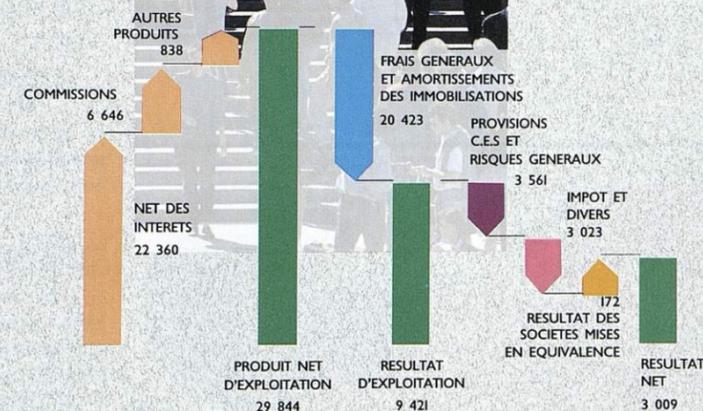
Les croissances les plus dynamiques concernent les commissions de placement, de bourse et de cartes bancaires : les premières ont profité des opérations de privatisation auxquelles la BNP s'est largement associée, pour placer les actions auprès du public et conseiller le gouvernement ou les sociétés concernées.

Les cartes bleues continuent leur percée avec des recettes en hausse de + 19 % : le nombre de porteurs s'est accru de plus de 12 % et le montant des factures reçues des commerçants clients de la banque a progressé de plus de 73 % pour atteindre 28 milliards de francs.

Le transfert des opérations du portefeuille d'arbitrage en devises de la BNP vers sa filiale BNP Capital Markets explique le retrait des autres commissions financières.

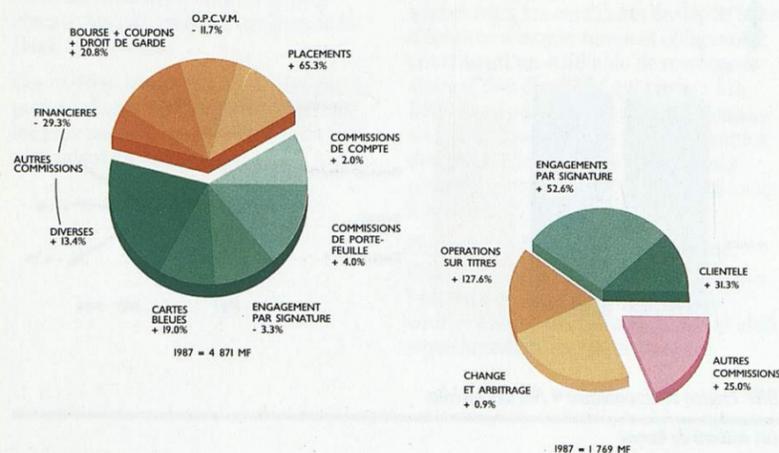
Sous l'effet du krach boursier, le net des autres produits et charges bancaires de la BNP et des filiales françaises diminue de - 22,8 % d'une année sur l'autre, pour s'établir à 794 millions de francs.

L'ensemble des commissions et autres produits représente désormais 23,2 % du produit net d'exploitation.



Groupe BNP • Formation du résultat net 1987

(en millions de francs)



BNP France Métropolitaine

Groupe BNP

▲ Commissions

(en millions de francs)

Commissions, Réseaux extérieurs ▲

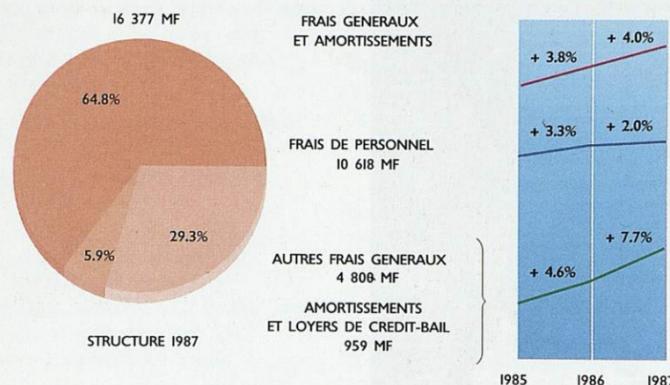
Hors métropole,

les commissions perçues converties en francs - 1 769 millions - augmentent de + 35,3% et de + 19,3% à cours de change et à périmètre constants. La hausse est particulièrement forte pour les commissions réalisées sur engagements par signature et sur opérations sur titres, notamment en Europe et en Amérique.

Le total des commissions et des autres produits représente désormais, pour les réseaux extérieurs, 33,9% du produit net d'exploitation (contre 28,0% en 1986) : ce pourcentage est proche de celui des grandes banques internationales.

FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS

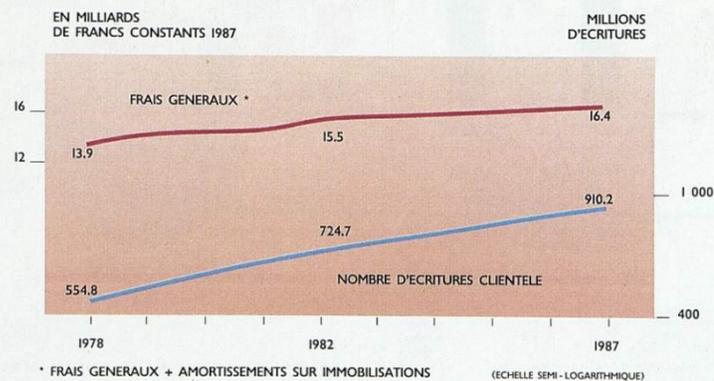
Les frais généraux et amortissements des immobilisations du groupe s'élèvent à 20 423 millions de francs (1), en hausse de + 5,4%. Ce pourcentage traduit les importants efforts d'équipement que le groupe réalise pour affronter la concurrence internationale et soutenir le développement des nouveaux métiers de la banque. Compte tenu de la progression générale de l'activité, des objectifs fixés et des inflations locales, ces coûts restent bien maîtrisés.



BNP France Métropolitaine

▲ Frais généraux + amortissements

▼ Nombre d'écritures et frais généraux



Les autres dépenses et les amortissements ont augmenté, en revanche, de + 7,7% pour faire face au développement important de l'activité et pour répondre aux évolutions technologiques rapides.

C'est ainsi que les dépenses d'équipements informatiques, dont l'installation de terminaux dans les sièges et la mise en place du réseau de télétransmission, s'accroissent de + 9%, amortissements inclus.

Parmi les autres facteurs, les frais sur cartes bancaires suivent le développement considérable du produit.

En France métropolitaine, la progression des frais généraux et amortissements de la BNP a pu être limitée à + 4,0%, à comparer avec un taux d'inflation de 3,1%.

Sur une période plus longue, l'augmentation des frais généraux en francs constants se situe sur une pente de + 1,8% l'an (+ 0,8% en 1987), alors que le nombre d'écritures clientèles s'accroît au rythme de + 5,5% (+ 3,7% en 1987), traduisant ainsi l'amélioration constante de la productivité de la banque.

Les frais de personnel représentent 64,8% des frais généraux contre 66,1% en 1986. Grâce à la diminution sensible des effectifs (- 775 agents en moyenne), la masse salariale proprement dite ne progresse que de + 2,7%.

La banque a traité en 1987, 36 millions de factures cartes bleues supplémentaires (+ 68%) qui, pour la première fois, ont entraîné une baisse du nombre de chèques émis par la clientèle.

Hors métropole, les frais généraux et amortissements - 3 540 millions de francs - s'accroissent de + 13,1% en francs et de + 8,6% à cours de change et à périmètre constants. Cette augmentation permet de faire face à des investissements accentués, en moyens humains et matériels, dans des activités ou des zones à fort potentiel comme Tokyo, New York, Londres et Sydney ; dans le même temps, des sièges insuffisamment rentables ont été fermés.

(1) Après annulation des comptes réciproques.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La faible progression du produit net d'exploitation et l'accroissement plus important des frais généraux et des amortissements, ont provoqué la baisse de - 5,7% du résultat d'exploitation consolidé. Celui-ci atteint 9 421 millions de francs contre 9 987 millions en 1986 (1) :

• En France métropolitaine, le résultat d'exploitation de la BNP et de ses filiales enregistre une baisse de - 8,6%.

• Hors métropole, succursales et filiales affichent, à taux de change et à périmètre constants et malgré la baisse continue du dollar, une hausse de + 4,7%.

La part du résultat d'exploitation dans le produit net d'exploitation est de 31,6%. Cette baisse du coefficient d'exploitation est sensible autant en métropole (31,0%) que dans les réseaux extérieurs (34,3%).

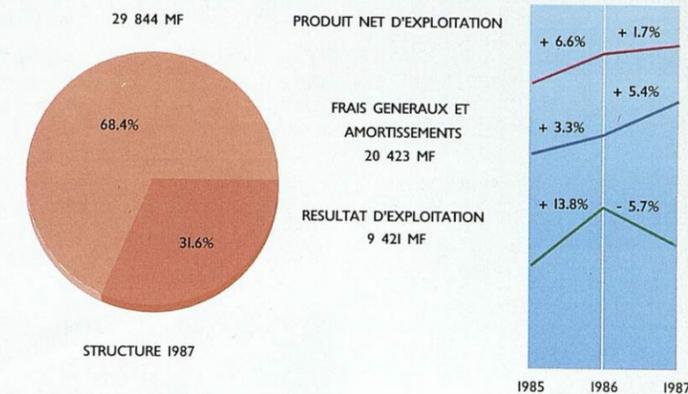
Répartition géographique

La contribution des réseaux extérieurs au résultat d'exploitation du groupe a progressé, en francs, de + 8,4% en 1987 : elle s'élève maintenant à près de 20% contre 17% en 1986.

Le résultat des seuls réseaux extérieurs ne reflète toutefois que très imparfaitement l'activité internationale du groupe BNP. De nombreuses opérations internationales sont en effet conduites de Paris et comptabilisées dans les résultats de la métropole.

De plus, les règles de consolidation ne font pas intervenir, au niveau du résultat d'exploitation, les sociétés mises en équivalence. Or, la structure des participations minoritaires du groupe BNP est largement centrée sur l'étranger, notamment en Afrique.

Si l'on incorpore la quote-part du résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence, le résultat d'exploitation des succursales et filiales hors métropole s'élève à 2 129 millions de francs.



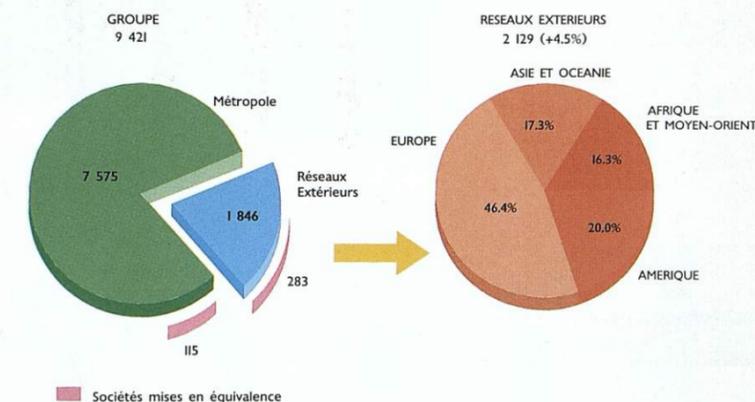
Groupe BNP	En % du PNE		
	1985	1986	1987
• Résultat d'exploitation	31,9%	34,0%	31,6%

Outre l'importance du réseau européen et le rôle des banques africaines associées au groupe BNP, l'analyse par zone géographique fait apparaître les évolutions suivantes :

• le redressement très sensible, déjà constaté en 1986 et confirmé en 1987, du réseau Asie-Océanie (+ 24,9%) grâce à la réalisation d'objectifs ambitieux fixés

l'an passé et la bonne maîtrise des frais généraux. La hausse du yen à d'autre part favorisé l'évolution en francs des résultats de la succursale de Tokyo.

• une bonne évolution du réseau Amérique, mais dont la traduction en francs est plus que compensée par la baisse du dollar.



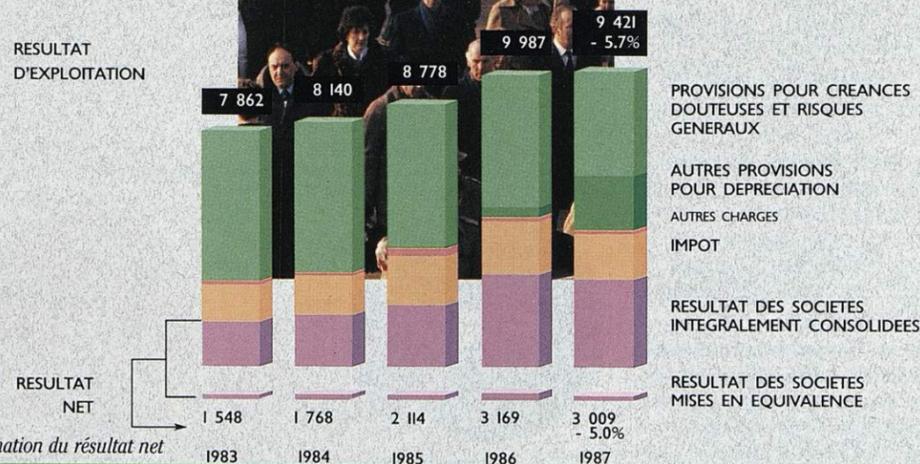
Résultat d'exploitation 1987 par zones géographiques

(en millions de francs)

(1) Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice 1986 publié dans le rapport précédent était de 10 042 millions de francs. A compter de 1987, le montant lié à l'accord d'intérêt régi par l'ordonnance 86-1184 du 21 octobre 1986 est comptabilisé en frais généraux. La référence 1986 a été refaite sur les mêmes bases.



RESULTAT D'EXPLOITATION



Groupe BNP • Formation du résultat net
(en millions de francs)

RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé est de 3 009 millions de francs contre 3 169 millions l'année précédente. Malgré ce léger recul, il reste supérieur de + 42,3 % au résultat net de 1985.

Avec la baisse du résultat d'exploitation, plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

Provisions

Poursuivant l'effort des années précédentes, un montant de 4 924 millions de francs, en baisse de - 4,3 %, a été affecté aux provisions d'exploitation. Celles-ci comprennent principalement les provisions pour créances douteuses et risques souverains, les provisions pour risques généraux, pour engagements sociaux et pour dépréciation des titres.

Après provisionnement de la totalité des intérêts impayés, la charge nette pour risques spécifiques s'élève à 1 539 millions de francs, contre 2 068 millions l'année précédente. Cette baisse a été rendue possible par l'évolution favorable de la situation financière des entreprises et la diminution correspondante de la charge afférente aux risques clientèle qui provient essentiellement de la BNP métropole et, dans une moindre mesure, des réseaux extérieurs. La charge des filiales métropolitaines reste sensiblement au même niveau que celle de l'exercice précédent.

Compte tenu du niveau de provisionnement déjà atteint en 1986, une dotation de 2 383 millions de francs a permis de porter à 50 % le taux de couverture des risques sur plus de 70 pays éprouvant des difficultés de paiement.

Au total, la charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux s'élève à 3 561 millions de francs contre 4 778 millions en 1986.

L'encours des provisions pour créances douteuses et risques généraux atteint ainsi, au 31 décembre 1987, 33,8 milliards

de francs (30,3 milliards en 1986). Il représente 7,19 % de l'encours des prêts bruts à la clientèle contre 7,38 % l'année précédente, repli largement imputable au fort développement des prêts (+ 14,3 %).

Les moins-values potentielles enregistrées du fait de la crise boursière ont été intégralement provisionnées sans tenir compte des plus-values latentes, conformément au principe traditionnel de non-compensation. Ainsi, la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement, de filiales et de participation a-t-elle été multipliée par plus de trois d'une année à l'autre pour atteindre 970 millions de francs, dont 884 millions pour les seuls titres de placement.

La BNP a également provisionné cette année l'ensemble des engagements sociaux vis-à-vis de son personnel. Sa valeur nette actualisée après prise en compte de l'incidence fiscale est estimée, au 31 décembre 1987, à 1 156 millions de francs. Elle recouvre les droits acquis au titre des primes de fin de carrière et les montants supportés par la banque à l'occasion des départs anticipés. Compte tenu des provisions forfaitairement constituées en 1985 et 1986 et après affectation d'une partie du produit exceptionnel dégagé à l'occasion de la comptabilisation de l'impôt différé, l'exercice supporte une charge nette de 337 millions de francs.

Résultats nets

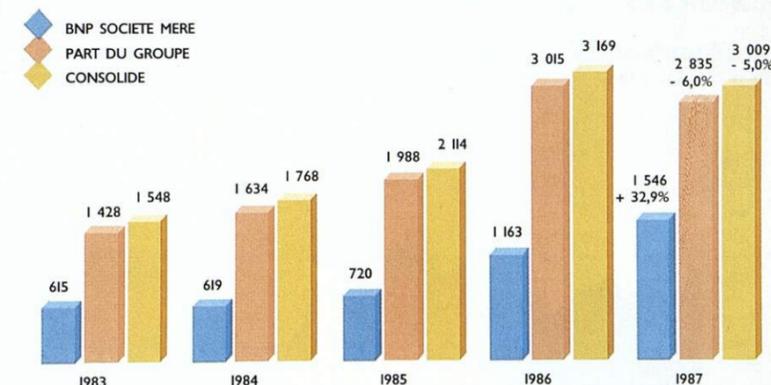
Après diverses autres écritures et une charge de 1 541 millions de francs au titre de l'impôt sur les sociétés dont la baisse de - 15,1 % se situe principalement en BNP métropole, le résultat des sociétés intégralement consolidées atteint 2 837 millions de francs.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'établit à 172 millions de francs, en retrait par rapport à celui de 1986 qui comprenait le résultat de l'UOB. A périmètre constant la baisse est toutefois peu éloignée de 20 % en raison notamment de l'impact de la crise boursière sur les produits financiers de Natio-Vie.

Avec un résultat net consolidé de 3 009 millions de francs, la part du groupe (intérêts minoritaires exclus) atteint 2 835 millions de francs, en baisse de - 6,0 %. Le résultat net de la seule société-mère s'élève à 1 546 millions de francs, en hausse de + 32,9 %.

Capacité bénéficiaire

Définie comme la somme de la charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux, de l'impôt et du résultat net, la notion de « capacité bénéficiaire » permet de tenir compte de

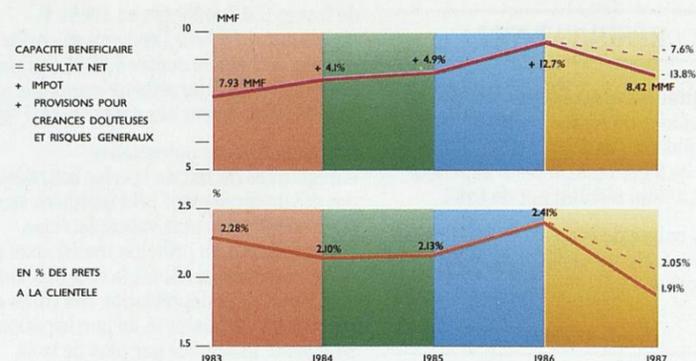


Groupe BNP • Résultats nets
(en millions de francs)

la variété des pratiques de provisionnement, dans le temps et selon les pays, qui influencent la détermination du résultat net.

La capacité bénéficiaire du groupe, à laquelle s'ajoute en 1987 la charge exceptionnelle pour engagements sociaux, s'élève à 8 417 millions de francs, en baisse de - 13,8% par rapport à 1986.

Cette baisse résulte en partie de l'impact des provisions pour dépréciation consécutives au krach boursier d'octobre. Sans celles-ci, la capacité bénéficiaire aurait dépassé 9 milliards de francs, soit un montant qui, pour être en retrait par rapport à l'an passé, eut été supérieur à celui de 1985.



▲ Capacité bénéficiaire

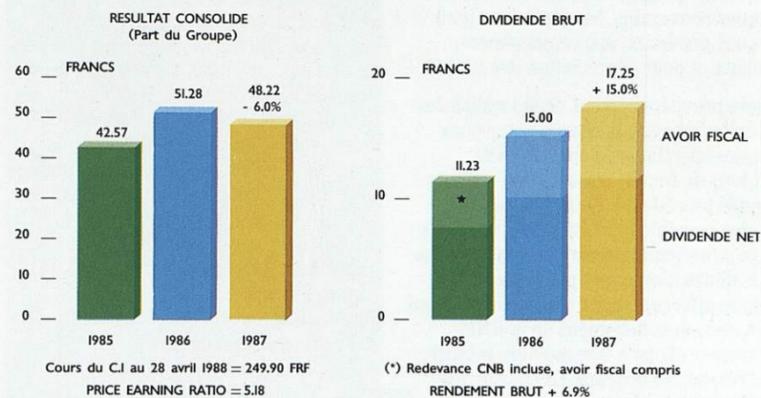
▼ Résultat et dividende (par action d'un nominal de 50 francs)

RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDE

Le résultat par action s'établit à 48,22 francs en 1987, en retrait de - 6,0% par rapport à 1986 (sur la base actuelle du nombre d'actions). Il reste toutefois supérieur à celui de 1985.

Malgré la légère baisse du revenu net, il a été possible d'augmenter le dividende de 15%. Cette augmentation tient compte de la distribution gratuite, en septembre 1987, d'une action ou d'un certificat d'investissement pour dix détenus.

Pour l'exercice 1987, il sera donc distribué 23,9% du résultat net consolidé (part du groupe), soit 676 millions de francs représentant un dividende net de 11,50 francs par action.

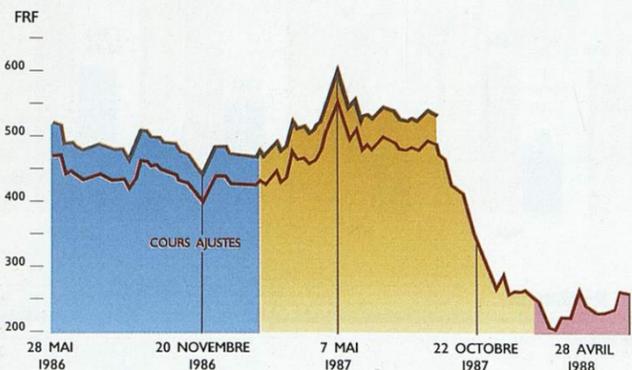


Après un début difficile, qui s'explique à la fois par la faiblesse du marché à l'époque et par les volumes mis en cause, le titre a été ensuite soutenu par les bons résultats du groupe et par la perspective d'une possible privatisation.

La chute brutale du marché en mai 1987 a marqué le début d'une phase de baisse des cours importante, liée à une modification de l'appréciation des titres bancaires par les investisseurs, au vu de la volatilité des taux d'intérêt et d'une prise de conscience de l'impact possible sur leurs résultats de la désintermédiation bancaire. Cette désaffection des titres bancaires est d'ailleurs liée à celle observée sur les autres marchés internationaux (New York, Londres).

Le krach du 19 octobre, qui s'est traduit par d'importantes ventes des investisseurs étrangers et la mise en cause du calendrier des privatisations, a plus pénalisé le titre BNP que le marché en général.

Au vu du ratio de capitalisation du bénéfice net consolidé et du rendement procuré par le dividende brut, le cours du certificat d'investissement semble fortement sous-évalué.



Cours du certificat d'investissement

FONDS PROPRES ET COUVERTURE DES RISQUES

RISQUES

L'ensemble des risques assumés par le groupe BNP, y compris les engagements hors bilan et les risques locaux, s'élève à 1111 milliards de francs contre 1017 milliards en 1986. Cette progression de 9,2% est fortement influencée par l'évolution des cours de change et notamment du dollar.

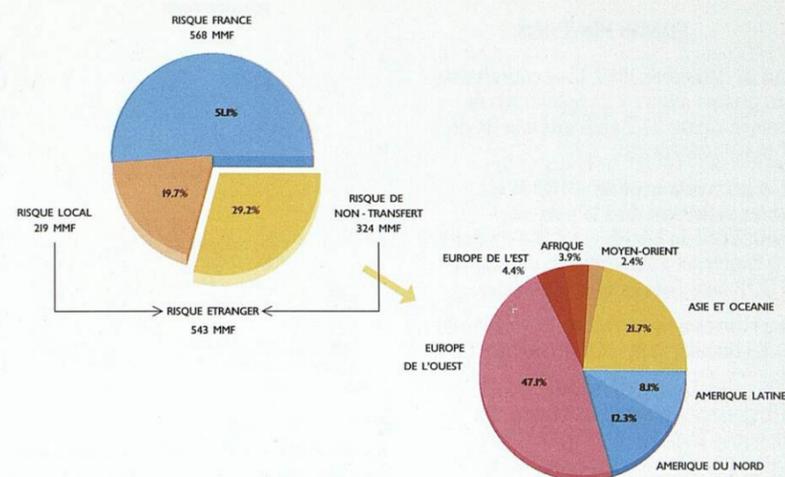
Ce risque global - qui concerne aussi bien les institutions financières que la clientèle - se partage également entre débiteurs français (51,1%) et débiteurs étrangers (48,9%). Ces derniers sont, à concurrence de 60%, des risques de non-transfert.

L'importance du risque de non-transfert des zones Europe de l'Ouest, Asie-Océanie, Amérique du Nord, s'explique par les engagements sur de très grands établissements bancaires localisés dans les pays industrialisés. Les évolutions contraires du dollar et du yen sont à l'origine de la légère augmentation de la part Asie-Océanie au détriment de celle de l'Amérique du Nord.

Les risques clientèle, hormis les engagements hors bilan, s'élèvent à 469 milliards de francs, soit 42% de l'ensemble des risques.

En raison de l'importance des engagements avec les institutions de crédits présentes sur les grandes places financières et qui sont repris dans le risque global, la part des débiteurs français devient significativement plus importante lorsqu'il s'agit des seuls prêts à la clientèle: 69,3% pour près de 325 milliards de francs.

Les risques sur l'étranger atteignent 144 milliards de francs dont les deux tiers sont, comme par le passé, localisés dans les grands pays industrialisés.



Groupe BNP

Risque de non-transfert 1987 = 324 MMF

Risque global 1987 = 1111 MMF

Milliards de francs	Risques 1987		
	France	étranger	Groupe BNP
Risque global	567,4	543,3	1110,7
dont:			
• Risque de non-transfert	-	324,3	324,3
• Risque local	567,4	219,0	786,4
Risque clientèle	325,2	143,9	469,1
dont:			
• Risque de non-transfert	-	59,7	59,7
• Risque local	325,2	84,2	409,4

Milliards de francs	Risque global		Prêts à la clientèle	
	1986	1987	1986	1987
	1017,2	1110,7	410,5	469,1
	%	%	%	%
• France	49,0	51,1	64,8	69,3
• Etranger	51,0	48,9	35,2	30,7
Europe de l'Ouest	23,8	21,3	9,0	9,2
dont:				
Royaume-Uni	7,5	6,5	1,0	1,5
U.B.L. (Belgique-Luxembourg)	3,8	3,3	1,0	1,4
Italie	3,1	2,0	0,9	0,7
Espagne	1,2	1,8	1,6	1,2
Suisse	2,1	1,8	0,8	0,7
Pays-Bas	1,7	1,5	0,8	0,5
R.F.A.	1,7	1,5	1,1	1,2
Suède	0,5	0,9	0,1	0,2
Irlande	0,6	0,7	0,5	0,5
Europe de l'Est	1,3	1,3	1,7	1,5
dont:				
U.R.S.S.	0,7	0,7	0,4	0,3
Amérique du Nord	9,5	10,3	9,9	6,7
dont:				
Etats-Unis	7,9	9,3	8,5	5,3
Canada	1,6	1,1	1,5	1,4
Amérique Latine	2,9	2,5	5,0	4,0
dont:				
B Brésil	0,8	0,6	1,8	1,3
Mexique	0,8	0,6	1,7	1,2
Afrique	1,4	1,4	2,4	2,1
Moyen-Orient	1,0	0,8	0,3	0,4
Asie et Océanie	11,1	11,2	6,9	6,9
dont:				
Japon	4,6	4,1	2,4	2,6
Hong Kong	2,4	2,8	1,2	1,1
Singapour	0,8	1,4	0,3	0,6
Australie	1,5	1,4	1,5	1,4

FONDS PROPRES

Au 31 décembre 1987, la situation nette du groupe s'élève à 24,6 milliards de francs contre 21,7 milliards à la fin de l'année précédente.

Cet accroissement de + 13,2 % est essentiellement dû à la part non distribuée du bénéfice net (2,3 milliards de francs) et à l'intégration globale de l'UOB dans les comptes consolidés.

La situation nette représente 2,44 % du total du bilan à fin 1987 (2,30 à fin 1986).

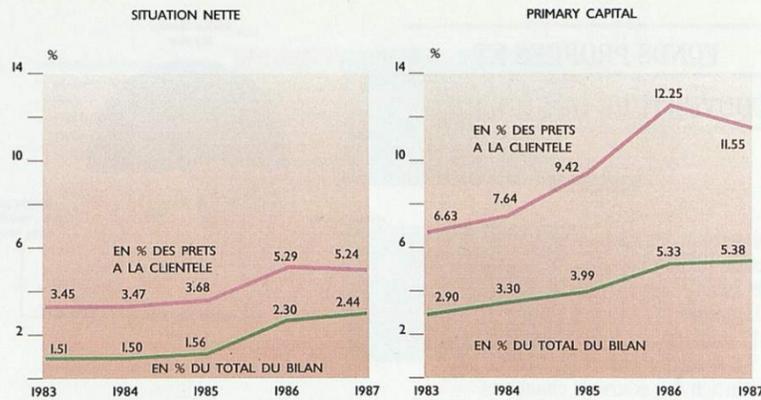
Plus significatif, en raison de l'importance traditionnelle chez les banques françaises des opérations interbancaires à court terme et des comptes de recouvrement, le ratio de la situation nette aux prêts bruts à la clientèle atteint 5,24 %.

En complément de la situation nette, 2,1 milliards de francs de titres participatifs, 4,2 milliards de titres subordonnés à durée indéterminée en francs et en devises portent les fonds propres et titres assimilés à 30,9 milliards de francs contre 28,9 milliards à fin 1986.

L'ensemble des fonds propres et des provisions contribue à la couverture des risques. Il atteint 64,7 milliards de francs à la fin 1987, en hausse de 5,5 milliards.

L'amortissement des crédits gravement compromis n'étant cependant effectué en France qu'assez tardivement, l'encours de provisions se trouve majoré par rapport à la situation qui prévaut dans d'autres pays.

Les capitaux de couverture de risques, ou **primary capital**, qui incluent les fonds propres et cet encours de provisions ajusté pour permettre des comparaisons internationales cohérentes, ont aussi progressé en 1987. Ils peuvent être estimés à 54,2 milliards de francs à fin 1987, en hausse de + 7,8 %.



Groupe BNP • Situation nette et primary capital

Il en résulte :

- une amélioration de la couverture des risques lorsqu'on considère le total du bilan (5,38 % contre 5,33 % en 1986),
- le maintien à un niveau élevé du taux de couverture lorsque l'on rapporte le primary capital aux prêts à la clientèle.

COUVERTURE DES RISQUES PONDÉRÉS

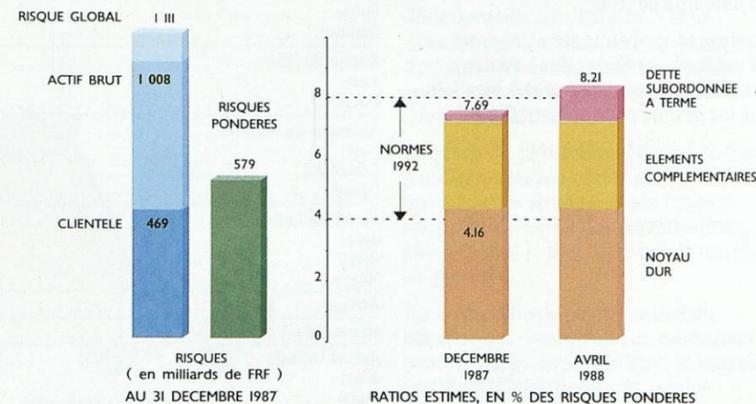
En France, les instructions de la Commission Bancaire prévoient l'établissement au 30 juin de chaque année d'un « rapport de couverture des risques » qui pondère ceux-ci selon leur nature. Le ratio calculé au 30 juin 1987, conformément aux instructions, s'élevait à 7,25 % dépassant ainsi le minimum exigé de 5 %.

Au niveau international, les autorités monétaires des grands pays industriels ont mis au point un projet de normes pour la couverture des risques bancaires.

D'ici 1992, les banques devront respecter un rapport minimal (ratio « Cooke ») entre les fonds propres et les risques, pondérés suivant leur nature : 100 % pour les crédits à la clientèle, 20 % pour les crédits aux établissements bancaires, 50 % pour les engagements hors-bilan au profit de la clientèle, etc.

L'objectif visé pour 1992 est, d'une part, un niveau minimal du capital + réserves (noyau dur) égal à 4 % des risques pondérés et, d'autre part, des fonds propres (y compris les titres assimilés, une partie des provisions à caractère général et les dettes subordonnées à terme) au moins égaux à 8 % des risques pondérés.

La BNP respecte aujourd'hui les normes prévues pour 1992.



Groupe BNP • Ratios de couverture des risques pondérés, « Rapport Cooke »



Groupe BNP • Fonds propres et provisions

(en milliards de francs)

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

31.12.1986	Actif	31.12.1987	(en milliers de francs)
12 241 280		13 721 356	Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux
306 613 802		283 535 842	Établissements de crédit et institutions financières
18 338 385		18 637 570	• Comptes ordinaires
288 275 417		264 898 272	• Prêts, emprunts et comptes à terme
83 973 612		96 228 178	Bons du Trésor, pensions, achats ferme et créances négociables sur les marchés valeurs données en pension ou vendues ferme
356 926 539		409 396 135	Clientèle (notes n° 2 et 6)
45 074 005		41 067 167	• Créances commerciales
91 875 411		104 919 299	• Autres crédits à court terme
97 560 484		104 253 725	• Crédits à moyen terme
86 083 890		109 879 799	• Crédits à long terme
36 332 749		49 276 145	• Comptes débiteurs de la clientèle
			• Sociétés et entrepreneurs individuels: Comptes ordinaires
			• Particuliers: Comptes à terme
			• Divers: Comptes ordinaires
			• Comptes d'épargne à régime spécial Comptes à terme
			• Bons de caisse et créances négociables sur les marchés Comptes ordinaires
98 487 695		99 035 508	Autres comptes
56 332 860		57 919 246	Valeurs à l'encaissement
			Comptes exigibles après encaissement
28 997 263		32 807 991	Comptes de régularisation provisions et divers
13 157 572		8 308 271	Opérations sur titres
29 735 098		40 102 298	Titres de placement (note n° 3)
11 288 048		13 529 066	• Fonds d'Etat, bons et obligations
18 447 050		26 573 232	• Autres titres de placement
12 308 091		12 492 924	Investissements
1 260 751		1 891 728	Titres de participation et de filiales (note n° 3)
2 293 757		1 635 627	Prêts participatifs clientèle (note n° 2)
143 479		129 613	Prêts participatifs aux institutions financières
1 896 422		1 357 853	Titres mis en équivalence
6 713 682		7 478 103	Immobilisations (note n° 4)
15 449 292		20 778 993	Location avec option d'achat et crédit-bail (note n° 2)
			Obligations (note n° 7)
			• en devises à moyen et long terme
			• en francs à long terme
			Emprunts et obligations «subordonnés» en devises à long terme (note n° 8)
40 178		192 636	Fonds propres et titre assimilés
			Net
			• Titres subordonnés à durée indéterminée (note n° 9)
			• Titres participatifs (note n° 9)
			• Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion différences sur mises en équivalence: part du Groupe (note n° 10)
40 178		192 636	• Ecarts d'acquisition des titres de participation (note n° 5)
			• Capital (note n° 11)
			• Report à nouveau
			• Intérêts hors Groupe
			Net
			Bénéfice consolidé de l'exercice
			Part du Groupe
			Part des tiers
915 775 587		975 483 870	Total
1986	Hors-bilan	1987	
10 494 962		11 416 387	Cautions, avals, autres garanties:
20 813 784		25 844 528	• d'ordre d'établissements de crédits et d'institutions financières
83 643 320		102 201 310	• reçus d'établissements de crédits et d'institutions financières
79 627 963		92 645 798	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
10 316 524		7 066 485	Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties d'ordre clientèle
		11 459	Acceptations à payer et divers
633 991		704 988	Engagements de crédit-bail mobilier
			Engagements de crédit-bail immobilier

31.12.1986	Passif	31.12.1987	Passif	31.12.1987 (a)
	avant affectation du résultat		après affectation du résultat	
25 941 156		33 928 365	25 941 156	33 928 365
293 112 128		263 015 165	293 112 128	263 015 165
23 275 488		21 469 006	23 275 488	21 469 006
269 836 640		241 546 159	269 836 640	241 546 159
58 940 773		93 282 164	58 940 773	93 282 164
364 397 888		386 983 132	364 397 888	386 983 132
55 023 780		59 135 654	55 023 780	59 135 654
53 401 606		60 052 535	53 401 606	60 052 535
57 798 165		59 220 448	57 798 165	59 220 448
33 544 067		36 044 325	33 544 067	36 044 325
18 518 567		13 239 499	18 518 567	13 239 499
5 961 301		8 747 504	5 961 301	8 747 504
81 304 815		89 433 181	81 304 815	89 433 181
58 845 587		61 109 986	58 845 587	61 109 986
92 373 757		115 502 593	92 373 757	115 502 593
48 023 880		55 538 619	48 023 880	55 538 619
36 316 606		54 516 117	36 316 606	54 516 117
8 033 271		5 447 857	8 033 271	5 447 857
50 943 984		49 941 118	50 943 984	49 941 118
27 232 346		25 377 508	27 232 346	25 377 508
23 711 638		24 563 610	23 711 638	24 563 610
506 400		962 411	506 400	962 411
26 390 045		28 860 018	26 390 045	28 860 018
5 163 522		4 155 953	5 163 522	4 155 953
1 972 794		2 164 723	1 972 794	2 164 723
7 136 316		6 320 676	7 136 316	6 320 676
15 581 438		17 510 192	15 581 438	17 510 192
2 672 354		2 939 589	2 672 354	2 939 589
11 228		11 061	11 228	11 061
18 265 020		20 460 842	18 265 020	20 460 842
988 709		2 078 500	988 709	2 078 500
19 253 729		22 539 342	19 253 729	22 539 342
3 169 456		3 008 904	3 169 456	3 008 904
3 014 857		2 834 745	3 014 857	2 834 745
154 599		174 159	154 599	174 159
915 775 587		975 483 870	915 775 587	975 483 870

(a) Pour les sociétés qui n'avaient pas encore tenu leur assemblée générale lors de l'établissement du bilan consolidé, c'est le projet de répartition qui a été retenu.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

1986	Débit	1987	(en milliers de francs)	1986	Crédit	1987
59 315 706		63 106 445		88 701 831		92 943 395
30 330 400		32 931 565		34 355 036		35 459 716
25 872 132		27 801 943		26 469 131		27 913 685
4 256 943		4 879 750		7 746 919		7 449 720
201 325		249 872		138 986		96 311
17 629 360		17 173 775		37 404 102		37 727 508
				30 982 599		31 076 863
				5 275 157		5 426 077
				1 146 346		1 224 568
3 285 170		4 768 752		5 065 891		6 889 453
5 766 289		5 475 890				
1 741 482		1 978 596				
				6 527 435		7 450 728
563 005		777 867		5 349 367		5 415 990
				81 574		84 923
18 453 382		19 361 142				
12 450 732		12 955 246				
837 640		855 416				
5 165 010		5 550 480				
3 146 257		3 392 488				
24 556		16 221				
105 911		108 661				
3 015 790		3 267 606				
2 018 753		2 157 992				
1 027 300		1 139 761				
917 548		1 061 690				
109 752		78 071				
5 143 058		4 924 163				
1 042 425		1 648 096		1 233 941		1 731 465
353 686		237 533		160 051		175 376
123 470		139 663				
1 815 276		1 541 412				
				266 362		171 960
3 169 456		3 008 904				
3 014 857		2 834 745				
154 599		174 159				
90 443 759		95 107 119		90 443 759		95 107 119

	1986	Solde	1987
Produits et charges d'exploitation bancaire (note n° 13)	29 386 125		29 836 950
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires (note n° 14) ...	4 024 636		2 528 151
• Instituts d'émission Trésor Public Comptes Courants Postaux, Etablissements de crédit et Institutions financières.....	596 999		111 742
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	3 489 976		2 569 970
• Commissions	- 62 339		- 153 561
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	19 774 742		20 553 733
• Crédits à la clientèle			
• Comptes débiteurs de la clientèle			
• Commissions			
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	1 780 721		2 120 701
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 5 766 289		- 5 475 890
Autres charges d'exploitation bancaire (note n° 15)	- 1 741 482		- 1 978 596
Produits des opérations diverses (note n° 15)	6 527 435		7 450 728
Résultats du portefeuille-titres (note n° 16)	4 786 362		4 638 123
Produits accessoires (note n° 13)	81 574		84 923
Frais généraux	- 18 453 382		- 19 361 142
Charges de personnel (1)	- 12 450 732		- 12 955 246
Impôts et taxes	- 837 640		- 855 416
Charges générales d'exploitation	- 5 165 010		- 5 550 480
• Travaux fournitures et services extérieurs	- 3 146 257		- 3 392 488
Crédit-bail mobilier, loyers payés	- 24 556		- 16 221
Crédit-bail immobilier, loyers payés	- 105 911		- 108 661
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	- 3 015 790		- 3 267 606
• Autres charges générales d'exploitation	- 2 018 753		- 2 157 992
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	- 1 027 300		- 1 139 761
• des immobilisations	- 917 548		- 1 061 690
• des frais d'établissement (note n° 13)	- 109 752		- 78 071
Résultats avant provisions, impôts et divers	9 987 017		9 420 970
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises (note n° 17) ..	- 5 143 058		- 4 924 163
Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs (note n° 18)	191 516		83 369
Dotations de l'exercice et reprises de provisions hors exploitation	- 193 635		- 62 157
Participation des salariés	- 123 470		- 139 663
Impôts sur les sociétés (note n° 20)	- 1 815 276		- 1 541 412
Résultats des sociétés mises en équivalence	266 362		171 960
Bénéfice de l'exercice	3 169 456		3 008 904
• Part du Groupe (note n° 21)	3 014 857		2 834 745
• Part des intérêts minoritaires	154 599		174 159
Total			

(1) A compter de 1987 le montant lié à l'accord d'intéressement régi par l'ordonnance 86-1134 du 21 octobre 1986 est comptabilisé en frais généraux. La référence 1986 a été refaite sur les mêmes bases.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

Ressources	(en millions de francs)	1986	1987
Fonds Propres et Titres Assimilés			
• Résultat net consolidé		3 169	3 009
• Dotations nettes aux comptes d'amortissements		1 027	1 140
• Dotations nettes aux comptes de provisions		5 143	4 924
• Résultats des sociétés mises en équivalence		(211)	(172)
Ressources en provenance de l'exploitation		9 128	8 901
• Distributions mises en paiement		(658)	(755)
• Augmentation des fonds propres et titres assimilés		8 671	370
• Écart de conversion sur fonds propres		(866)	(550)
• Divers		98	(15)
Total des ressources en provenance des Fonds Propres et Titres Assimilés		16 373	7 951
Autres ressources:			
• Augmentation (Diminution) des emprunts interbancaires		(14 380)	12 231
• Augmentation des dépôts de la clientèle		9 296	22 585
• Augmentation (Diminution) des autres comptes financiers		(5 428)	22 604
• Diminution des emprunts à moyen et long terme		(6 536)	(546)
• Divers		600	92
Total des autres ressources		(16 448)	56 966
Total des ressources		(75)	64 917
Emplois			
• Diminution des prêts interbancaires		(22 717)	(6 181)
• Augmentation des prêts consentis à la clientèle		15 276	58 197
• Augmentation des titres de placement		6 120	11 524
• Augmentation des investissements		1 246	1 377
Total des emplois		(75)	64 917

ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE (1)

(en millions de francs)	Capital	Prime d'émission	Écart de réévaluation	Réserves consolidées	Intérêts hors Groupe	Total
Situation nette au 31 décembre 1985	2 122	—	283	11 320	984	14 709
Emission de certificats d'investissements	550	4 785				5 335
Bénéfice consolidé 1986				3 015	154	3 169
Dividendes				(589)	(40)	(629)
Prime d'émission de « Titres participatifs »		6				6
Effet de la variation des taux de conversion en 1986				(823)	(49)	(872)
Contrepartie des réévaluations			(22)			(22)
Divers				18	52	70
Situation nette au 31 décembre 1986	2 672	4 791	261	12 941	1 101	21 766
Bénéfice consolidé 1987				2 835	174	3 009
Dividendes				(677)	(53)	(730)
Augmentation de capital par incorporation de réserves	268	(227)	(41)			—
Effet du changement de méthode de consolidation du Groupe U.O.B.					659	659
Augmentation liée aux cessions partielles de filiales					390	390
Primes d'émission versées par les tiers sur augmentation de capital des filiales				120		120
Primes d'émission de « Titres participatifs »		13				13
Effet de la variation des taux de conversion en 1987				(303)	(33)	(336)
Contrepartie des réévaluations			(21)			(21)
Divers				(34)	(43)	(77)
Situation nette au 31 décembre 1987	2 940	4 577	199	14 882	2 195	24 793

(1) Non compris les Titres assimilés (cf. Note n° 9).

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales ou sociétés associées tant françaises qu'étrangères. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées étrangères, préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs ont été retraités afin de se conformer aux règles de présentation françaises.

En 1987, la recherche d'une image fidèle plus proche de la réalité économique a conduit la Banque Nationale de Paris à étendre l'usage de la méthode de l'impôt différé, dont le champ d'application était jusqu'ici limité aux différences temporaires susceptibles de générer des effets d'impôt différé affectant le passif, à l'ensemble des différences temporaires apparaissant en report d'imposition entre le résultat comptable et le résultat fiscal, considérant que le principe de rattachement des charges et des produits par exercice est imparfaitement respecté par une application partielle de la méthode de l'impôt différé. Ce changement de méthode est décrit dans le paragraphe « Impôts sur les sociétés » de la présente note sur les principes comptables et de présentation.

Sous réserve de ce changement de méthode dans la détermination de l'impôt différé, les principes retenus ainsi que les

règles et méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et de toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement 20% ou plus du capital.

- Sociétés intégrées globalement
Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du groupe, seuls les établissements de crédits, sociétés financières à caractère bancaire et sociétés holding sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital supérieur ou égal à 50% et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 100 millions de francs.

- Sociétés mises en équivalence
Les Sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, sont mises en équivalence. Il en est de même des institutions financières dans lesquelles le groupe détient une participation égale ou supérieure à 50% et dont le total du bilan est compris entre 10 et 100 millions de francs et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (société d'assurances, sociétés immobilières).

Opérations réciproques

Les titres émis par l'une des sociétés du groupe BNP rachetés par le groupe et détenus durablement par celui-ci font l'objet de retraitements destinés à annuler ces opérations réciproques.

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative au niveau des comptes consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Survalueur

Jusqu'en 1981, en accord avec les principes comptables généralement admis en France, les comptes des filiales étaient consolidés pour leur valeur comptable et l'excédent éventuel du coût d'acquisition sur la valeur nette comptable de ces filiales était imputé sur les réserves disponibles dans l'année d'acquisition. Depuis 1981, la survalueur dégagee au moment de l'acquisition, qui correspond à l'excédent entre le prix de revient et la part du groupe dans l'actif net comptable, est présentée à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition des titres de participation » ; elle est amortie linéairement sur une période de 7 ans.

Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont d'une manière générale enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et certaines charges qui sont comptabilisés lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont réparties sur la durée de vie de ces crédits.

Emprunts obligataires

Les frais inhérents à l'émission des emprunts obligataires sont considérés comme une charge de l'exercice au cours duquel l'émission a lieu. Ils peuvent toutefois être répartis sur la durée de l'emprunt lorsqu'ils sont compris dans la prime de l'opération d'échange de taux d'intérêt dont l'emprunt fait l'objet.

Les primes de remboursement sont désormais réparties sur la durée des emprunts obligataires car l'évolution des conditions de marché conduit à considérer ces primes comme l'une des composantes du taux d'intérêt lié à ces ressources.

Conversion de comptes en devises

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis au taux de change officiel de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été couverts aux taux historiques en raison du taux élevé d'inflation de ce pays.

Les positions de change éventuelles sont, d'une manière générale, évaluées mensuellement au taux de change officiel de fin de période. Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les moins-values nettes constatées par devise provenant de la conversion des dotations des succursales étrangères de la BNP font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant le résultat de l'année au cours duquel elles se produisent.

Les plus-values nettes par devise résultant de la conversion de ces dotations sont imputées directement à l'actif net consolidé sous la rubrique « Ecart de conversion ».

Les écarts provenant de la conversion des états financiers des filiales et participations étrangères sont imputés directement à l'actif net consolidé sous la rubrique « Ecart de conversion ».

Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « Charges et produits exceptionnels » du compte de résultats.

Titres de placement

Les obligations sont inscrites au bilan au plus bas du prix d'acquisition (comptabilisation hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition) ou du cours de bourse. Les sociétés françaises enregistrent leurs produits d'obligations suivant la durée de détention effective des titres; la méthode des encaissements étant toutefois adoptée pour la détermination du résultat fiscal, l'impôt latent correspondant fait l'objet d'une provision.

Les actions cotées sont valorisées au plus bas du prix d'acquisition ou du cours de bourse, les actions non cotées, au plus bas du prix d'acquisition ou de la part de l'actif net revenant au groupe BNP calculé à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de leur encaissement dans la rubrique « Résultats du portefeuille-titres ».

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode FIFO. Les plus-values de cession sont enregistrées

dans la rubrique « Résultats du portefeuille-titres » du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique « Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises ».

Opérations de transactions sur titres

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide - « Trading » - sont évalués individuellement au prix du marché et comptabilisés dans la rubrique « Opérations sur titres » du bilan. Les écarts d'évaluation contribuent à la formation du résultat de l'exercice.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française, en fonction de leur durée initiale: les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme une durée initiale supérieure à 7 ans.

Les crédits pour lesquels la Direction estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer la totalité de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. Les provisions relatives à des crédits en francs ou en devises sont portées en déduction des postes correspondants de l'actif et ce, quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle elles sont constituées.

Les provisions concernant des engagements par signature sont incorporées dans la rubrique « Comptes de régularisation, provisions et divers » au passif du bilan.

Dans les implantations françaises du groupe BNP les créances compromises sont amorties par le débit du compte « Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises » du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées. Ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.

Dans les implantations étrangères du groupe BNP, l'amortissement par le compte de « profits et pertes » peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

Opérations de crédit-bail

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont comptabilisés comme des produits financiers, conformément à la nature juridique de ces opérations. Les immobilisations données en crédit-bail à la clientèle figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces derniers ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique « Produits et charges des opérations de crédit-bail ». Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Les revenus de crédit-bail recouvrent également les plus et moins-values de cession de biens faisant l'objet des contrats de crédit-bail.

Immobilisations

Les immeubles et les matériels figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir paragraphe suivant), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.

Les immobilisations acquises en crédit-bail par la banque à ses filiales de crédit-bail comprises dans le périmètre de

consolidation figurent à la rubrique « Immobilisations ». Les dotations aux amortissements correspondant à ces actifs sont de la même manière inscrites à la rubrique « Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements » du compte de résultats.

La Banque Nationale de Paris et ses filiales françaises ayant adopté le principe de l'amortissement dérogatoire pour la comptabilisation des amortissements dans les comptes sociaux, les amortissements dérogatoires font l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à ne refléter dans les comptes consolidés que l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) des biens amortissables. Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Réévaluation légale

En 1978, conformément aux lois de finances 1977 et 1978, la Banque Nationale de Paris et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.

À la même date, les titres de participations et de filiales ont aussi été réévalués, soit à leur valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de réévaluation » en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.

Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévaluée des immobilisations amortissables; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.

En BNP la part de la réévaluation sur les biens non amortissables a été incorporée au capital.

Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectifs. En France, le taux normal de l'impôt est de 45% depuis le 1^{er} janvier 1986; toutefois, les plus-values à long terme sont imposées à 15% et certains revenus sont exonérés d'impôt; en particulier les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 10% sont exonérés dans la limite de 92,50%.

L'impôt sur les bénéfices constituant une charge de la période au cours de laquelle sont comptabilisés les produits et les charges qui génèrent un effet fiscal, quelle que soit la période de paiement effectif de l'impôt, les sociétés du groupe BNP comptabilisent l'impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable et calculé sur les différences temporaires résultant de l'inclusion de certaines pertes ou charges et de certains profits ou produits dans le résultat comptable et le résultat fiscal sur des périodes différentes, dès lors qu'il ne résulte pas un actif net d'impôt différé.

Les éléments d'impôt différé venant de déficits fiscaux reportables ne sont pas retenus comme un actif au bilan ni généralement admis en atténuation de la dette nette d'impôt différé.

Jusqu'en 1986, seules les différences temporaires résultant des produits d'un montant significatif inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais imposables au cours d'un exercice postérieur, ont fait l'objet de provisions pour impôts différés.

En 1987, l'effet sur le résultat venant de la constatation des impôts différés sur les charges temporairement non déductibles relatives aux exercices antérieurs est enregistré dans la rubrique « Charges et produits exceptionnels » du compte de résultats.

Les incidences venant de l'application de la méthode du report variable au changement du taux d'imposition porté en France de 45 % à 42 % à partir du 1^{er} janvier 1988 ont été enregistrées dans la rubrique « Charges et produits exceptionnels » du compte de résultats.

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent. La charge d'impôt correspondant à l'utilisation de ces avoirs fiscaux et crédits d'impôts est alors maintenue dans la rubrique « Impôts sur les sociétés » du compte de résultats consolidés.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, la BNP et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice, au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation ainsi constituée est inscrite sous la rubrique « Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation ». Elle est reprise et portée sous la rubrique « participation des salariés » au cours de l'exercice suivant, après approbation des comptes par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Engagements sociaux

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants.

Le groupe BNP est par ailleurs engagé à l'égard de son personnel, au titre de diverses conventions, au versement de primes de fin de carrière et de pensions pour cause de départ à la retraite anticipée. Le groupe a procédé à l'estimation de ces engagements et a complété les provisions qui avaient été antérieurement constituées (FF 250 millions au 31 décembre 1986) afin de couvrir l'intégralité de ceux-ci. Leur valeur actuelle après effet d'impôt s'élève au 31 décembre 1987 à 1156 millions de francs. Cette provision sera réajustée annuellement en fonction de l'évolution de la valeur actuelle de ces engagements.

Instruments financiers de taux et de change

Différentes sociétés du groupe BNP interviennent sur les marchés à terme d'instruments de taux d'intérêt existants et réalisent des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises (« Interest rate swaps » et « cross currency swaps ») dans le cadre de leur stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change des actifs et des passifs du groupe ainsi que dans le cadre d'une activité de négociation de type « trading ».

Instruments de taux d'intérêt à terme

Les contrats de taux d'intérêt à terme sont évalués au prix de marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice et inclus dans la rubrique « Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires » (note n° 14).

Les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme, dénoués et identifiés comme étant des opérations de couverture liées à la gestion de la position de taux des actifs et des passifs sont considérés comme un ajustement aux produits et aux charges d'intérêt des rubriques concernées et, par conséquent, généralement différés et rapportés aux résultats sur la durée de vie résiduelle des éléments couverts.

Opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises

Les opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à la gestion d'une position de marché font l'objet d'une évaluation aux conditions du marché prévalant à chaque fin de période, ajustée d'une marge forfaitaire qui est rapportée aux résultats sur la durée du contrat. Les écarts d'évaluation, résultant des variations de taux d'intérêt et des cours des devises, sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Les résultats relatifs aux opérations d'échange de taux d'intérêts et de devises liées à la gestion de position de taux des actifs et des passifs sont enregistrés conformément au principe de spécialisation des exercices. En particulier, les primes issues de conditions spécifiques à certaines opérations d'échange adossées aux emprunts obligataires sont amorties sur la durée des opérations d'échange.

Les résultats de ces opérations sont inclus dans la rubrique « Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires » (note n° 14).

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note n° 1

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est modifié au 31 décembre 1987 de la manière suivante :

- trois sociétés nouvellement créées, BNP UK Holdings Limited, BNP Capital Markets Limited, Locafinance S.A., et la société Promoleasing S.A. désormais détenue à 100 % par le groupe BNP sont consolidées par intégration globale ;

- trois sociétés United Overseas Bank Holding « U.O.B. Holding », U.O.B. Genève et U.O.B. (Luxembourg) S.A., précédemment mises en équivalence sont consolidées par intégration globale, la participation du groupe BNP ayant été portée à 50 % ; la société de courtage de titres Ark Securities Limited dont BNP UK Holdings Limited a acquis 75 % des actions et que le groupe BNP s'est engagé à reprendre à 100 % d'ici le 31 décembre 1990 est également consolidée par intégration globale ;

- deux sociétés créées en 1987, Interleasing (Maroc) et BNP Factor (Portugal), et deux sociétés, l'une ayant franchi le seuil de consolidation Sapexi et l'autre nouvellement acquise ABS White & Co (Australie) sont mises en équivalence ;

- deux sociétés B.I.C.I. Bail Côte d'Ivoire et China International non Ferrous Metals Leasing Cy, précédemment mises en équivalence et la société BNP Sverige ne sont plus incluses dans le périmètre de consolidation.

Note n° 2

En millions de francs au 31 décembre :

1986 1987

Prêts à la clientèle et aux institutions financières

Les prêts à la clientèle et aux institutions financières se décomposent comme ci-joint :

La rubrique Crédits financiers aux institutions financières comprend l'ensemble des prêts n'ayant pas le caractère de dépôts interbancaires à moins d'un an. Ces prêts sont repris au bilan à la ligne Etablissements de crédits et institutions financières : Prêts et comptes à terme.

Montants bruts

Créances commerciales et autres crédits à court terme	140 047	149 748
Crédits à moyen et long terme	191 321	218 046
Comptes débiteurs de la clientèle	46 111	61 155
Total crédits à la clientèle	377 479	428 949
Opérations de crédit-bail	15 449	20 779
Crédits financiers aux institutions financières	15 264	17 758
Prêts participatifs clientèle	2 294	1 636
Total prêts à la clientèle et aux Institutions financières	410 486	469 122

Note n° 3

En millions de francs

Valeur au bilan de marché
Valeur au bilan de marché
Au 31 décembre 1986 Au 31 décembre 1987

Portefeuille-titres

Le Portefeuille-Titres se décompose de la manière ci-jointe :

Le total des plus-values potentielles pour 1987 s'élève à 2125 millions de francs (contre 3020 millions de francs en 1986), à l'exclusion bien entendu de toutes plus-values potentielles qui pourraient être dégagées sur des sociétés consolidées.

Les titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. La valeur de marché est évaluée pour les titres cotés sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois en métropole et du 31 décembre hors métropole. L'estimation des titres non cotés est pour l'essentiel fondée sur la situation nette de la société considérée.

Titres de placement

• Obligations				
Cotées	24 439	25 461	31 166	31 610
Non cotées	1 995	2 002	3 708	3 717
• Actions				
Cotées	1 191	2 383	2 847	3 820
Non cotées	2 110	2 448	2 381	2 658
	29 735	32 294	40 102	41 805

Titres de filiales et participations non intégrés dans la consolidation

	1 261	1 722	1 892	2 314
Total Portefeuille-Titres	30 996	34 016	41 994	44 119

Pour la détermination des provisions pour dépréciation du portefeuille-titres, aucune compensation entre plus-values et moins-values n'a été effectuée que ce soit sur les titres de placement ou les titres de filiales et participations.

Le poste Titres de filiales et participations comporte les certificats d'investissement rachetés par le groupe (cf. note n° 11).

Note n° 4		En millions de francs au 31 décembre		1986	1987
Immobilisations					
L'analyse par catégories des immobilisations (non comprises les immobilisations totalement amorties) se présente de la façon suivante:					
La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'est élevée à 1140 millions de francs en 1986. Dans ce montant sont inclus 19 millions de francs d'amortissements de l'écart de réévaluation sur biens amortissables (20 millions de francs en 1986).					
Comme il a été indiqué, les amortissements des immobilisations font l'objet d'un retraitement de manière à ne maintenir dans les comptes consolidés que l'amortissement économique calculé sur la durée de vie estimée des actifs selon la méthode linéaire (après effet d'impôt différé).					
	Terrains			582	555
	Constructions			2 212	2 411
	Equipements, mobiliers, installations			6 636	8 004
	Immobilisations incorporelles et frais d'établissements nets			736	811
	Immobilisations en cours			325	352
	Immobilisations brutes			10 491	12 133
	Moins:				
	Amortissements des constructions			635	726
	Amortissements des équipements, mobiliers, installations			2 982	3 739
	Amortissements des immobilisations incorporelles			160	190
	Amortissements cumulés			3 777	4 655
	Immobilisations nettes			6 714	7 478

Note n° 5		En millions de francs		1986	1987
Ecart d'acquisition des titres de participation					
Les survaleurs sont amorties linéairement sur une période de sept ans.					
	Ecart d'acquisition au 1 ^{er} janvier			66	40
	Ecart provenant de la variation du périmètre de consolidation, ou du taux de participation				
	• CIP				(1)
	• Promoleasing				8
	• ABS WHITE				15
	• COFIFA				1
	• Groupe U.O.B.				123
	• BNP Suisse				15
	• Ark Securities				38
	Amortissements pratiqués dans l'exercice			(26)	(46)
	Net des écarts d'acquisitions des titres de participation au 31 décembre			40	193

Note n° 6		En millions de francs		1986	1987
Provisions pour créances douteuses et risques généraux					
Comme il a été mentionné dans la note relative aux principes comptables et de présentation, les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan représentent les provisions pour engagements par signature ainsi que les provisions pour risques généraux.					
Les mouvements de l'ensemble de ces provisions se résument de la façon ci-jointe:					
	Solde au 1 ^{er} janvier			27 371	30 312
	Différence de change et divers			(264)	711
	Dotations (mouvements nets) au compte de l'exercice			4 746	3 452
	Provisions utilisées pour amortissement de crédits compromis			(1 541)	(725)
	Solde au 31 décembre			30 312	33 750
	Présentées au bilan de la manière suivante:				
	• Provisions déduites des postes d'actif			27 108	31 043
	• Provisions maintenues au passif			3 204	2 707
	L'encours des provisions pour risques pays s'établit à 19 778 MF en 1987 contre 17 418 MF en 1986. Le taux de couverture ressort à 50% (contre 42% en 1986) sur la base des cours de change au 31 décembre 1987.				
	En appliquant la moyenne des cours de change du 1 ^{er} trimestre 1988, le taux de couverture est de 48%.				

Note n° 7		En millions de F au 31 décembre			1986			1987		
Obligations										
La dette obligataire, non compris les emprunts subordonnés, s'établit de la façon suivante:										
Les intérêts sur obligations à taux variable sont déterminés périodiquement au cours de l'année suivant des formules basées sur les taux des différents marchés financiers (principalement sur les taux du marché obligataire français pour les emprunts émis en francs français et le LIBOR pour les emprunts émis en US dollars).										
Le taux moyen pondéré des intérêts sur les émissions à taux variable de la BNP représentait 8,99% pour l'exercice 1987 (10,15% en 1986) pour les emprunts en francs français et 7,70% en 1987 (8,20% en 1986) pour les emprunts émis en devises.										
La BNP a émis, en 1987, 100 millions USD d'obligations à coupons zéro et échéance										
	Echéances	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
I - BNP										
	A moins d'1 an	350	64	414	350	267	617	350	267	617
	De 1 à 2 ans	350	387	737	2 686	801	3 487	2 686	801	3 487
	De 2 à 3 ans	2 688	1 043	3 731	4 368	873	5 241	4 368	873	5 241
	De 3 à 4 ans	4 731	2 590	6 961	6 462	5 481	11 943	6 462	5 481	11 943
	De 4 à 5 ans	6 440	6 070	12 510	1 087	2 387	3 474	1 087	2 387	3 474
	De 6 à 10 ans	5 568	11 865	17 433	4 987	11 709	16 696	4 987	11 709	16 696
	De plus de 10 ans	-	3 550	3 550	1 532	1 385	2 917	1 532	1 385	2 917
	Total BNP	19 767	25 569	45 336	21 472	22 903	44 375	21 472	22 903	44 375
II - Filiales										
	Total groupe	23 712	27 232	50 944	24 564	25 377	49 941	24 564	25 377	49 941
dont:										
	• Taux fixe	8 850	10 580	19 430	9 232	11 400	20 632	9 232	11 400	20 632
	• Taux variable ...	14 862	16 652	31 514	15 332	13 977	29 309	15 332	13 977	29 309
	1992 à un prix correspondant à 80% du nominal et associé à un warrant. La différence entre le prix d'émission et le prix									
	du remboursement est représentative d'un rendement évalué à 4,56% à taux composé.									

Note n° 8		En millions de francs au 31 décembre		1986	1987
Emprunts et obligations «subordonnées»					
Les emprunts et obligations «subordonnées» inclus dans cette rubrique sont les titres à long terme émis en devises assimilables à des créances de dernier rang.					
Ils se décomposent comme ci-joint:					
	Filiales (emprunts émis en diverses devises)				
	• BNP PLC LONDRES			236	251
	• BNP LUXEMBOURG			252	274
	• BNP ESPANA			14	40
	• GIVECO			5	5
	• BNP NORGE				5
	• UOB HOLDING				73
	• UOB GENEVE				167
	• UOB LUXEMBOURG				40
	• BANK OF THE WEST				107
	Total emprunts et obligations «subordonnées»			507	962

Note n° 9		En millions de francs au 31 décembre		1986	1987
Titres assimilés					
En juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, la BNP a émis dans une première tranche des titres participatifs, pour un montant de 1 800 millions de francs représentés par 1 800 000 titres de F 1 000 nominal. A chaque titre participatif de cette première tranche est attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif. L'exercice de ce droit pourra s'effectuer au choix du porteur du 1 ^{er} au 30 juillet de l'une des années 1985 à 1988 incluses. Au titre de l'exercice 1987, la souscription de nouveaux titres participatifs a représenté, hors prime d'émission, 191,93 millions de francs.					
Ces titres participatifs ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la banque dans les conditions prévues par la loi. Ces titres perpétuels peuvent, dans une acception financière ou économique, être assimilés à des «fonds propres».					
	Titres participatifs			1 973	2 165
	T.S.D.I. en francs			2 000	2 000
	T.S.D.I. en devises (après annulation des titres rachetés)			3 163	2 156
	Total T.S.D.I.			5 163	4 156
	Total des titres assimilés			7 136	6 321

En octobre 1985, la BNP a émis pour un montant de 2 000 millions de francs des titres subordonnés à durée indéterminée. Ces obligations subordonnées «perpétuelles» ne sont remboursables qu'à la liquidation de la société; leur remboursement ne prend rang qu'après le remboursement de toutes les autres dettes de la société mais avant celui des titres participatifs émis par la Banque. Le Conseil d'Administration peut décider de différer leur rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes aura constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable. De la même manière que les titres participatifs, ces titres peuvent être assimilés à des «fonds propres».

La BNP a procédé en septembre 1986 à l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 500 millions de dollars dont les principales caractéristiques sont identiques à ceux émis en francs en 1985. Au 31 décembre 1987, la Société Financière Auxiliaire détenait 101 millions de dollars de nominal de T.S.D.I. pour un prix d'achat de 96 millions de dollars. Ce montant est déduit au bilan consolidé de la rubrique «Titres subordonnés à durée indéterminée».

Note n° 10		En millions de francs au 31 décembre		1986	1987
Réserves consolidées					
Les réserves consolidées s'analysent de la manière suivante (après répartition):					
Ecart de réévaluation:					
• Provision réglementée			92	86	
• Réserve réglementée:					
Ecart sur éléments non amortissables		41	-		
Ecart excédentaire sur éléments amortissables		128	113		
Amortissements réglementés		8	8		
Amortissements complémentaires des investissements		472	472		
Provision pour investissement		62	58		
Réserves		4 679	5 591		
Primes d'émission		4 791	4 577		
Réserves de consolidation		7 717	9 054		
Ecart de conversion		(9)	(312)		
Total des réserves consolidées			17 981	19 647	

Note n° 11		En millions de francs		1986	1987
Capital					
En juin 1987, la banque a augmenté son capital de 267 235 400 francs par incorporation de réserves de réévaluation sur biens non amortissables et par prélèvement sur la prime d'émission. Le capital a été porté à 2 939 589 400 francs contre 2 672 354 000 francs.					
Au 31 décembre 1987, le capital est constitué de 58 791 788 titres de nominal F50 se répartissant de la manière suivante:		Conformément à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale, le groupe BNP a procédé à des interventions pour régularisations de marché, les achats et les ventes en 1987 s'élevant respectivement à 2 469 840 de titres avec un cours moyen de 388,13 francs, et 1 587 048 de titres avec un cours moyen de 496,60 francs. A la fin de l'exercice, le groupe BNP possédait 1 301 090 certificats d'investissements pour une valeur de 402 millions de francs.			
• Actions ordinaires		46 691 788			
• Actions représentées par des certificats d'investissements dont le droit de vote est exercé par l'Etat		12 100 000			
		58 791 788			

Note n° 12		En millions de francs		1986	1987
Engagements hors bilan					
Au-delà des engagements hors-bilan qui apparaissent traditionnellement dans les comptes publiés, le développement des instruments financiers de taux et de change donnent lieu à divers engagements.					
Le montant principal notionnel des contrats d'instruments financiers à terme non dénoués au 31 décembre 1986 et 1987 est résumé par le tableau suivant:					
L'évaluation du risque de défaillance des contreparties attaché aux opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises peut être faite en estimant, sur la base de la valeur actuelle des flux futurs, le coût de					
Opérations de gré à gré					
• Opérations d'échange de taux d'intérêts (interest rate swap)		23 443	52 990		
• Opérations d'échange de devises (Cross currency swap)		19 909	33 915		
Opérations réalisées sur des marchés organisés					
• Achat de contrats de « futures »		46 367	114 926		
• Vente de contrats de « futures »		15 892	57 593		

remplacement au prix de marché des contrats non dénoués lorsqu'un tel coût existe. Le risque attaché à ces opérations est estimé au 31 décembre 1987 dans les conditions de taux et de change prévalant à cette date à environ 1,5 milliard de francs pour les swaps d'échange de taux d'intérêt et 5,3 milliards de francs pour les swaps d'échange de devises. Ces montants sont appelés à varier d'ici à l'échéance de ces opérations en fonction de la durée restant à courir des contrats, des taux d'intérêt et des cours de change.

Les résultats correspondants à ces opérations sont extériorisés dans la note n° 14 « Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires ».

Note n° 13		En millions de francs		1986	1987
Produits et charges d'exploitation bancaire, produits accessoires, amortissements des frais financiers					
Le produit net d'exploitation tel que défini dans l'analyse des états financiers consolidés reprend l'ensemble des rubriques des produits et charges d'exploitation bancaire, les produits accessoires et les amortissements financiers.		Dans les commentaires et afin d'une analyse économique le produit net d'exploitation est analysé en net des intérêts et en commissions et divers:			

1986		En millions de francs		1987	
Net des intérêts	Commissions et divers	Total	Net des intérêts	Commissions et divers	Total
4 024		4 024			2 528
(17)	17			(36)	
		19 775			20 554
18 629	1 146			1 225	
		1 781			2 121
1 767	14			15	
		(5 766)			(5 476)
	(1 741)	(1 741)		(1 979)	(1 979)
	6 527	6 527		7 451	7 451
		4 786			4 638
3 817	969			801	
22 454	6 932	29 386	22 360	7 477	29 837
	82	82		85	85
	(110)	(110)		(78)	(78)
22 454	6 904	29 358	22 360	7 484	29 844

Note n° 14		En millions de francs		1986	1987
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires					
Ce poste enregistre les intérêts reçus et versés au titre des opérations réalisées sur les marchés interbancaires des capitaux tant en France qu'à l'étranger ainsi qu'au titre des opérations de change, de taux et sur titres réalisés sur les marchés organisés et de gré à gré.					
C'est ainsi que sont enregistrés sous cette rubrique les produits et charges des opérations de change à terme, d'échange et de couverture de taux d'intérêts, ainsi que les produits et charges issus d'opérations sur titres et de réméré dont la contrepartie comptable se trouve dans les intérêts reçus ou versés.					
Net des opérations de trésorerie et interbancaires			3 581	2 328	
Report/déport net			569	869	
Opérations sur contrats de taux d'intérêts			157	(176)	
Opérations d'échange de taux d'intérêt			183	197	
Transactions sur titres (trading)			101	(43)	
Indemnités sur rémérés			(504)	(494)	
Net des commissions			(62)	(153)	
Total des opérations de trésorerie et des opérations interbancaires			4 025	2 528	

Note n° 15		En millions de francs		1986	1987
Autres charges d'exploitation bancaire et produits des opérations diverses		DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	
		153	128	177	160
		460	470	1 355	1 267
		888	946	2 654	3 057
(1) Le produit net des opérations sur titres ressort en BNP métropole à 1 677 millions de francs en 1987 (en 1986: 1 415 millions de francs) dont:					
• Placements				MF 590 (+ 233 MF)	
• O.P.C.V.M.				MF 453 (- 60 MF)	
• Bourse				MF 341 (+ 80 MF)	
• Droits de garde				MF 173 (+ 22 MF)	
(2) dont BNP métropole:					
• Produits des opérations de coffres forts				MF 82 (+ 2 MF)	
• Commissions perçues sur opérations de cartes bleues				MF 445 (+ 71 MF)	
• Commissions perçues sur opérations diverses avec l'étranger				MF 319 (+ 18 MF)	
		1 741	1 979	6 527	7 451
				4 786	5 472

Note n° 16	En millions de francs	1986	1987
Résultats du portefeuille-titres	Revenus des titres de placement et titres de participations	3 959	4 131
	Plus-values sur réalisation de titres de placement	1 390	1 285
	Moins-values sur réalisation de titres de placement	(563)	(778)
		4 786	4 638

L'analyse du poste « Résultats du portefeuille-titres » se présente de la façon suivante :

Il convient de noter que les cessions de titres ont donné lieu à la libération (pour 273 millions de FRF contre 92 millions de FRF en 1986) de provisions existantes au 31/12/86.

Conformément aux règles comptables de la Commission Bancaire, les plus ou moins-values sur réalisation de Titres de filiales et participations sont enregistrées à la rubrique « Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs » (cf. note n° 18).

Note n° 17	En millions de francs	1986	1987
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	Dotation aux provisions pour créances douteuses et risques généraux (mouvements nets) (1)	4 746	3 452
	Créances amorties non couvertes par des provisions	122	171
	Récupération sur créances amorties	(90)	(62)

L'analyse du poste « Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises » se présente de la façon suivante :

- (1) dont :
- provisions pour créances douteuses 1986: 4 536 millions de francs
 - provisions pour créances douteuses 1987: 3 813 millions de francs
 - provisions pour risques généraux 1986: 210 millions de francs
 - provisions pour risques généraux 1987: - 361 millions de francs

Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	4 778	3 561
Provisions pour dépréciation des titres de placement	394	884
Provisions pour dépréciation des titres de filiales et participations	(76)	86
Provisions complémentaires pour engagements sociaux		337
Provisions pour dépréciation des dotations	70	45
Autres provisions d'exploitation	(23)	11
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	5 143	4 924

Note n° 18	En millions de francs	1986	1987
Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	Reprise de l'écart de réévaluation sur cession d'immobilisations	20	19
	Montant net de plus et moins-values de cessions des titres de participation et autres immobilisations (1)	(19)	196
	Produits d'impôt différé relatifs à des charges nées antérieurement au 1 ^{er} janvier 1987 (cf. note n° 19)		633
	Montant net des autres charges et produits sur exercices antérieurs (2)	103	(379)
	Montant net des autres charges et produits exceptionnels (3)	88	183
	Dotations exceptionnelles à la provision pour engagements sociaux	-	(569)
	Net des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	192	83

Les charges et produits exceptionnels se décomposent de la manière suivante :

- (1) Le chiffre est en 1987 influencé par l'introduction en bourse en Suisse des titres de notre filiale BNP Suisse.
(2) Au titre de 1987, est comprise une charge de 299 millions de FRF relative au changement en BNP métropole du mode de calcul de la provision pour congés payés. Pour 1986, il s'agit essentiellement de l'effet sur les impôts différés de la réduction de 50 % à 45 % du taux de l'impôt sur les sociétés, de la révision des modalités d'enregistrement des intérêts sur certains prêts à la clientèle et de la constitution d'une provision pour impôts sur exercices antérieurs.
(3) Le produit relatif à l'exercice 1987 comprend l'incidence de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 45 % à 42 % sur les impôts différés existant à fin 1987.

Note n° 19	En millions de francs	1986	1987
Engagements sociaux	Comme indiqué dans les principes comptables, le groupe BNP a constitué une provision pour faire face aux engagements qui lui incombent, évalués au 31 décembre 1987 à 1 156 millions de francs.		
	Compte tenu des provisions forfaitairement constituées sur les exercices antérieurs (1985 et 1986) la dotation exceptionnelle de l'exercice s'est élevée à 906 millions de francs.		
	Après affectation d'une partie substantielle du produit exceptionnel dégagé à l'occasion du changement de méthode de comptabilisation de l'impôt différé (cf. note n° 18) le prélèvement sur le résultat de l'exercice s'élève en solde à 337 millions de francs.		
	La charge relative aux droits nés au cours de l'exercice 1987 ainsi que les variations de la valeur actuelle des engagements sociaux entre le 31 décembre 1986 et 1987 s'élèvent à 26 millions de francs.		

Note n° 20	En millions de francs au 31 décembre	1986	1987
Impôts sur les sociétés	Détail de l'impôt au compte de résultat :		
	• Impôts courants	1 420	1 152
	• Impôts différés	395	389
	Total impôt sur les sociétés	1 815	1 541

En 1986, seule la charge d'impôt différé affectant les produits temporairement non imposables était comptabilisée. La constatation en 1987 des produits d'impôt différé relatifs aux charges provisionnées dont la déductibilité fiscale est reportée a réduit la dotation aux impôts différés.

L'incidence de la variation du taux d'imposition en 1988 (42 % contre 45 % en 1987), déterminée sur la base du montant net d'impôt différé au bilan est enregistré en 1987 à la rubrique « Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs » du compte de résultats.

La charge d'impôt effective ressort à 33,9 % en 1987 contre 36,4 % en 1986 alors que le taux normal de l'impôt sur les bénéfices en France est de 45 % en 1987 et 1986. La différence peut s'analyser de la façon suivante :

Au bilan à fin 1987 l'encours net des impôts différés s'élève à 1 396 millions de FRF.

En pourcentage	1986	1987
Taux normal de l'impôt	45,0	45,0
Effet du taux réduit (15 %) sur les plus-values à long terme	(11,5)	(3,3)
Résultat des mises en équivalence	(3,3)	(1,7)
Charges non déductibles	3,6	15,5
Différentiel de taux d'imposition des sociétés étrangères et effet des éléments non imposés au taux normal à l'étranger	0,2	(1,0)
Effet de la non-déductibilité de la contribution annuelle des Institutions Financières	1,3	1,5
Produits non soumis à l'impôt	(1,5)	(20,3)
Divers	2,6	(1,8)
Taux effectif	36,4	33,9

Note n° 21	En millions de francs	1986	1987
Bénéfice par action	Le bénéfice net par action, rapport du résultat consolidé, part du Groupe et du nombre d'actions émises, sur la base des 58 791 788 actions ou certificats d'investissements existant au 31 décembre	1987 s'établit à F 48,22 par titre pour l'année 1987 contre F 51,28 pour l'année 1986.	

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 1987

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances le 25 mai 1982, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Banque Nationale de Paris, tels qu'ils sont annexés au présent rapport
- la vérification du rapport sur la gestion du groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Opinion sur les comptes consolidés

Le bilan consolidé qui vous est présenté s'élève à un total de 975 483 870 milliers de francs et fait ressortir pour l'exercice 1987 un bénéfice consolidé de 2834 745 milliers de francs, correspondant à la part du groupe.

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Il convient de préciser que les provisions destinées à couvrir les risques « pays » restent d'une appréciation difficile dans le contexte économique mondial actuel et notamment en l'absence de pratiques nationales ou internationales généralement acceptées. Ces provisions, dont le montant global est mentionné dans la note 6 des états financiers consolidés, ont fait l'objet d'estimations par la Direction Générale de votre Banque et se situent, en général, à un niveau élevé par rapport à celui pratiqué par les grandes banques anglo-américaines.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Fait à Paris, le 26 avril 1988

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
« Berder, Viala, Buchalet & Autres »

L. Viala
R. Leveillé-Nizerolle

Befec-Mulquin & Associés

J. Raffegau
J. Guegan

Commissaires aux Comptes,
membres de la Compagnie Régionale
de Paris.



LE BILAN ET LES RÉSULTATS DE LA BNP

LE BILAN

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1987 s'élève à 838,6 milliards de francs, contre 807,4 milliards de francs l'exercice précédent (+ 3,9 %).

PRINCIPAUX POSTES

ACTIF

Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'Étranger s'établissent à 353,1 milliards de francs, contre 313,3 milliards de francs en 1986 soit une hausse de 12,7 %.

Etablissements de Crédit et Institutions Financières

Ce compte qui atteint 273,1 milliards de francs diminue de 6,7 %.

Bons du Trésor, pensions, achats ferme et créances négociables sur les marchés

Ce poste s'établit à 76,0 milliards de francs, contre 67,5 milliards de francs au 31 décembre 1986, soit une progression de 12,6 %.

Titres de placement

Après amortissements et provisions, les titres de placement sont encore en augmentation : 21,3 milliards de francs contre 19,0 milliards à fin 1986.

Comptes d'investissement

- Le montant des titres de participation et de filiales s'élève à 7,3 milliards de francs contre 5,4 milliards de francs à fin 1986.

- Les prêts participatifs ressortent à 2,2 milliards de francs contre 2,8 milliards de francs à fin 1986.

- Poste « Immobilisations » :
Ce poste est en augmentation :
5,5 milliards de francs à fin 1987 contre
4,8 milliards de francs à fin 1986.

PASSIF

Dépôts à la clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse et les créances négociables sur les marchés, s'élève à 327,0 milliards de francs contre 312,0 milliards de francs l'exercice précédent, soit une augmentation de 4,8 %.

Dépôts des banques

(inclus Instituts d'Emission, Trésor Public et C.C.P.)

L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 258,0 milliards de francs, en diminution de 20,9 milliards de francs (- 7,5 %) par rapport à l'année 1986.

Valeurs données en pension ou vendues ferme

Elles s'élèvent à 79,4 milliards de francs contre 52,6 milliards de francs l'année précédente.

Capitaux permanents

Les capitaux permanents, après répartition, se présentent de la manière suivante (en MF) :

	1987	(rappel) 1986
Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglemés, report à nouveau)	13 660	12 799
Provision pour investissements	55	58
Titres participatifs	2 165	1 973
Provision réglemée des amortissements dérogatoires	240	175
Titres subordonnés à durée indéterminée en francs	2 000	2 000
Titres subordonnés à durée indéterminée en devises	2 670	3 227
Sous-total	20 790	20 232
Emprunts obligataires en francs et en devises	45 062	45 676
Total	65 852	65 908

LES RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 1 546 millions de francs contre 1 163 millions de francs l'exercice précédent, en augmentation de 32,9 %.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 22 620 millions de francs (+ 0,2 %).

Après enregistrement des frais généraux et amortissements (16 418 millions de francs, + 3,6 %) et des produits accessoires, le résultat avant provisions, impôts et divers s'établit à 6 233 millions de francs.

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire ressort à 1 678 millions de francs (+ 1,4 %).

Les frais généraux et amortissements s'élèvent à 1 104 millions de francs (- 5,2 %). Le résultat avant provisions, impôts et divers s'établit à 583 millions de francs.

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 24 298 millions de francs, en augmentation de 70 millions de francs (+ 0,3 %).

A ce produit net d'exploitation bancaire de 24 298 MF viennent s'ajouter les produits accessoires + 40 MF
Et, après déduction :
• des frais généraux }
• des amortissements } - 17 522 MF

Le résultat avant provisions, impôts et divers s'élève à .. 6 816 MF
Sur lequel s'imputent :

- la balance des produits et charges exceptionnels et sur exercices antérieurs - 130 MF
- le net des dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation (dont charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux - 3 473 MF) - 4 346 MF
- la participation des salariés - 130 MF
- l'impôt sur les sociétés 87 - 664 MF

faisant ressortir un bénéfice net de 1 546 MF

Les Etats Financiers de la B.N.P. sont établis selon des principes comptables analogues à ceux appliqués aux états financiers consolidés, ce qui permet de se référer aux notes annexées à ceux-ci.

BILAN DE LA BNP

31.12.1986	Actif	31.12.1987	(en milliers de francs)
9 691 178		11 200 902	Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux
292 780 877		273 086 797	Établissements de crédit et institutions financières
18 992 636		17 067 184	• Comptes ordinaires
273 788 241		256 019 613	• Prêts, emprunts et comptes à terme
67 480 949		76 033 715	Bons du Trésor, pensions, achats ferme et créances négociables sur les marchés valeurs données en pension ou vendues ferme
313 340 415		353 178 267	Clientèle
38 183 567		35 444 865	• Créances commerciales
73 338 990		86 105 590	• Autres crédits à court terme
86 089 101		91 282 226	• Crédits à moyen terme
85 566 999		102 752 622	• Crédits à long terme
30 161 758		37 592 964	• Comptes débiteurs de la clientèle
			• Sociétés et entrepreneurs individuels: Comptes ordinaires
			Comptes à terme
			• Particuliers: Comptes ordinaires
			Comptes à terme
			• Divers: Comptes ordinaires
			Comptes à terme
			• Comptes d'épargne à régime spécial
			• Bons de caisse et créances négociables sur les marchés
91 827 931		88 564 395	Autres comptes
54 352 562		55 876 594	Valeurs à l'encaissement
			Comptes exigibles après encaissement
26 129 421		26 597 885	Comptes de régularisation provisions et divers
11 345 948		6 089 916	Opérations sur titres
19 013 917		21 301 023	Titres de placement
6 604 750		6 461 643	• Fonds d'Etat, bons et obligations
12 409 167		14 839 380	• Autres titres de placement
13 086 265		15 007 373	Investissement
5 432 266		7 280 696	Titres de participation et de filiales
2 298 207		1 640 077	Prêts participatifs clientèle
520 473		560 452	Prêts participatifs aux institutions financières
4 835 319		5 526 148	Immobilisations
221 851		259 683	Location avec option d'achat et crédit-bail
			Obligations
			• en devises à moyen et long terme
			• en francs à long terme
			Obligations «subordonnées» en devises à long terme
			Fonds propres et titres assimilés
			• Titres subordonnés à durée indéterminée
			• Titres participatifs
			• Ecart de réévaluation
			Provision réglementée
			Réserve réglementée: écart sur éléments non amortissables
			Réserve réglementée: écart sur éléments amortissables
			• Amortissements réglementés
			• Amortissements complémentaires des investissements
			• Provision pour investissement
			• Provision réglementée des amortissements dérogatoires
			• Réserves
			• Capital
			• Report à nouveau
807 443 383		838 632 155	Bénéfice de l'exercice
			Total
1986		1987	Hors-bilan
16 598 818		27 028 490	Cautions, avals, autres garanties:
20 025 764		18 859 837	• d'ordre d'établissements de crédits et d'institutions financières
71 446 140		80 451 789	• reçus d'établissements de crédits et d'institutions financières
76 489 195		79 282 771	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
6 137 551		3 370 384	Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties d'ordre clientèle
—		2 250	Acceptations à payer et divers
651 359		598 088	Engagements de crédit-bail mobilier
			Engagements de crédit-bail immobilier

Passif			Passif		
31.12.1986	avant affectation du résultat	31.12.1987	31.12.1986	après affectation du résultat	31.12.1987
24 506 658		32 836 728	24 506 658		32 836 728
254 423 741		225 158 586	254 423 741		225 158 586
25 653 896		22 178 531	25 653 896		22 178 531
228 769 845		202 980 055	228 769 845		202 980 055
52 636 547		79 395 747	52 636 547		79 395 747
311 964 348		327 021 308	311 964 348		327 021 308
48 793 101		51 859 218	48 793 101		51 859 218
38 237 155		44 306 118	38 237 155		44 306 118
53 416 754		53 296 975	53 416 754		53 296 975
20 232 268		21 885 561	20 232 268		21 885 561
17 306 057		11 728 455	17 306 057		11 728 455
4 661 268		6 177 709	4 661 268		6 177 709
76 999 618		85 422 976	76 999 618		85 422 976
52 318 127		52 344 296	52 318 127		62 344 296
97 416 236		107 691 273	98 004 740		108 367 906
45 980 830		53 736 937	45 980 830		53 736 937
44 638 168		49 655 206	45 226 672		50 331 859
6 797 238		4 299 130	6 797 238		4 299 110
45 675 668		45 061 998	45 675 668		45 061 998
25 569 044		23 121 084	25 569 044		23 121 084
20 106 624		21 940 914	20 106 624		21 940 914
19 657 034		19 920 689	20 231 681		20 789 882
5 227 500		4 670 000	5 227 500		4 670 000
1 972 794		2 164 723	1 972 794		2 164 723
7 200 294		6 834 723	7 200 294		6 834 723
92 172		85 735	92 172		85 735
40 976		7 976	40 976		7 976
128 061		113 428	128 061		113 428
7 981		7 976	7 981		7 976
471 698		471 698	471 698		471 698
58 228		55 504	58 228		55 504
174 572		240 474	174 572		240 474
8 799 470		9 160 501	9 374 284		10 029 898
2 672 354		2 939 589	2 672 354		2 939 589
11 228		11 061	11 061		10 857
12 456 740		13 085 966	13 031 387		13 955 159
1 163 151		1 545 826			
807 443 383		838 632 155	807 443 383		838 632 155

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP

1986	Débit	1987	(en milliers de francs)	1986	Crédit	1987
44 570 567		44 896 542		68 799 008		69 194 644
23 817 513		23 778 528		28 096 029		27 907 003
19 993 949		19 788 376		21 740 804		22 306 923
3 702 307		3 850 527		6 261 847		5 509 344
121 257		139 625		93 378		90 736
13 578 051		13 887 624		31 557 391		31 465 897
				26 128 833		25 936 752
				4 378 969		4 431 008
				1 049 589		1 098 137
		30 339		13 478		50 999
5 175 947		4 874 518				
1 548 640		1 693 080				
				5 611 571		6 105 538
450 416		632 453		3 520 539		3 665 207
				15 418		39 918
16 339 610		16 733 990				
11 004 578		11 205 122				
739 523		768 025				
4 595 509		4 760 843				
2 911 466		3 003 269				
13 815		7 600				
124 597		120 566				
2 773 054		2 875 103				
1 684 043		1 757 574				
666 756		787 628				
578 695		745 312				
88 061		42 316				
4 774 238		4 345 996				
903 919		1 491 431		935 215		1 440 681
378 471		280 656		172 814		201 378
117 325		130 183				
1 008 418		664 369				
1 163 151		1 545 826				
69 922 455		70 876 621		69 922 455		70 876 621

	1986	Solde	1987
Produits et charges d'exploitation bancaire	24 228 441		24 298 102
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	4 278 516		4 128 475
• Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, établissements de crédit et institutions financières	1 746 855		2 518 547
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	2 559 540		1 658 817
• Commissions	- 27 879		- 48 889
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	17 979 340		17 578 273
• Crédits à la clientèle			
• Comptes débiteurs de la clientèle			
• Commissions			
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	13 478		20 660
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 5 175 947		- 4 874 518
Autres charges d'exploitation bancaire	- 1 548 640		- 1 693 080
Produits des opérations diverses	5 611 571		6 105 538
Résultats du portefeuille-titres	3 070 123		3 032 754
Produits accessoires	15 418		39 918
Frais généraux	- 16 339 610		- 16 733 990
Charges de personnel (1)	- 11 004 578		- 11 205 122
Impôts et taxes	- 739 523		- 768 025
Charges générales d'exploitation	- 4 595 509		- 4 760 843
• Travaux, fournitures et services extérieurs	- 2 911 466		- 3 003 269
Crédit-bail mobilier, loyers payés	- 13 815		- 7 600
Crédit-bail immobilier, loyers payés	- 124 597		- 120 566
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	- 2 773 054		- 2 875 103
• Autres charges générales d'exploitation	- 1 684 043		- 1 757 574
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	- 666 756		- 787 628
• des immobilisations	- 578 695		- 745 312
• des frais d'établissement	- 88 061		- 42 316
Résultats avant provisions, impôts et divers	7 237 493		6 816 402
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	- 4 774 238		- 4 345 996
Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	31 296		- 50 750
Dotations de l'exercice et reprises des provisions hors exploitation	- 205 657		- 79 278
Participation des salariés	- 117 325		- 130 183
Impôts sur les sociétés	- 1 008 418		- 664 369
Bénéfice de l'exercice	1 163 151		1 545 826
Total			

(1) A compter de 1987 le montant lié à l'accord d'intéressement, régi par l'ordonnance 86-1134 du 21 octobre 1986, est comptabilisé en frais généraux. La référence 1986 a été refaite sur les mêmes bases.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Exercice clos le 31 décembre 1987

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances le 25 mai 1982, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la Banque Nationale de Paris, tels qu'ils sont annexés au présent rapport
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Opinion sur les comptes annuels

Le bilan qui vous est présenté s'élève à un total de 838 632 155 milliers de francs et fait ressortir un bénéfice de 1 545 826 milliers de francs contre 1 163 151 milliers de francs pour l'exercice précédent.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

La directive européenne du 8 décembre 1986 concernant les comptes annuels des banques et autres établissements financiers n'a pas encore donné lieu à publication d'un texte réglementaire définissant l'annexe prévue par la loi.

Dans ce contexte, votre Société n'a pas présenté de notes annexes à ces comptes sociaux. Toutefois, de telles notes sont intégrées aux comptes consolidés qui ont été établis selon les mêmes principes.

Il convient de préciser que les provisions destinées à couvrir les « risques pays » restent d'une appréciation difficile dans le contexte économique mondial actuel et notamment en l'absence de pratiques nationales ou internationales généralement acceptées. Ces provisions qui ont fait l'objet d'estimations par la Direction Générale de votre Banque, se situent, en général, à un niveau élevé par rapport à celui pratiqué par les grandes banques anglo-américaines.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RAPPORT SPÉCIAL

sur les conventions visées
par les articles 101 et 103
de la loi du 24 juillet 1966

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil d'Administration nous a donné avis des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 1987 :

Garantie donnée pour l'émission d'emprunts obligataires effectués par des filiales

Votre Banque s'est portée garante des émissions effectuées par :

- la BNP Bank N.V. pour 65 millions de dollars australiens,
- la BNP Pacific Australia pour 50 millions de dollars australiens,
- la Bank of the West pour 20 millions de dollars américains.

Prêt subordonné

Un prêt subordonné a été accordé à la BNP Norge pour 4,05 millions de deutsche marks le 23 novembre 1987. Il est rémunéré au taux du libor à 3 ou 6 mois.

Autres garanties

Au cours de l'exercice, le protocole de garantie conclu avec le Groupe BNP Bail, relatif aux opérations de location simple ou location avec option d'achat, a été étendu à la Société Locafinance.

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie

Système de garantie des dépôts en banque

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la Banque Nationale de Paris garantit, dans le Groupe, les dépôts de la clientèle des établissements :

- la Banque Nationale de Paris - Intercontinentale "B.N.P.I.",
- la Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi",
- la Banque Nationale de Paris Guyane,
- la Banque Natiotrésorerie,
- la Compagnie du Crédit Universel,
- le Crédit Universel.

Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux filiales du Groupe se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice :

- la Banque Nationale de Paris p.l.c. Londres,
- la Banque Nationale de Paris Suisse,
- la Banque Nationale de Paris Pountney Ltd Jersey,
- l'United Overseas Bank Holding (Suisse),
- la Banque Nationale de Paris Pacific Sydney,
- la Société Givenco,
- la Banque Nationale de Paris Sverige.

Garantie en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes :

- la Société Natiobail,
- la Société Natiocrédimurs,
- la B.N.P. Bail (Natio Equipement),
- la Société Natio Energie,
- la Société Natio Location,
- la Société Natio Crédit Bail,
- la Banque Nationale de Paris España,
- la Banque Nationale de Paris p.l.c. Londres,

- la Banque Nationale de Paris Ltd Irlande,
- la Banco Fiduciario de Panama,
- la Banque Nationale de Paris I.F.S. Singapour,
- la Banque Nationale de Paris Luxembourg S.A.,
- la Banque Nationale de Paris Pacific Australia,
- la Banque Nationale de Paris Bank N.V.,
- "Lettre de confort" aux filiales de Hong Kong.

Les garanties accordées à la Banque Nationale de Paris Canada Corporation et à la Banque Nationale de Paris U.S. Finance Corporation sur les opérations suivantes ont contribué à produire leurs effets :

Banque Nationale de Paris Canada Corporation :

- Emissions ou négociations de billets à ordre jusqu'à un plafond d'un milliard de dollars canadiens porté par décision de votre Conseil d'Administration en date du 9 septembre 1987 à 1,5 milliard de dollars canadiens ;
- Emissions de "Commercial paper notes" jusqu'à un plafond de 200 millions de dollars U.S.

Banque Nationale de Paris U.S. Finance Corporation :

- Emissions de "Commercial paper notes" jusqu'à un plafond de 1,5 milliard de dollars U.S. porté en date du 16 décembre 1987, par votre Conseil d'Administration à un plafond de 3,5 milliards de dollars U.S. ;
- Emissions d'un emprunt obligataire : 260 millions de dollars U.S. Rappelons que dans le cadre de la transformation de la succursale de Francfort en filiale, la Banque Nationale de Paris s'est portée garante des créances demeurées impayées à leur échéance.

Garantie des Administrateurs

La Banque Nationale de Paris s'est portée garante pour le compte des Administrateurs de la Bank of the West, des conséquences pécuniaires d'une action en responsabilité qui serait intentée à leur encontre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Cette garantie a été évaluée à 15 millions de dollars américains.

Prestations intergroupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit en particulier :

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- de locations de bureaux.

Par ailleurs, deux filiales ou sous-filiales de votre établissement : la Banexi et Natio Informatique, nécessitant des financements adaptés à leur type d'activité, ont bénéficié d'avances à des conditions particulières.

Conventions antérieurement conclues ayant cessé au cours de l'exercice

La garantie donnée à l'Euro Latinamerican Bank Ltd Londres a cessé de produire ses effets à dater du 31 décembre 1987.

Par ailleurs, le prêt subordonné accordé à la Saudi International Bank Londres a été remboursé au cours de l'exercice.

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes sociétés du Groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Rapport général :
fait à Paris, le 26 avril 1988

Rapport spécial :
fait à Paris, le 27 avril 1988

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
« Berder, Viala, Buchalet & Autres »

L. Viala
R. Leveillé-Nizerolle
Befec-Mulquin & Associés

J. Raffegau
J. Guegan

Commissaires aux Comptes,
membres de la Compagnie Régionale
de Paris.

RÉSOLUTIONS 1987

17,25 1/5
22

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/87 approuve le bilan et le compte de résultats. Elle arrête le résultat net après impôts à 1 545 826 283,68 F. Ce résultat correspond à un résultat avant impôts de 2 210 195 769,46 F comprenant 634 978 485,30 F de plus-values nettes de cession à long terme et calculé après 4 725 273 590,55 F de dotations nettes aux provisions (7 735 693 820,39 F de dotations brutes et 3 010 420 229,84 de reprises de provisions).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le Conseil d'Administration. Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1987 forme un total de 1 556 887 191,36 F de répartir cette somme de la manière suivante:

1) Dotation à la réserve légale 36 542 790,41 F

2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (B.N.C.I.) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (C.N.E.P.) d'une somme de 349.650,08 F qui ajoutée à l'intérêt minimum soit 177 282,42 F représente un montant global à répartir, de 526 932,50 F soit une somme brute par part de 1,125 F pour la B.N.C.I. et 2 F pour le C.N.E.P. en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3) Dotation aux autres réserves d'une somme de 832 855 243,88 F portant l'ensemble des réserves à 10 623 000 000 F et comprenant :

- 24 583 706 F représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1982;
- 380 342 644,20 F affectés aux réserves ordinaires et 427 928 893,68 F affectés à la réserve spéciale de plus-values à long terme.

4) Répartition d'une somme de 676 105 562,00 F à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris correspondant à une distribution de 11,50 F par action ou certificat d'investissement existant au 31 décembre 1987 assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,75 F portant le montant global à 17,25 F.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au conseil pour fixer la date de mise en paiement de ce dividende.

Le Conseil d'Administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 1^{er} juillet 1965 qu'au titre de 1984 a été réparti un dividende de 19,73 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 9,87 F, soit un total de 29,60 F par action, qu'au titre de 1985 il a été distribué un dividende de 17,68 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,84 F soit un total de 26,52 F par action et qu'au titre de 1986 il a été distribué un dividende de 11 F par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,50 F soit un total de 16,50 F par titre.

5) Affectation d'une somme de 10 856 662,57 F au report à nouveau.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise le Conseil à émettre sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère jusqu'à concurrence d'un montant de 30 milliards de francs valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenable, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime. Pour les émissions en devises, l'imputation sur le montant de l'autorisation sus-visée s'effectuera sur la base du cours de ladite devise au jour de l'émission considérée.

Elle lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 30 milliards de francs ci-dessus fixé.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale faisant usage de la faculté offerte par les articles 217-2 et 217-0 de la loi n° 66-537 du 24/7/66 sur les sociétés commerciales, autorise la Société, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration ou de ses représentants légaux avec tous pouvoirs de délégation, à opérer en Bourse sur les titres représentant le capital de la Banque Nationale de Paris, en vue de régulariser leur marché. L'Assemblée Générale fixe à 10 % des titres représentant le capital le nombre maximum de titres à acquérir dont le prix maximum d'achat est fixé à 600 francs et dont le prix minimum de vente est fixé à 200 francs.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de la présente Assemblée.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration ou à ses représentants légaux, avec faculté de délégation, pour passer dans les limites et conditions fixées ci-dessus, tous ordres de bourse, assurer la tenue des registres des achats et ventes de titres, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et faire en général tout ce qui sera nécessaire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'inscrire directement à un compte de réserves ou de report à nouveau les dividendes qui correspondent aux titres achetés dans le cadre de l'autorisation donnée dans la cinquième résolution.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de nomination à titre de Commissaires aux comptes de la Banque Nationale de Paris de la Société GUÉRARD-VIALA et de la Société Guy BARBIER et Autres (en application des articles 27 à 33 du décret 84-709 du 24/7/84 relatif à l'activité et au contrôle des Etablissements de crédit).

Ils sont chargés de l'examen des comptes des exercices allant de 1988 à 1993.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de nomination de Befec-Mulquin et Associés et de M. Régis Leveillé-Nizerolle à titre de Commissaires aux comptes suppléants (en application des articles 27 à 33 du décret 84-709 du 24/7/84 relatif à l'activité et au contrôle des Etablissements de crédit).

Leur mandat expirera avec celui des commissaires titulaires.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION

DES BÉNÉFICES 1987

DÉBIT

Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	177 282,42
Solde disponible ainsi réparti :	
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	349 650,08
• Réserves	869 398 034,29
• Attribution aux actionnaires	676 105 562,00
• Report à nouveau	10 856 662,57
	1 556 887 191,36

CRÉDIT

Report antérieur	11 060 907,68
Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	1 545 826 283,68
	1 556 887 191,36

RÉPARTITION

DU CAPITAL DE LA BNP

AU 31 DÉCEMBRE 1987

(en application de l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales)

Le capital de F 2 939 589 400 est divisé en 58 791 788 actions de F 50 nominal chacune, dont :

- 46 691 216 sont détenues par l'Etat et 572 par la Caisse des Dépôts et Consignations,
- 12 100 000 sont scindées en certificats d'investissement détenus par le public et en certificats de droit de vote conservés par l'Etat.

PRISES DE PARTICIPATION

En application de l'Article 356 de la Loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les prises de participation intervenues au cours de l'exercice dans des Sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française qui aboutissent, compte tenu le cas échéant des titres déjà en possession de la Société à un pourcentage de détention :

supérieur à 5 %

MATRA MMB, SOCIÉTÉ DU LOUVRE, LUCIA

supérieur à 10 %

GEMOFIM, ARJIL, EPICEA, SUBSTANT, CLEMET, PROMO RÉSIDENCES, PAROR, SAPEXI

supérieur à 20 %

GIE PACIFIC LOCATION, GIE LOCA BRETAGNE, ROSSINI EXPANSION, GIE BAIL 1601

supérieur à 33,33 %

GIE FIRETEX, GIE KORRIBAIL, GIE NORDLINK, COFINDI, COFITEL

supérieur à 50 %

NÉANT

CERTIFICATS

D'INVESTISSEMENT BNP

Afin de régulariser les cours de bourse, la BNP est intervenue sur le marché en achetant 751 600 certificats d'investissement au cours moyen de 277,70 francs, les frais de négociation s'élevant à 859 918 francs ; ces certificats figuraient sur les livres de la BNP à la clôture de l'exercice pour une valeur de 208,7 millions de francs et représentaient une valeur nominale de 37 580 000 francs, soit 1,28 % du capital.

RÉMUNÉRATIONS DES TITRES PARTICIPATIFS

La rémunération des titres participatifs se compose d'une partie fixe égale à 35 % du TMO (taux moyens mensuels de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés) sur la base des taux constatés au cours de la période du 1^{er} mai au 30 avril précédant chaque échéance, et d'une partie variable calculée à partir du TMO en fonction du rapport du résultat net consolidé de 1987 retraité conformément aux stipulations du contrat d'émission, sur le résultat de l'année précédente.

Le résultat utilisé pour le calcul de la partie variable est le résultat net consolidé publié, part du Groupe, de l'ensemble des sociétés consolidées, corrigé de la variation annuelle, part du Groupe, des provisions pour risques généraux constituées en France métropolitaine et non déduit du résultat fiscal soumis à l'impôt sur les sociétés en France métropolitaine.

Le résultat ainsi défini s'est établi à F 2 484,0 millions en 1987 contre F 3 290,8 millions en 1986, à procédures comptables, méthodes de consolidation comparables.

L'ensemble des rémunérations fixe et variable tel que calculées s'élevant à 83,58 % du TMO et étant inférieur au minimum prévu par le contrat d'émission soit 85 % du TMO, c'est à ce niveau que s'établira la rémunération. Sur la base d'un TMO moyen de 9,827 sur la période de référence, le taux de rémunération sera de 8,353 %.

Le 30 juillet 1988 sera donc versé un coupon de F 83,53 aux titres participatifs BNP.

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1983	1984	1985	1986	1987
Situation financière en fin d'exercice :					
• Capital social	1 632 580 000	1 632 580 000	2 122 354 000 (1)	2 672 354 000 (2)	2 939 589 400 (3)
• Nombre d'actions émises	8 162 900	8 162 900	10 611 770	53 447 080 (4)	58 791 788 (3)
• Nombre de parts au 31/12 :					
ex-B.N.C.L.	287 324	265 222	243 120	221 018	198 916
ex-C.N.E.P.	218 944	202 102	185 260	168 418	151 576
Résultats globaux des opérations effectives :					
• Chiffre d'affaires hors taxes	70 173 276 071	80 353 416 411	77 458 217 124	68 171 889 988	68 670 017 141
• Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 424 490 360	6 238 266 919	6 360 911 045	7 904 249 414 (6)	7 604 030 183
• Impôts sur les bénéfices	488 376 187	585 027 231	768 953 907	1 008 417 651	664 369 486
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	81 400 000	93 850 000	118 000 000	131 000 000	149 000 000 (9)
• Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	615 307 618	619 064 833	720 426 150	1 163 150 502	1 545 826 284
• Montant des bénéfices distribués	33 412 728 (7)	161 756 596 (7)	188 260 123 (7)	588 503 361	676 632 495
Résultats des opérations réduits à une seule action :					
• Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	717,23	681,06	515,84	126,57 (4) (6)	115,82
• Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	75,38	75,84	67,89	21,76 (4)	26,29
• Dividende versé à chaque action	4,00	19,73	17,68	11,00 (4)	11,50
Personnel :					
• Nombre de salariés au 31/12 (8)	51 744	51 493	50 643	49 633	48 766
• Montant de la masse salariale	5 991 681 431	6 465 275 131	6 687 707 809	6 829 575 645 (6)	6 931 503 999
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	2 929 683 241	3 249 304 378	3 430 309 184	3 518 483 726	3 587 665 584

(1) Le capital a été porté de 1 632 580 000 F à 2 122 354 000 F par incorporation de réserves.

(2) Le capital a été porté de 2 122 354 000 F à 2 672 354 000 F par émission de 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.

(3) Le capital a été porté de 2 672 354 000 F à 2 939 589 400 F par incorporation de réserves à raison de 1 titre pour 10, portant le nombre d'actions à 46 691 788 et de certificats d'investissement à 12 100 000.

(4) Conversion des 10 611 770 actions d'un nominal de 200 F en 42 447 080 actions d'un nominal de 50 F plus 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.

(5) La contribution à la charge des institutions financières qui revêt, à compter de l'exercice 1984, un caractère permanent a été intégrée au poste impôts et taxes. Pour permettre la comparaison, nous avons transféré de charges exceptionnelles à impôts et taxes la contribution de FRF 118 130 000 enregistrée en 1983.

(6) A compter de 1987, le montant lié à l'accord d'intéressement, régi par l'ordonnance 86-1134 du 21 octobre 1986, est comptabilisé dans les frais généraux. Pour 1986, 55 000 000 F ont été reclassés.

(7) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 230,3 MF en 1982, 280,8 MF en 1983, 148,4 MF en 1984 et 162,0 MF en 1985.

(8) En métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.

(9) Acompte lié à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.

LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 299 du décret sur les Sociétés commerciales)

Sociétés ou groupes de sociétés	Dév.	Cours de change	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos (-)
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la BNP						
I) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la BNP)						
• Bank of the West (San Francisco)	USD	5,340	27 121	91 235	136 818	9 147
• BNP UK Holding Ltd (Londres)	GBP	10,030	57 000		3 103	2 478
• BNP Ireland Ltd (Dublin)	IEP	8,940	8 550	15 353	52 727	3 521
• BNP International Financial Services (Singapour)	SGD	2,678	27 500	9 961	14 331	1 203
• BNP Finanziaria Spa (Italie)	ITL	0,005	9 000 000			
• BNP International Financial Services Ltd (Hong Kong)	HKD	0,687	30 000	29 289	100 588	11 623
• BNP International Financial Services Switzerland (Genève)	CHF	4,185	10 000	- 1 616		- 197
• BNP Sverige (Stockholm)	SEK	0,926	50 000	5		- 1 787
• BNP OHG Francfort	DEM	3,389	100 000		593 138	9 825
• Sté auxiliaire de participation et de gestion SAPEG (Paris)	FRF		98 109	254 775	9 722	- 6 587
• Banque pour l'expansion industrielle - BANEXI (Paris)	FRF		400 000	799 755	224 943	121 540
• BNP Canada (Montréal)	CAD	4,095	49 658	14 819	101 962	3 126
• Banque Natiosorerie (Paris)	FRF		100 000	254 299	3 691 458	42 062
• BNP Espana (Madrid)	ESP	0,050	6 489 579	2 180 310	33 055 559	275 215
• BNP Suisse (Bâle)	CHF	4,185	63 000	112 884	185 603	15 558
• Compagnie du Crédit Universel (Paris)	FRF		137 808	469 768	1 187 712	75 503
• BNP Luxembourg (Luxembourg)	BEL	0,161	1 020 000	997 005	8 381 230	365 053
• BNP Intercontinentale (Paris)	FRF		137 500	603 829	633 147	115 714

II) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la BNP)

• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer - SFOM (Genève)	CHF	4,185	25 000	30 538	3 095	937
• Banco Cidade (Sao Paulo)	BRC	0,074	460 000	1 577 700	15 170 000	37 633
• Banque Multi Commerciale (Zurich)	CHF	4,185	10 000	12 218	17 004	1 307
• BNP Bail « Natioéquipement » (Paris)	FRF		360 000	306 041	2 915 349	34 500
• United Overseas Bank Holding UOB - Holding (Genève)	CHF	4,185	30 000	6 210	14 884	12 946
• Oriental Bank Berhad (Kuala Lumpur)	MYR	2,143	45 000	6 383	72 823	- 358
• Société Paror (Paris)	FRF		728 000	31 840	4 020	- 88 957
• Natiocrédibail (Paris)	FRF		150 000	169 790	472 349	1 641
• Natiovie (Paris)	FRF		216 000	59 874	2 245 306	12 057
• Banque Française du Commerce Extérieur BFCE (Paris)	FRF		1 000 000	240 276	7 675 773	70 424
• Banque Arabe & Internationale d'Investissements BAIH Holding (Luxembourg)	USD	5,340	73 000	3 400	30 385	11 440
• Société Arjil (Paris)	FRF		217 400	362 077	5 876	4 090
• Compagnie d'investissement de Paris - CIP (Paris)	FRF		1 597 557	572 690	395 642	16 759

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

I) Filiales non reprises en A

a) Filiales françaises	
b) Filiales étrangères	

II) Participations non reprises en A

a) Sociétés françaises	
b) Sociétés étrangères	

Les montants encadrés sont indiqués en milliers d'unités monétaires locales. Les autres informations sont exprimées en Milliers de FRF.

Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus			Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société
	Brute	Nette Réévaluation	dont Ecart de Réévaluation			
100,00 %	385 945	385 945			5 421	
100,00 %	357 504	357 504	106 136		97 800	
100,00 %	162 346	162 346		11 781	2 018 276	61 341
100,00 %	85 327	50 224			87 658	
90,00 %	37 294	37 294				
100,00 %	36 913	36 913			465 240	872
100,00 %	30 987	30 987				
100,00 %	48 745	31 581				
99,90 %	318 100	318 100		10 395	2 589 603	488 835
80,00 %	243 570	243 570	92 702			
90,00 %	773 125	773 125	39 334	34 559	894 083	
89,51 %	359 342	262 307	1 243	3 283	11 933	5 954 333
85,17 %	91 926	91 926		20 624	957 327	
79,30 %	313 561	313 561			466 621	179 942
54,99 %	194 579	194 579	43 113	18 000	2 853 777	337 159
69,23 %	398 521	398 521		34 320	1 005 589	83 892
54,50 %	116 794	116 794	2 241	9 333	1 315 136	293 807
51,69 %	221 129	221 129	144 475	12 254	317 371	7 104
47,32 %	79 314	79 314	27 816		9	
45,00 %	117 925	101 089		1 804	193 468	
45,00 %	78 411	78 411		1 410	223 502	2 636
48,25 %	328 345	328 345		12 650	3 000 000	3 866 724
45,24 %	388 507	388 507	90 145	13 242	73 238	
22,50 %	65 446	55 430				
13,73 %	100 000	100 000				
34,00 %	50 982	50 982	10	974	2 637 860	1 360 609
20,00 %	43 199	43 199				
10,00 %	91 931	91 931	1 208	6 000		
10,43 %	47 342	47 342	4 493	3 569		
20,00 %	185 965	115 980		652		
42,17 %	939 005	939 005			24 179	
	57 542	57 542	9 332			
	177 590	168 304	20 994			
	363 376	321 584	11 180			
	308 338	217 866	51 359			

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

FILIALES BANCAIRES ET FINANCIÈRES (1)

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Banque pour l'Expansion Industrielle - Banexi (Groupe)	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de FRF)				
• Total du bilan	2 158,0	2 198,9	2 512,2	L'année 1987 a enregistré une activité en fort développement. En matière d'apports en fonds propres, plus de 350 MF ont été investis contre 200 MF en 1986. Dans les activités d'ingénierie financière, le volume des commissions a pratiquement doublé par rapport à l'année précédente. Dans le domaine de l'immobilier, les tendances favorables de 1986 se sont confirmées et ont permis de dégager des résultats pleinement satisfaisants. Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 169,5 MF contre 196,9 MF en 1986 qui comportait une plus-value exceptionnelle pour la moitié de ce montant.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	927,1	843,5	930,0	
• Fonds propres	941,1	1 012,2	1 312,8	
• Résultats nets	68,0	208,8	169,5	
Compagnie d'Investissement de Paris - CIP				
Part d'intérêt de la BNP: 91,21% (en millions de FRF)				
• Total du bilan	382,2	794,7	2 245,4	La Compagnie a été structurée durant le 1 ^{er} semestre 1987 en société holding de portefeuille regroupant les participations du Groupe dans des affaires industrielles ou commerciales. Le 6 juillet 1987, la Compagnie a été introduite au second marché de la Bourse de Paris par une offre publique de vente portant sur 10% du capital. En fin d'exercice, après absorption de deux autres filiales du Groupe et augmentation du capital, les capitaux propres représentent 2 170 MF et le portefeuille des participations est évalué à 2 251 MF auxquels s'ajoutent 500 MF environ d'actifs de trésorerie.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	—	—	—	
• Fonds propres	38,0	750,0	2 170,2	
• Résultats nets	0,1	19,4	16,8	
Banque Natitresorerie				
Part d'intérêt de la BNP: 99,52% (en millions de FRF)				
• Total du bilan	16 326,6	21 261,2	26 088,7	Banque de marchés et d'arbitrage très active sur toute la gamme des instruments monétaires et financiers, elle a maintenu en 1987 une bonne rentabilité en développant particulièrement cette année son activité sur les outils de protection contre les variations de taux et de cours. S'insérant dans le dispositif d'intervention de la Direction Centrale des Marchés de la BNP auprès de la grande clientèle, elle a créé, fin 1987, une filiale de gestion de Fonds Communs de Placement destinés aux besoins particuliers des entreprises.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	12 523,6	14 097,5	13 169,9	
• Fonds propres	189,9	235,0	354,3	
• Résultats nets	59,1	144,3	42,1	

(1) Sociétés dans lesquelles la BNP détient un contrôle majoritaire.

Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 69,24% (en millions de FRF)			
• Total du bilan	8 136,7	8 873,0	11 176,6
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	7 642,7	8 413,0	10 588,2
• Fonds propres	518,9	749,3	837,5
• Résultats nets	95,5	122,6	127,7

Avec 8 milliards de financements nouveaux, le Groupe a augmenté sa production annuelle de 46% équilibrant ses activités de crédit de consommation et de financements aux entreprises. Le résultat net consolidé affiche une progression de 4,2% malgré une forte pression sur les marges résultant d'un très vif climat concurrentiel.

BNP Bail (Natio Equipement)	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de FRF)			
• Total du bilan	4 573,9	5 888,0	7 294,8
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	4 431,8	5 657,6	6 706,0
• Fonds propres	289,3	296,9	666,0
• Résultats nets	7,6	31,6	34,5

BNP Bail, dénomination commerciale désignant le groupe des sociétés de crédit-bail et de location, mobilier et immobilier, est devenue en 1987 la raison sociale de Natio Equipement et son capital a été porté à 360 millions de francs. Elle a poursuivi son développement et consolidé son rang parmi les leaders de la profession. Les achats de matériels ont atteint 4 037 millions de francs, en progression de 18%. Les loyers encaissés s'élèvent à 2 939 millions de francs, en augmentation de 21%. En sa qualité de holding, BNP Bail a porté sa participation chez:

- Natio Location de 51,61% à 100%;
- Natiocrédibail de 49% à 66%.

Natiolocation	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de FRF)			
• Total du bilan	2 460,1	2 727,0	2 815,9
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 308,2	2 509,2	2 517,2
• Fonds propres	78,6	97,8	108,3
• Résultats nets	19,3	10,5	50,5

Courant 1986, a été créée une société en nom collectif «Locafinance» dans le but de scinder l'activité de «location financière» et celle de «location avec option d'achat». Les loyers encaissés par les deux entités dans l'année totalisent 1 161 millions de francs contre 1 035 millions en progression de 12%. La production relative à la location financière s'est élevée à 900 millions de francs (+ 7%); celle relative à la location avec option d'achat à 300 millions de francs, en régression par rapport à 1986.

Natio Energie	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de FRF)			
• Total du bilan	518,5	646,5	545,4
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	421,8	569,3	503,2
• Fonds propres	15,1	15,1	15,1
• Résultats nets	—	—	—

En 1987, Natio Energie a subi, pour la seconde année consécutive, les conséquences d'une conjoncture défavorable pour son activité, les cours du pétrole se situant à des niveaux faibles. Les investissements de l'année s'élèvent à 83 millions contre 160 l'an passé. Les loyers facturés sont en progression de 25% et représentent 112 millions de francs. Le résultat financier est en stagnation par rapport à 1986 et s'élève à 8,8 millions de francs.

Natiocrédimurs	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de FRF)			
• Total du bilan	63,8	276,7	716,3
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	59,8	259,8	682,1
• Fonds propres	15,0	15,0	15,0
• Résultats nets	0,6	4,2	10,9

Les engagements nouveaux de l'année ont dépassé les prévisions et atteignent 465 millions de francs marquant une croissance de 109% en capitaux, pour un volume de dossiers également en doublement. Natiocrédimurs a confirmé sa position de leader et occupe une part de marché estimée à quelque 15%. Les perspectives pour les années à venir demeurent très encourageantes.

Natiocrédibail	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%			
	(en millions de FRF)		
• Total du bilan	1 680,0	2 584,5	3 624,0
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 531,3	2 367,8	3 369,1
• Fonds propres	117,9	119,5	319,8
• Résultats nets	11,1	2,2	1,6

En 1987, la production crédit-bail des SICOMI a connu une expansion très sensible de l'ordre de 45%. Dans ce contexte très animé, Natiocrédibail s'est hissée nettement en première place avec un volume d'engagements nouveaux plus que doublé par rapport à 1986.

La production s'est élevée à 1 780 millions de francs réalisée à travers 229 opérations. La part de marché de la société a atteint 11,5% contre 8,2% en 1986. Une augmentation du capital social de la société de 100 à 150 millions de francs a entraîné un accroissement de 200 millions de francs des fonds propres en raison des primes versées à cette occasion.

BNP Nouvelle-Calédonie	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%			
	(en millions de FRF)		
• Total du bilan	906,6	1 003,0	1 112,8
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	793,1	879,6	983,4
• Fonds propres	70,6	70,6	73,8
• Résultats nets	5,1	12,2	22,4

La reprise économique et une politique d'exploitation vigoureuse, ont conduit à un résultat net en très sensible augmentation, qui permettra à la BNP Nouvelle-Calédonie de distribuer un dividende exceptionnel.

Banque Nationale de Paris-Guyane	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 79,96%			
	(en millions de FRF)		
• Total du bilan	975,3	967,2	1 180,6
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	794,0	814,7	967,4
• Fonds propres	54,6	68,6	82,7
• Résultats nets	17,5	19,7	20,4

Malgré une conjoncture difficile et la diminution des marges, le résultat d'exploitation est en légère augmentation. Après provisions, qui, cette année, ont dû être constituées pour des montants plus importants, l'accroissement du résultat net permettra de servir un dividende augmenté.

GROUPE B.N.P.I.

Banque Nationale de Paris Intercontinentale B.N.P.I.	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 65,36%			
	(en millions de FRF)		
• Total du bilan	7 508,5	7 286,4	7 791,5
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	6 019,0	6 144,5	6 084,6
• Fonds propres	613,6	679,4	742,0
• Résultats nets	86,1	95,7	115,7

L'année 1987 a été très satisfaisante pour la BNP «I» et ses filiales. Les Groupes de Saint-Denis-de-la-Réunion et de Port-Louis (Ile Maurice) ont notamment connu une progression importante de leurs résultats d'exploitation. Le résultat net de la Maison-mère qui inclut une plus-value de cession d'actions de la BNP (Suisse), au moment de l'introduction en Bourse de ce titre, est en augmentation de près de 21%, pour atteindre 115,7 millions de francs, ce qui permet d'accroître le dividende. Malgré l'évolution défavorable du cours des principales devises, le bilan de la BNP «I» est en augmentation de près de 7%.

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie - B.M.C.I.	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 32,68%			
	(en millions de MAD)		
• Total du bilan	5 118,7	5 768,4	5 643,3
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 760,0	2 905,5	3 031,7
• Fonds propres	156,8	175,2	238,5
• Résultats nets	31,1	46,0	55,3

L'exercice 1987 a confirmé les bonnes évolutions de l'année précédente en termes d'activité et de rentabilité. Le bénéfice net, en accroissement de 20,2%, permettra de distribuer un dividende plus important tout en poursuivant une politique de renforcement des fonds propres.

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - U.B.C.I.	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 32,68%			
	(en millions de TND)		
• Total du bilan	284,4	328,6	318,7
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	224,4	254,1	194,5
• Fonds propres	11,7	15,1	15,1
• Résultats nets	1,5	1,8	2,2

Dans un contexte de dérèglement des conditions bancaires, l'U.B.C.I. a pu, en 1987 améliorer sa marge, les résultats nets enregistrant une progression très sensible de 20%.

Les bénéfices permettent de servir un dividende plus important sur un capital augmenté de 7,5 à 10 millions de dinars.

Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge - BCI MR	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 33,34%			
	(en millions de DJF)		
• Total du bilan	22 585,8	25 987,7	26 750,5
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	21 234,8	22 087,6	24 801,7
• Fonds propres	2 724,0	2 967,4	3 110,6
• Résultats nets	603,4	503,2	443,1

Encore sensibles aux fluctuations des taux d'intérêts sur le marché du dollar, les résultats de la B.C.I.-Mer Rouge se sont maintenus à un niveau satisfaisant grâce à un produit net bancaire en légère progression.

AFRIQUE

Banque Intercontinentale pour le Commerce et l'Industrie - B.C.I. du Niger	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%			
	(en millions de XAF) (30 septembre)		
• Total du bilan	16 539,7	18 021,8	14 080,6
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	14 973,5	16 394,4	12 190,0
• Fonds propres	1 070,2	1 071,7	1 117,2
• Résultats nets	1,5	45,5	180,5

Malgré une baisse de certaines activités, l'exercice 1986/1987 s'est achevé sur un bénéfice net satisfaisant, grâce à des réintégrations importantes de provisions diverses et des produits exceptionnels.

EUROPE

Banque Nationale de Paris p.l.c.	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%			
	(en millions de GBP)		
• Total du bilan	2 478,1	2 700,8	2 516,6
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 445,7	2 663,0	2 487,6
• Fonds propres	61,0	68,6	86,2
• Résultats nets	10,6	10,6	6,4

Malgré l'érosion continue des marges et le fait qu'une partie de son activité est désormais assurée par la BNP Capital Markets, la BNP p.l.c. a réussi à accroître le montant de ses produits grâce notamment aux bonnes performances enregistrées en matière de trésorerie-change.

La nouvelle politique de la Banque d'Angleterre concernant la couverture des risques pays a entraîné la constitution d'importantes provisions supplémentaires. En conséquence, le résultat net est en diminution par rapport à celui de 1986.

Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd	1985	1986	1987
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%			
	(en millions de IEP)		
• Total du bilan	356,4	421,6	491,1
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	317,4	383,8	448,3
• Fonds propres	15,8	17,3	23,9
• Résultats nets	2,4	2,6	3,5

Dans un contexte économique et concurrentiel difficile ayant entraîné le départ de plusieurs banques étrangères, la BNP Ireland a réussi un très bon exercice grâce, en particulier, au développement de l'activité de la Salle des Changes. Aussi, les résultats sont en progression de 35% par rapport à l'exercice précédent.

BNP Bank N.V.	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%				
	(en millions de NLG)			
• Total du bilan	241,3	259,8	350,3	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	234,3	253,7	344,1	
• Fonds propres	5,1	5,4	6,3	
• Résultats nets	0,3	0,8	0,4	

La BNP Bank N.V. possède depuis fin 1987 une troisième filiale, la BNP Securities qui, disposant d'un siège à la bourse d'Amsterdam, exerce une activité de courtage titres et marchés financiers. Les coûts de création et de démarrage des filiales de la BNP Bank N.V. ont fortement pesé sur les frais généraux, entraînant une baisse du résultat net.

Banque Nationale de Paris (Suisse) SA	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 67,85%				
	(en millions de CHF)			
• Total du bilan	2 105,1	2 142,4	2 169,7	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 970,7	1 979,1	1 998,0	
• Fonds propres	148,1	153,3	175,9	
• Résultats nets	14,3	15,2	15,6	

Une activité commerciale soutenue et de bonnes performances en matière d'opérations de change ont permis à la BNP Suisse de compenser l'impact négatif des résultats du secteur commodities dû principalement à la baisse du prix du baril de pétrole, de la dépréciation du dollar vis-à-vis du franc suisse et de la chute du marché boursier en octobre 1987. Le résultat net, de ce fait, ressort légèrement supérieur à celui de 1986.

United Overseas Bank Genève	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 50% via UOB holding qui détient 100% d'UOB Genève				
	(en millions de CHF)			
• Total du bilan	3 423,1	3 310,7	3 326,2	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	3 083,9	2 918,5	2 885,0	
• Fonds propres	302,2	325,5	346,0	
• Résultats nets	40,7	35,9	5,0	

Après le retrait de la Bank of America, le capital de l'U.O.B. est détenu par la BNP et la Dresdner Bank à partir du 31 décembre 1987. Le résultat d'exploitation de l'U.O.B. progresse de 13,8%; cette augmentation a été réalisée en dépit d'un environnement peu favorable. D'importantes provisions conformes aux exigences de la Commission Fédérale des Banques en matière de risques souverains ont été constituées et le résultat net ressort en conséquence à CHF 5 millions; les succursales et filiales ont poursuivi leur expansion dans de très bonnes conditions.

Banque Multicommerciale	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 78,00%				
	(en millions de CHF)			
• Total du bilan	144,0	137,4	158,2	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	133,3	128,1	145,8	
• Fonds propres	20,8	22,1	22,2	
• Résultats nets	1,3	1,4	1,3	

L'exercice 1987 se termine par un bénéfice net comparable à celui des deux années précédentes malgré un résultat d'exploitation moindre sur lequel ont pesé la baisse du dollar, et une forte progression des frais de personnel et de fonctionnement (installations) pour diversifier et relancer l'exploitation.

BNP Norge A/S	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 75,00%				
	(en millions de NOK)			
• Total du bilan	189,5	507,4	891,4	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	180,2	464,5	839,2	
• Fonds propres	40,0	39,5	39,5	
• Résultats nets	-0,5	-	0,5	

Le développement s'est effectué dans tous les compartiments de la banque et, en particulier, grâce aux prêts à la clientèle qui se sont accrus de 74%. Un résultat de NOK 2 623 000 avant provisions a ainsi pu être dégagé à l'issue d'un deuxième exercice complet.

BNP España S.A.	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 75,64%				
	(en millions de ESP)			
• Total du bilan	230 242,8	220 230,4	300 549,7	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	167 352,5	160 283,8	160 754,8	
• Fonds propres	5 371,9	7 337,0	8 669,9	
• Résultats nets	870,2	1 071,0	276,0	

En dépit des succès obtenus par la BNP España pour limiter fortement sa dépendance vis-à-vis des taux du marché en développant résolument la collecte des ressources de clientèle de particuliers, la hausse brutale au premier semestre de ces taux a eu un impact négatif sur l'exploitation. Les résultats 1987 ont subi de plus les conséquences de la chute du marché boursier espagnol et des mesures plus contraignantes adoptées par les pouvoirs publics en matière de provision sur les encours de crédits accordés.

BNP S.A. & CO Deutschland OHG	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%				
	(chiffres de la succursale) (en millions de DEM)			
• Total du bilan	2 839,7	3 383,5	3 098,9	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 733,9	2 954,0	2 670,8	
• Fonds propres	100,5	125,0	125,0	
• Résultats nets	2,0	3,6	9,8	

L'année 1987 a vu une forte progression des résultats de la BNP S.A. & CO Deutschland OHG malgré un environnement extrêmement difficile, du fait de la liquidité des entreprises, des faibles taux d'intérêt et de la désaffection des clients pour le marché financier. L'amélioration de la rentabilité s'explique par l'apport des nouvelles activités (financier et leasing) et les bons résultats en matière de change.

Banque Nationale de Paris (Luxembourg) S.A.	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 84,24%				
	(en millions de LUF)			
• Total du bilan	116 014,6	115 401,9	116 150,2	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	107 660,9	104 617,4	105 993,5	
• Fonds propres	1 600,1	1 805,3	2 017,0	
• Résultats nets	318,1	324,7	365,1	

Dans un contexte économique plus difficile et face à une concurrence qui s'est renforcée, la BNP Luxembourg a effectué un exercice satisfaisant grâce notamment au développement des activités financières et à l'amélioration de ses marges. Les résultats ressortent en hausse de 12,2% sur l'exercice précédent.

AMÉRIQUE

French American Banking Corporation - F.A.B.C.	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%				
	(en millions de USD)			
• Total du bilan	2 206,4	2 487,0	2 607,9	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 035,3	2 241,8	2 348,9	
• Fonds propres	96,4	101,7	104,3	
• Résultats nets	7,3	4,6	1,5	

Les résultats de la F.A.B.C. ont été affectés par les frais exceptionnels liés à sa nouvelle installation au World Financial Center et au renforcement de ses moyens opérationnels. Notre filiale est maintenant en mesure d'accroître son action d'exploitation auprès de sa clientèle traditionnelle de négociants et correspondants et de l'étendre à de nouveaux secteurs - immobilier notamment.

Bank of the West	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00%				
	(en millions de USD)			
• Total du bilan	1 274,9	1 362,4	1 460,6	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	980,3	1 089,6	1 125,0	
• Fonds propres	116,5	112,5	118,4	
• Résultats nets	-4,0	5,8	9,1	

Une forte augmentation de l'activité commerciale de la banque et le contrôle rigoureux des frais généraux ont permis de dégager un résultat net en sensible amélioration par rapport aux années précédentes.

BNP Canada	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 96,37%				
	(en millions de CAD) (31 octobre)			
• Total du bilan	1 243,9	1 303,8	1 462,9	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	897,6	979,1	1 113,1	
• Fonds propres	61,1	62,2	64,5	
• Résultats nets	1,1	2,3	3,1	

Avec son fonds de commerce assaini, la BNP (Canada), l'une des plus importantes banques à capitaux étrangers au Canada, a poursuivi le développement de ses activités, aussi bien auprès des grandes entreprises canadiennes et françaises que des moyennes. La position de notre filiale dans la province de Québec est prépondérante. La refonte du cadre juridique régissant les marchés financiers canadiens permettra à notre filiale de développer ses activités dans des domaines autres que la banque commerciale, notamment le leasing et les services financiers.

Banque Nationale de Paris (Panama)	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 77,88%				
	(en millions de USD)			
• Total du bilan	397,3	311,6	270,4	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	373,3	292,4	251,2	
• Fonds propres	11,3	10,8	9,4	
• Résultats nets	1,1	1,0	0,6	

Notre filiale à Panama a une exploitation orientée principalement sur l'activité domestique. Sur le plan économique, la République de Panama n'a pas trop souffert en 1987 des événements qui ont perturbé sa vie politique intérieure, ce qui a permis à notre implantation de réaliser un exercice satisfaisant en matière de emplois.

ASIE-OCÉANIE

BNP International Financial Services Singapour	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de SGD)				
• Total du bilan	186,8	220,6	109,4	Le contexte économique régional s'est globalement amélioré permettant à Singapour de renforcer encore sa position de centre majeur de services en Asie du Sud-Est. Après une année 1986 particulièrement difficile, la banque dont l'activité de gestion de fortune et de trading n'ont pas été épargnées par la crise mondiale a dégagé en 1987 des résultats satisfaisants et poursuit ses efforts pour accroître sa présence sur les marchés régionaux.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	125,9	161,1	69,8	
• Fonds propres	12,6	27,8	17,5	
• Résultats nets	0,2	- 10,3	1,2	

BNP International Financial Services (Hong Kong) Ltd	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de HKD)				
• Total du bilan	816,0	609,9	1 098,1	Au cours de l'exercice écoulé, l'I.F.S. Hong Kong a connu un accroissement important des fonds contrôlés et une augmentation substantielle des profits.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	614,4	516,5	1 034,2	
• Fonds propres	46,1	53,3	59,3	
• Résultats nets	7,2	9,0	11,7	

BNP Pacific (Australia) Ltd	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 100,00% (en millions de AUD)				
• Total du bilan	892,1	1 399,4	1 409,4	Cette filiale parfaitement intégrée au dispositif BNP en Australie, a continué le développement de ses opérations de banque d'affaires et de liaison mais dans un environnement de forte concurrence et de rétrécissement des marges.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	846,6	1 330,7	1 345,2	
• Fonds propres	11,4	11,6	12,5	
• Résultats nets	0,2	0,9	1,8	

BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Natiobail	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 36,16% (en millions de FRF)				
• Total du bilan	1 617,2	1 536,1	1 437,8	Comme ces dernières années, l'activité de Natiobail est limitée à l'encaissement des loyers concernant les opérations engagées. Seules quelques extensions d'immeubles appartenant à la société ont conduit à signer pour 17 millions de francs de nouveaux contrats de crédit-bail. Par contre, au cours de l'année, les entrées en crédit-bail ont totalisé 45 millions de francs provenant de contrats antérieurement signés.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 580,0	1 502,7	1 403,9	
• Fonds propres	284,3	287,5	290,6	
• Résultats nets	63,8	62,4	76,9	

AFRIQUE

United Bank for Africa Ltd - UBA	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 28,89% (en millions de NGN) (31 mars)				
• Total du bilan	4 802,9	4 617,6	5 656,7	L'UBA a dégagé pour l'exercice clos au 31/3/87 un bénéfice net en progression de 75%. L'exercice en cours soutenu par une politique de relance économique devrait être également satisfaisant. Après avoir été dévalué de 80%, le Naira semble avoir trouvé un taux d'équilibre à FRF 1,30.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 932,2	1 996,0	3 600,8	
• Fonds propres	184,5	209,1	238,8	
• Résultats nets	34,2	42,1	73,7	

Banque du Caire et de Paris	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 49,00% (en millions de EGP)				
• Total du bilan	163,6	147,2	162,0	Dans un contexte économique marqué par les mesures prises par les Autorités en concertation avec le F.M.I., la Banque du Caire et de Paris a enregistré une augmentation sensible de son fonds de commerce clientèle et a dégagé un résultat d'exploitation en progrès qui a permis de consolider sensiblement les fonds propres.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	135,6	117,6	128,3	
• Fonds propres	11,3	11,4	12,1	
• Résultats nets	-	2,0	1,4	

MOYEN-ORIENT

The Arab European Financial Management Co - AREF	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 17,96% (en millions de KWD)				
• Total du bilan	9,2	9,8	14,1	Les activités se sont développées de manière satisfaisante permettant une amélioration des produits d'exploitation de 25% malgré l'apparition d'une conjoncture moins porteuse en fin d'année. L'exercice a permis de compléter les provisions pour risques commerciaux substantiels et de dégager un résultat net affecté au renforcement des fonds propres.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	8,5	8,9	10,9	
• Fonds propres	2,1	1,6	1,3	
• Résultats nets	- 0,5	- 0,3	0,2	

EUROPE

Europa de Financiacion Inversion y Promocion SA - Eurofip	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 40,00% (en millions de ESP)				
• Total du bilan	2 547,1	2 036,2	1 490,0	A la suite d'un nouvel accord signé en juin 1987 entre les deux actionnaires (la BNP et le Banco Central), Eurofip s'est orienté vers des activités de banque d'affaires: ingénierie financière, fusion et acquisition, et prises de participation dans des sociétés en expansion.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 129,2	1 211,7	1 302,7	
• Fonds propres	994,0	1 098,3	1 093,4	
• Résultats nets	99,6	294,8	125,4	

BNP AK Bankasi	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 40,69% (en millions de TRL)				
• Total du bilan		27 100,8	50 274,3	Pour son deuxième exercice, la BNP AK Bankasi a poursuivi son expansion, et doublé son résultat net. Cette bonne performance résulte de la poursuite du placement de ses fonds propres et du développement très sensible de son fonds de commerce.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques		15 534,4	32 140,4	
• Fonds propres		10 056,8	11 374,6	
• Résultats nets		2 641,8	5 375,3	

AMÉRIQUE

Banco Cidade de Sao Paulo	1985	1986	1987	
Part d'intérêt de la BNP: 45,00% (en millions de BRC)				
• Total du bilan	1 970 520,5	5 732,5	24 709,6	Le Banco Cidade a enregistré en 1987 un résultat tout juste équilibré correspondant à la contre-valeur à USD 570 000, contre USD 7 millions en 1986. Dans un contexte économique et financier très difficile le Banco Cidade a dû prendre des mesures pour réorienter sa politique de crédit et contrôler ses frais généraux alors qu'une partie des dépôts à court terme s'orientait vers des placements d'épargne ou des comptes à terme plus coûteux. Des provisions importantes ont dû être constituées.
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 524 252,7	4 954,3	19 713,4	
• Fonds propres	194 862,2	353,9	2 037,7	
• Résultats nets	36 462,3	108,6	37,6	

(le 1/3/86, changement d'unité monétaire locale: 1 cruzado = 1000 cruzeiros)

ASIE-OCEANIE

Oriental Bank	1985	1986	1987	L'activité et les résultats ont été affectés par une conjoncture locale difficile, dans une économie particulièrement sensible aux variations des cours des matières premières.
	(en millions de MYR)			
Part d'intérêt de la BNP: 22,50%				
• Total du bilan	855,4	959,5	1 150,4	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	728,9	726,0	870,0	
• Fonds propres	49,1	50,6	51,3	
• Résultats nets	1,6	1,6	- 0,3	

Australian European Finance Corporation Ltd (AEFC)	1985	1986	1987	La majorité du capital de cette Merchant Bank est détenue depuis 1983 par la Commonwealth Bank of Australia. Dans un climat concurrentiel pourtant très vif, cette banque associée a enregistré une progression sensible de ses activités et de son résultat d'exploitation.
	(en millions de AUD) (30 juin)			
Part d'intérêt de la BNP: 19,00%				
• Total du bilan	1 031,0	1 304,6	1 693,7	
• Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 014,6	1 218,4	1 595,7	
• Fonds propres	44,7	58,5	65,9	
• Résultats nets	5,9	5,0	10,3	

ASSOCIATED BANKS OF EUROPE-ABECOR

Créée en 1974, Abecor est une association de banques européennes qui comptent toutes parmi les plus importantes de leur pays. Grâce à une étroite coopération technique, ces institutions s'efforcent d'élargir et d'améliorer l'éventail des services financiers qu'elles mettent à la disposition de l'ensemble de leurs clients, particuliers et entreprises.

Avec des ressources de près de 600 milliards de dollars et un réseau de plus de 12 000 points d'exploitation répartis dans 120 pays, elles sont à même de fournir rapidement une information financière élaborée et d'apporter le concours de leur expérience en matière de transactions internationales.

Les banques membres d'Abecor sont :

- Algemene Bank Nederland, Pays-Bas
- Banca Nazionale del Lavoro, Italie
- Banque Bruxelles Lambert, Belgique
- Banque Internationale à Luxembourg
- Banque Nationale de Paris, France
- Barclays Bank, Royaume-Uni

- Bayerische Hypotheken-und Wechsel-Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
 - Dresdner Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
 - Österreichische Länderbank, Autriche
- Membre associé :
- Banque de la Société Financière Européenne, France.

Banque Nationale de Paris

Exercice 1987

Société anonyme au capital de 2 672 354 000 F - 16, boulevard des Italiens 75009 Paris - RC Paris B 662 042 449

Création : DESIGN STRATEGY, Villa Souchet, 105, avenue Gambetta, 75020 Paris, 43 66 55 33.
Designers : David Vollborth, Catherine Derville.

Photos : Jean-Philippe Caulliez, couverture, pp 1, 12, 16, 24, 31, 39, 57.
Citévision : Jean-Pierre Elie, p 2. Image Bank : Brett Froomer, p 6, Alain Choynet, p 9.
Fotogram-Stone : p 23, Gérard Loucel, p 11, Olivier Benn, p 34. Explorer : Bernard Gérard, p 19.

Photogravure : Arto, Ambroise. Photocomposition : Ere Nouvelle. Montage : Art 88.
Imprimé en France : Industries Graphiques de Paris.

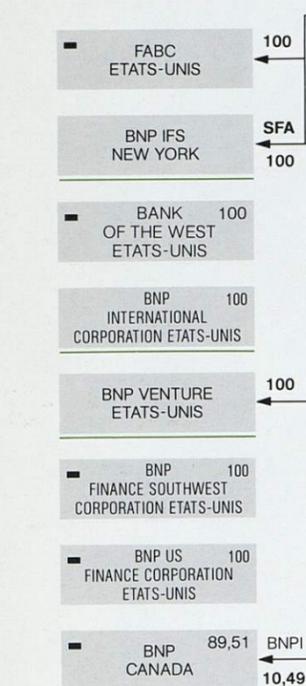
PB 880046

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DES PARTICIPATIONS

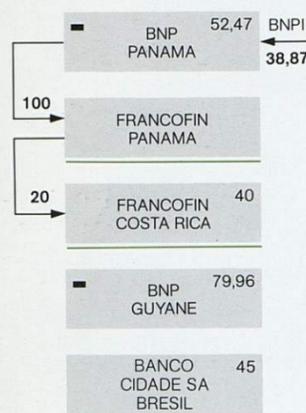


ORGANIGRAMME DU GROUPE BNP AU 31 DÉCEMBRE 1987

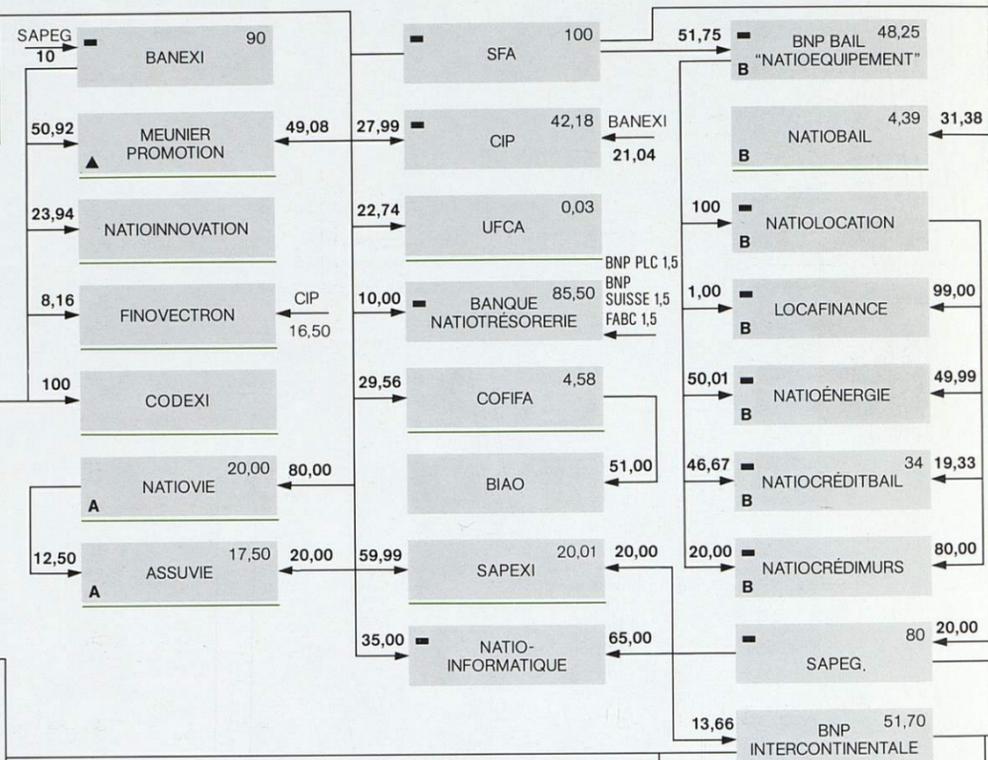
AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD



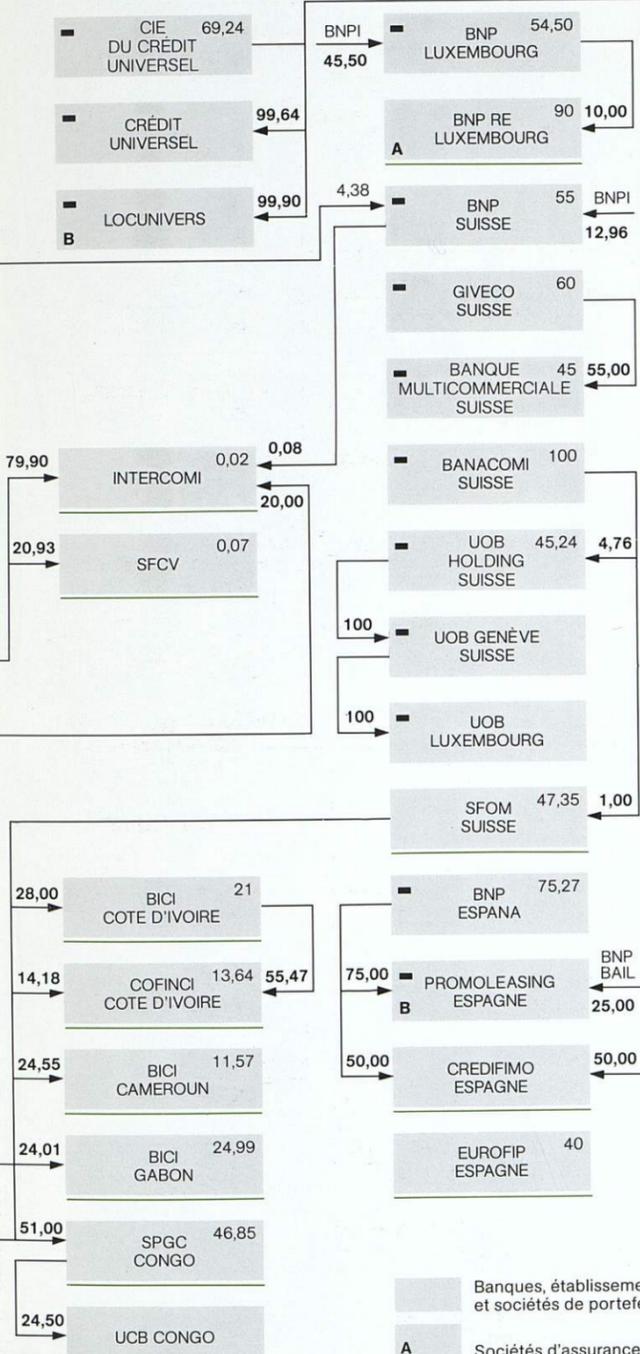
FRANCE



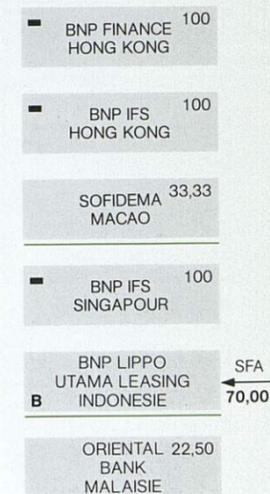
AFRIQUE



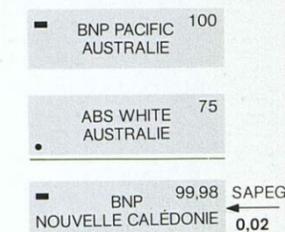
EUROPE



ASIE



Océanie



- Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille
- Charges d'Agents de Change
- A Sociétés d'assurances
- Filiales
- B Sociétés de crédit-bail et assimilées
- Participations
- ▲ Sociétés immobilières
- % Pourcentage de participation de la BNP

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement, plus de 20% du capital à la date du 31 décembre 1987 dans les Institutions Financières ou Sociétés qui suivent:

INTÉGRATION GLOBALE

Institutions Financières	% de contrôle
Société Françaises	
• Banexi	100,00
• BNP Bail « Natioéquipement »	100,00
• Natiolocation	100,00
• Locafinance	100,00
• Natioénergie	100,00
• Natiocrédibail	100,00
• Natiocrédimurs	100,00
• Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	69,24
• Banque Natio trésorerie	100,00
• Société Financière Auxiliaire « SFA »	100,00
• Compagnie d'Investissements de Paris « CIP »	91,21
• Banque Nationale de Paris Intercontinentale « B.N.P.I. »	65,36
• B.N.P. Guyane	79,96
• B.N.P. Nouvelle Calédonie	100,00
Sociétés Etrangères	
Europe	
• B.N.P. (Luxembourg) SA	100,00
• B.N.P. U.K. holdings Ltd	100,00
• B.N.P. plc	100,00
• B.N.P. Capital Markets Ltd	100,00
• ARK Securities Ltd	75,00
• B.N.P. (Ireland) Ltd	100,00
• B.N.P. Norge A/S	75,00
• B.N.P. Bank N.V.	100,00
• B.N.P. SA & CO (Deutschland) OHG	100,00
• United Overseas Bank (groupe)	50,00
• B.N.P. (Suisse) SA	72,34
• Banque Multicommerciale	78,00
• Banacomì	100,00
• Givéco	60,00
• B.N.P. España SA	75,76
• Promoleasing SA	100,00
• B.N.P. Leasing S.P.A.	100,00
Afrique	
• B.I.C.I. du Niger	100,00
Amérique	
• F.A.B.C.	100,00
• Bank of the West	100,00
• B.N.P. US Finance Corporation	100,00
• B.N.P. Finance Southwest Corporation	100,00
• B.N.P. Canada	100,00
• B.N.P. Panama S.A.	91,34
• Natioleasing Overseas Corporation	100,00

Asie - Océanie

• B.N.P. I.F.S. Hong Kong	100,00
• B.N.P. I.F.S. Singapour	100,00
• B.N.P. Finance Hong Kong	100,00
• B.N.P. Vila Ltd	100,00
• B.N.P. Pacific. Australia	100,00

Filiales B.N.P.I.

• B.C.I. Mer Rouge	51,00
• B.M.C.I.	50,00
• U.B.C.I.	50,00

Autres Filiales % de contrôle

Sociétés Françaises

• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion « SAPEG »	100,00
• Natioinformatique	100,00

Société Etrangères Australie

• 12 Castlereagh Street PTY	100,00
• 90 William Street PTY	100,00

MISE EN ÉQUIVALENCE

Institutions Financières % de contrôle

Sociétés Françaises

• Natiobail	35,77
• U.F.C.A.	22,77
• Natioinnovation	23,94
• Finovectron	24,67
• Investexport	100,00
• Codexi (ex-C.F.E.A.)	100,00
• Cofifa (et groupe BIAO par sous consolidation)	34,14
• Intercomi	100,00
• Sorefi	22,50
• Firem	22,50

Sociétés Etrangères Europe

• Eurofip	40,00
• Crédifimo Madrid	100,00
• B.N.P. AK Bankasi AS	49,00
• Eurofinanceira	45,00
• B.N.P. factor Portugal	75,00

Afrique

• B.I.C.I. Côte d'Ivoire (et COFINCI par sous-consolidation)	34,54
• B.I.C.I. Sénégal	35,69
• B.I.C.I. Cameroun	23,44
• B.I.C.I. A. du Burkina	33,12
• U.B.A. Nigéria	30,70
• S.P.G.C. Congo	71,51
• B.I.C.I. du Gabon	36,60
• B.T.C.I. Togo	35,75
• S.F.O.M. (et Banque Commerciale du Burundi par sous-consolidation)	48,35
• Interleasing Maroc	45,00

Moyen-Orient

• Banque du Caire et de Paris	49,00
• Arab European Finance (AREF) Koweït	22,00

Amérique

• B.N.P. International Corp. New York	100,00
• B.N.P. I.F.S. New York	100,00
• B.N.P. Venture	100,00
• Banco Cidade S.A.	45,00
• Francofin Costa Rica	60,00
• Natioleasing Cayman	100,00
• Francofin Panama	100,00

Asie - Océanie

• Oriental Bank Berhad	22,50
• Sofidema Macao	33,33
• B.N.P. Lippo Utama Leasing	70,00

Autres Sociétés % de contrôle

Société Françaises

• Natio-Vie	100,00
• Assu-Vie	50,00
• Cimoxi	100,00
• Meunier Promotion (Groupe)	100,00
• Orgepro	100,00
• Sapexi	100,00
• Compagnie Immobilière de France « C.I.F. »	100,00
• Société Française du Chèque de Voyage	21,00

Sociétés Etrangères

Europe

• B.N.P. RE Luxembourg (société de réassurance)	100,00
---	--------

Australie

• ABS White & Co	75,00
------------------	-------

BNP RÉSULTATS 1987



CHIFFRES CLÉS

BNP			Groupe BNP			
1986	1987	%	(montants en millions de francs)	1986	1987	%
807 443	838 632	3,9	Total du bilan	915 776	975 484	6,5
311 964	327 021	4,8	Dépôts de la clientèle	364 398	386 983	6,2
339 275	381 941	12,6	Prêts à la clientèle (1)	410 486	469 122	14,3
			(montants bruts)			
20 232	20 790	2,8	Fonds propres et titres assimilés (2)	28 862	30 921	7,1
18 765	18 597	- 0,9	Net des intérêts reçus et payés	22 454	22 360	- 0,4
24 228	24 298	0,3	Produit net bancaire	29 386	29 837	1,5
7 237	6 816	- 5,8	Résultats après amortissements, avant provisions, impôts et divers	9 987	9 421	- 5,7
4 774	4 346	- 9,0	Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	5 143	4 924	- 4,3
4 359	3 473	- 20,3	dont: charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	4 778	3 561	- 25,5
1 163	1 546	32,9	Bénéfice net (3)	3 169	3 009	- 5,0
			Intérêts minoritaires inclus	3 015	2 835	- 6,0
			Intérêts minoritaires exclus			
49 633	48 766		Effectif (4)	58 623	58 595 (5)	
45 852	44 997		Métropole	47 143	46 355	
3 781	3 769		Outre-Mer et Étranger	11 480	12 240 (5)	
2 030	2 025		Nombre de sièges	2 379	2 389 (5)	
1 940	1 932		Métropole	2 010	2 001	
90	93		Outre-Mer et Étranger (75 pays)	369	388 (5)	

- (1) Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.
 (2) Après répartition des résultats de l'exercice.
 (3) Après rémunération des titres assimilés aux Fonds Propres.
 (4) Les agents à temps partiel sont retenus au prorata de leur temps de travail.
 (5) Les chiffres de 1987 tiennent compte du groupe U.O.B. qui est désormais intégré globalement. A fin 1986, les effectifs et le nombre de sièges de cette entité sont respectivement de 507 et de 4.

LA LETTRE DU PRÉSIDENT

J'avais relevé l'an dernier combien l'environnement économique et financier apparaissait mouvant et instable: les événements que nous avons vécus au cours de l'année 1987 ont confirmé cette appréciation:

- le dollar américain s'est à nouveau déprécié vis-à-vis des autres grandes monnaies et reste aujourd'hui vulnérable;
- les déséquilibres, et notamment les déficits du budget et de la balance des paiements des Etats-Unis, sont toujours très élevés. Les engagements récents pris par les autorités américaines ne permettent d'espérer qu'une correction très lente, ce qui laisse persister une grave menace sur l'évolution des marchés financiers internationaux;
- les difficultés financières qu'affrontent de nombreux pays pour ajuster le service de leur dette à leurs revenus ne se sont pas atténuées; le Brésil notamment a cessé de faire face à ses échéances pendant la plus grande partie de l'année;
- les taux d'intérêts n'ont pas baissé compte tenu des tensions sur les marchés et des besoins de financement des déficits;
- enfin, l'année 1987 restera dans l'histoire comme celle du plus grand krach boursier depuis 1929. Les résultats des banques et ceux de nombreuses entreprises en ont ressenti les conséquences.

Dans les métiers de la banque et de la finance, les mutations amorcées depuis plusieurs années se sont accélérées, entraînant une intensification de la concurrence et une érosion des marges.

Mais le mouvement de désintermédiation, qui s'était développé en France à un rythme très rapide entre 1982 et 1986, paraît aujourd'hui devoir se ralentir du fait de la situation incertaine des marchés financiers. Enfin, la croissance très vive des crédits aux particuliers est venue à point nommé compenser la contraction du crédit aux entreprises.

Dans ce contexte difficile, la BNP a poursuivi sa modernisation pour affronter la concurrence internationale et soutenir le développement des nouveaux métiers de la Banque. Notre effort d'investissement en informatique a été accentué. L'image de la banque a été rajeunie, la formation des collaborateurs portée à un niveau jamais atteint. La qualité est devenue une priorité pour tous. Dans le même temps, les structures de la Banque ont été adaptées, notamment par la création d'une Direction Centrale des Marchés.

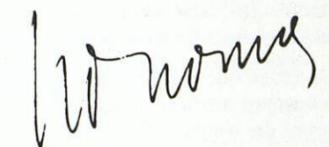
L'année 1987 a été l'année de l'ouverture de la nouvelle salle des marchés à Paris et de la création à Londres de BNP Capital Markets, ainsi que des acquisitions de la charge d'agent de change Du Bouzet à Paris, ARK Securities à Londres et ABS White en Australie.

Le résultat d'exploitation consolidé, s'il est en léger retrait par rapport à 1986, se situe au-dessus de ceux atteints dans le passé bien que nous ayons provisionné dans leur intégralité les moins-values potentielles de notre portefeuille-titres. En maintenant pratiquement le niveau global de nos provisions d'exploitation, nous parvenons à dégager un bénéfice consolidé supérieur à 3 milliards de francs.

Les provisions constituées nous ont permis de porter à plus de 50% le taux de couverture de l'ensemble de nos engagements sur plus de 70 pays éprouvant des difficultés de paiement. Nos fonds propres ont été encore renforcés, si bien que nous respectons dès à présent les ratios définis par le Comité Cooke pour 1992.

Nous restons également très attentifs à la rémunération de nos actionnaires, Etat et porteurs de certificats d'investissements. C'est pourquoi le dividende global, compte tenu de la distribution gratuite d'un titre pour 10 intervenue en 1987, aura été majoré de 15% au titre de l'exercice.

L'ambition de la Banque Nationale de Paris est d'être la première banque commerciale en Europe et l'une des plus grandes banques qui comptent au niveau mondial. Avec le professionnalisme et l'esprit de conquête commerciale de son personnel, l'attachement de ses clients, la puissance de ses moyens, je ne doute pas que cet objectif soit à portée de notre Maison.



René Thomas

L'ACTIVITÉ DU GROUPE EN 1987

20 ans après sa création, la BNP occupe toujours le premier rang parmi les banques commerciales en France et en Europe. Cette position témoigne de sa capacité à s'adapter à un environnement en mutation rapide.

Le groupe dispose en effet d'atouts exceptionnels :

- la BNP est la plus universelle des grandes banques européennes, présente dans tous les métiers de la banque et de la finance, et auprès de toutes les clientèles,

- elle dispose en France d'un réseau dense et homogène. Au plan international, ses implantations la situent parmi les tout premiers dans le monde,

- elle conduit un effort d'investissement, de formation du personnel et d'amélioration de la qualité de ses services d'une ampleur considérable.

L'année 1987 a illustré une nouvelle fois la volonté de la BNP de mobiliser ses forces au service de sa clientèle. Son activité a été bonne dans la collecte des ressources et la distribution des crédits.

Elle a consolidé sa première place parmi les banques commerciales, dans le marché des obligations, le placement des actions de sociétés privatisées, les billets de trésorerie, les introductions au second marché, les crédits à l'exportation, la vente de produits d'assurance.

PERFORMANCES 1987

Les crédits d'investissement :

33 milliards de francs de crédits nouveaux ont été mis à la disposition des entreprises en 1987, en augmentation de plus de 35 % sur 1986. Avec 14,6 milliards de francs les PME ont bénéficié de plus de 44 % de ce total.

Les M.O.F.F. :

La BNP a été arrangeur ou co-arrangeur de 15 des 25 facilités de financement à options multiples (M.O.F.F.) mises en place au bénéfice de grandes entreprises françaises depuis l'été 1987.

Le crédit-bail :

Avec une production de plus de 2,2 milliards de francs, la BNP se situe en 1987 au premier rang du crédit-bail immobilier.

La Banexi, une banque d'affaires de dimension internationale :

avec 350 millions de francs d'investissement en capital, la Banexi est l'un des leaders de la profession dans le domaine du capital-développement et du capital-risque.

Elle gère un portefeuille de plus de 300 participations dont 70 dans des affaires d'innovation.

Les actions de conseil auprès des chefs d'entreprises dans l'étude de leurs projets stratégiques ont, pour la 3^e année consécutive, doublé le volume d'activité d'ingénierie financière de la Banexi tant auprès des grandes entreprises que des PME.

A l'heure du Marché Unique Européen, la BNP entend plus que jamais renforcer sa position en Europe et demeurer un acteur majeur sur le marché mondial de la banque et de la finance.

LA BNP

UNE BANQUE LEADER

AU SERVICE DE SA CLIENTÈLE

La BNP et les entreprises

En Métropole, les concours à la clientèle commerciale ont atteint 162,9 milliards de francs au 31 décembre 1987, représentant 69,4 % des crédits à la clientèle, alors que les dépôts en provenance des sociétés et des entrepreneurs individuels étaient de 53,2 milliards de francs.

Les prêts aux entreprises représentent également la majeure partie des concours à la clientèle consentis par les filiales et les succursales à l'étranger.

Dans un contexte de concurrence avivée par la déréglementation et l'innovation financière, la BNP a maintenu sa vocation de banque universelle en affirmant sa présence à toutes les étapes de la vie de l'entreprise.

A cette fin notamment, le Groupe BNP s'est porté acquéreur de la totalité du capital de sa filiale espagnole de crédit-bail Promoleasing, puis aux côtés du Groupe Suez, en association avec la Société Générale de Belgique et la Tokai Bank, il a créé Partnairs, la première société française de location et de négoce international d'avions - la BNP détient 25 % du capital qui s'élève à 40 millions de dollars US - Enfin il a investi dans les Télécommunications au Japon par sa filiale Investexport qui entre au capital d'International Telecom Japan.

Par la signature de diverses conventions, la BNP apporte son appui à la création d'entreprises par les jeunes ou à l'innovation.



La BNP et les particuliers

La clientèle des particuliers est un marché de plus en plus important pour la BNP qui développe en la matière une politique dynamique de conquête de parts de marché.

Le poids des particuliers dans le total des ressources et des emplois continue d'augmenter et représente l'essentiel des progressions enregistrées par la banque. En Métropole les dépôts collectés auprès des particuliers s'élevaient à 130,7 milliards de francs en moyenne annuelle et les prêts atteignaient 73,4 milliards, soit 30,6 % du total des emplois au lieu de 27 % en 1986.

Le commerce extérieur : avec plus de 20 % du marché, la BNP confirme sa première place dans le financement des exportations.

Elle a notamment créé Partnairs, société de négoce et de location d'avions, et investi dans les télécommunications au Japon et dans le nucléaire en Chine.

Les grands projets internationaux : Co-fondateur de la société Eurotunnel, la BNP a été co-chef de file des tranches françaises et internationales dans l'augmentation du capital de la société réalisée en novembre 1987.

Le crédit à la consommation et à l'habitat :

36 milliards de francs de crédits nouveaux ont été accordés en 1987 - dont 1 milliard de CREDISPONIBLE, crédit revolving mis en place en octobre -, soit une progression de plus de 70 % en un an.

La BNP et l'assurance-vie : avec plus de 2,7 milliards de francs de primes encaissées en 1987, la BNP compte d'ores et déjà parmi les principaux intervenants sur ce marché.

Le PER - Plan Epargne-Retraite : plus de 80 000 souscriptions réalisées depuis le lancement du produit, le 1^{er} janvier 1988, situent la BNP aux premiers rangs du marché.

Les cartes bancaires : le cap des 2 millions de porteurs a été dépassé fin 1987, marquant une progression de plus de 12 % sur l'année. Les factures cartes remises par les commerçants ont été en progression de plus de 68 % en nombre (89 millions) et de près de 75 % en montant (28 milliards de francs).

L'épargne financière : le total des actifs des SICAV du Groupe a progressé de 12,9 % pour atteindre 91,5 milliards de francs. La BNP gère aussi 108 Fonds Communs de Placement représentant un actif de 9 milliards de francs.

Le total des actifs des SICAV du Groupe a progressé de 12,9 % pour atteindre 91,5 milliards de francs. La BNP gère aussi 108 Fonds Communs de Placement représentant un actif de 9 milliards de francs.

L'actif des SICAV actions a diminué de 15 % (18 milliards de francs au lieu de 21 milliards de francs) essentiellement du fait de la crise boursière intervenue au dernier trimestre de l'année. Par ailleurs, les souscriptions dans le cadre de la « Loi Monory » et du « Compte Epargne en Actions » ont enregistré un ralentissement sensible par rapport aux années précédentes. Les SICAV obligataires ont poursuivi leur expansion (+ 23 %) et représentent maintenant plus de 73 milliards de francs. Cette évolution est entièrement due aux « SICAV court terme » qui progressent de plus de 51 % avec le lancement au 30 septembre de Natio Court Terme, dont l'actif à la fin de l'année atteignait 20,5 milliards de francs.

Une nouvelle SICAV Natio Epargne Retraite destinée à recueillir des souscriptions dans le cadre du PER a été proposée au public en début d'année 1988.

La gamme des Organismes de Placement Collectif en valeurs Mobilières se trouve ainsi encore étendue pour répondre de manière souple aux diverses orientations que peuvent souhaiter les particuliers et les entreprises en fonction de l'évolution des marchés ou de la réglementation fiscale.

La BNP, les intermédiaires financiers et les collectivités locales

La perte du statut d'ENBAMM a conduit les Organismes d'Epargne Institutionnelle à rechercher une gestion active de leur trésorerie. La BNP, traditionnellement très présente auprès de cette clientèle, a adapté ses interventions en mettant l'accent sur les services de gestion et la recherche de mandats.

Les banques correspondantes, tant françaises qu'étrangères, ont continué de constituer un enjeu majeur pour la BNP qui, avec plus de 2 000 correspondants, dispose de vastes possibilités d'interventions dans le monde entier. Ces banques correspondantes représentent une clientèle, que la BNP va s'attacher à mieux servir par la création en Métropole d'une agence spécialisée.

L'année 1987 a par ailleurs permis de prendre sur le marché des concours aux collectivités locales une place significative, représentant près de 2 milliards de francs de crédits, dont une partie a été réalisée en ECU.

L'ensemble du réseau métropolitain a été sensibilisé à l'intérêt d'occuper une place accrue auprès de ce type de clientèle en raison de l'accroissement de l'autonomie financière qui devrait encore s'accroître dans la perspective européenne de 1992. Pour tirer parti des synergies existant avec l'activité de financement de l'immobilier et des aménagements urbains, l'exploitation de cette clientèle a été rattachée au Département des Affaires Immobilières nouvellement créé.

LA BNP

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE

SUR LES MARCHÉS

FINANCIERS

Le Groupe BNP a renforcé en 1987 ses moyens d'action sur les marchés financiers tant en France qu'à l'étranger :

PERFORMANCES 1987...

Numéro 1 sur le marché des obligations :

avec 86 émissions dirigées ou co-dirigées représentant 99 milliards de francs, la BNP occupe la première place sur le marché des obligations.

Numéro 1 sur le second marché :

depuis la création du second marché en 1983, la BNP a participé à 56 introductions de sociétés sur un total de 257.



Numéro 1 pour les billets de trésorerie : avec un encours de 12,1 milliards de francs sur un global de 40,8 milliards, la BNP se situe au premier rang du marché.

Numéro 1 dans les opérations de privatisation :

la BNP a joué un rôle de premier plan dans les privatisations. Elle a été choisie comme banque conseil pour les plus importantes d'entre elles : Elf Aquitaine, Saint-Gobain, TF1, Compagnie Financière de Suez, Société Commerciale de Réassurance Matra.

La plus grande salle des marchés d'Europe

Ouverte en mars 1987, la salle des marchés regroupe à Paris 144 postes opérationnels. Chaque poste dispose de 2 à 5 écrans et de 64 lignes directes ; cette salle, la plus moderne et la plus importante d'Europe continentale, est reliée en temps réel avec tous les opérateurs de la planète.

Un réseau mondial d'opérateurs boursiers

En 1987, la BNP s'est dotée d'un réseau international d'opérateurs boursiers :

- en juillet, elle a conclu un accord avec la charge Du Bouzet au terme duquel la BNP détiendra 53 % du capital de la société de bourse,
- en mars, elle a acquis 75 % d'ABS WHITE, important stock-broker à Sydney en Australie,
- en octobre, elle a pris une participation de 75 % dans ARK SECURITIES qui est devenu membre du London Stock Exchange.

Dans le domaine financier

La BNP est présente à New York avec International Financial Services (IFS) North America, à Hong Kong avec l'IFS Hong Kong, à Singapour avec l'IFS Singapour et au Japon où un accord est intervenu pour l'ouverture d'une maison de titres en 1988.

Le Réseau Téléinformatique International

Instrument fédérateur des diverses activités de la banque tant en métropole qu'à l'étranger, le RTI est le symbole de la dimension internationale de la BNP.

La BNP, qui dispose ainsi d'un ensemble homogène lui permettant d'intervenir sur tous les grands marchés, a pu jouer en 1987 un rôle de premier plan sur les marchés financiers français et étrangers.

LA BNP

UNE BANQUE QUI SE DOTE

DES MOYENS

DE SON DÉVELOPPEMENT

Pour consolider sa position de leader parmi les banques commerciales en France et en Europe, la BNP poursuit à un rythme très soutenu sa modernisation.

Des programmes d'investissements considérables sont engagés, la capacité de marketing est renforcée pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise est formé et mobilisé afin d'améliorer la productivité et la qualité de nos prestations.

Déjà implantée dans 76 pays, la BNP a renforcé sa présence à l'étranger.

• En Suisse, la BNP a porté à 50 % sa participation dans United Overseas Bank à Genève en rachetant, au côté de la Dresdner Bank, les 41 % détenus par la Bank of America. Désormais, la BNP et la Dresdner Bank contrôlent à parts égales la totalité du capital de l'UOB Bank.

• En Espagne, la BNP et le Banco Central, la première banque espagnole, ont signé un accord pour le développement en commun de l'ingénierie financière et des investissements internationaux en faveur des entreprises. Cette mission s'opère au sein de l'Eurofip, filiale commune aux 2 banques dont les fonds propres dépassent actuellement 1 milliard de pesetas.

LES HOMMES ET LES STRUCTURES

M. Daniel Lebègue, Directeur du Trésor, a rejoint la BNP au mois de septembre pour y occuper les fonctions de Directeur Général. Il succède à ce poste à M. Jacques Masson.

Au mois de février, la BNP a réformé ses structures internes et créé une Division Financière. Celle-ci regroupe l'ensemble des directions et services financiers métropolitains et internationaux chargés des activités de marché. Elle rassemble aussi les activités internationales de banque d'affaires, de conseil et de gestion de l'épargne investie et, enfin, les études financières.

Placée sous l'autorité de M. Jacques Henri Wahl, Directeur Général, la nouvelle Division Financière est dirigée par M. Claude Reinhart, Directeur Général Adjoint, assisté pour certaines missions de M. Pierre Jars, Directeur. Elle comprend : une Direction Centrale des Marchés, dirigée par M. Thierry Coste, une Direction de l'Épargne Investie France, dirigée par M. Georges Chodron de Courcel, une Direction des Services Financiers Internationaux, dirigée par M. Gérard Prache, les Etudes Financières, dirigées par Mme Catherine Robillard.

Au mois d'octobre, est également créé un Département des Affaires Immobilières. La BNP y regroupe ses activités de financement de l'immobilier. La direction de ce nouveau département est confiée à M. Dominique Saglio, ancien Président de la Banque La Hélin.

• Au Portugal, l'agence de Porto ouverte en juillet 1987, complète le réseau de la BNP qui dispose déjà d'une succursale à Lisbonne.

• Au Canada, la BNP Canada a ouvert 2 nouvelles succursales à Montréal.

En outre, elle modernise son outil d'exploitation en consacrant plus d'un milliard de francs chaque année à son budget d'investissement informatique. La mise en place, d'ici à 1990, de 15.000 terminaux multi-fonctions permettra la saisie en temps réel de l'ensemble des opérations de la banque.

Elle lance aussi, à l'occasion des Internationaux de Tennis de Roland Garros, sa nouvelle identité visuelle. L'objectif de cette opération est de rajeunir le « look » BNP en France comme à l'étranger, pour mieux jouer de « l'effet réseau », de moderniser les agences afin d'offrir au personnel un meilleur outil d'exploitation et à la clientèle un cadre d'accueil plus agréable.

Enfin, au mois d'août, la BNP procède à une augmentation de son capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions et de certificats d'investissement dans la proportion de 1 pour 10. Le nouveau capital social de la BNP a ainsi été porté à 2 939 millions de francs. En novembre, l'agence de rating londonienne, EuroRating, attribue ses meilleures notations à la BNP : un AAA aux prêts à long terme et un E1+ aux prêts à court terme.

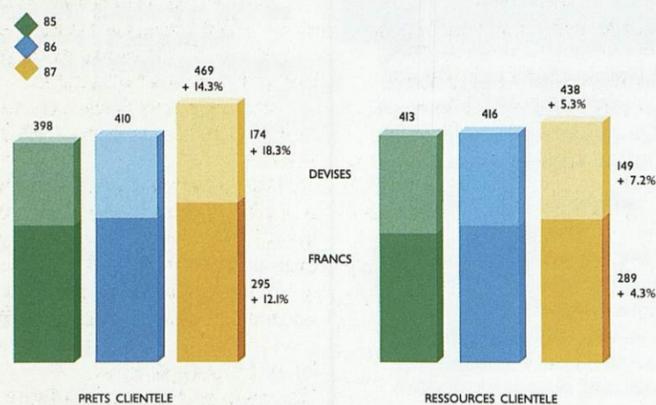
ÉLÉMENTS FINANCIERS

ACTIVITÉ

Le total du bilan du Groupe BNP a atteint 975 milliards de francs en 1987, soit une progression de + 6,5 %.

Prêts à la clientèle

Les prêts à la clientèle du groupe BNP s'élèvent à 469 milliards de francs. En BNP France métropolitaine, la croissance des crédits à la clientèle, qui dépassent les 234 milliards de francs, est d'abord le fait des crédits aux particuliers (+ 21,1 % en moyenne annuelle). Concernant la clientèle commerciale, le développement des concours aux PME a compensé le recul des engagements des grandes sociétés.



Groupe BNP • Prêts à la clientèle et ressources

(en milliards de francs)

Par catégorie de taux, les crédits à taux variables ont peu varié en valeur absolue depuis 1985. Cette situation est à rapprocher du développement du marché des billets de trésorerie dont l'encours a presque doublé d'une fin d'année à l'autre. La BNP y maintient une présence active et intervient sur plus du quart des transactions. Les crédits à taux fixe ont en revanche fortement progressé grâce au développement des crédits à l'habitat et des crédits d'équipement aux P.M.E. L'activité des filiales françaises est marquée par une hausse des crédits de + 28,8 %, due principalement au fort développement du crédit-bail à la consommation. Hors métropole, la nette progression des prêts à la clientèle traduit la vitalité des réseaux extérieurs.

Ressources clientèle

Les ressources du groupe BNP (ressources clientèle + emprunts obligataires) s'élèvent à 438 milliards de francs.

Les ressources de la clientèle collectées par les réseaux atteignent 387 milliards de francs, en hausse de + 6,2 % par rapport au 31 décembre 1986. A ces ressources clientèle s'ajoutent 51 milliards de francs d'obligations en francs et en devises.

En France métropolitaine, les ressources clientèle en francs de la BNP (certificats de dépôt compris) progressent de + 6,5 %. La structure de l'encours par nature de dépôt s'est à nouveau améliorée au profit des dépôts à vue non rémunérés (+ 6,8 %) et des placements d'épargne qui, face à la dégradation du marché des valeurs mobilières, ont connu un regain d'intérêt.

La forte progression des actifs de SICAV et Fonds Communs de Placement du groupe BNP ainsi que le développement des produits d'assurance se sont poursuivis en 1987. Au 31 décembre, l'actif net des SICAV et FCP, en hausse de + 14,7 %, dépassait pour la première fois 100 milliards de francs.

Hors métropole, la progression des ressources clientèle est de + 14,5 % à cours de change et à périmètre constants.

RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation consolidé ressort à 9 421 millions de francs, en baisse de - 5,7 % en raison d'un accroissement des frais généraux et amortissements (+ 5,4 %) plus rapide que celui du produit net d'exploitation (+ 1,7 %).

Produit net d'exploitation

L'augmentation modeste du produit net d'exploitation s'explique par les évolutions contrastées de ses composantes :

Net des intérêts

Le net des intérêts consolidés - 22 360 millions de francs - régresse de - 0,4 % par rapport à 1986.

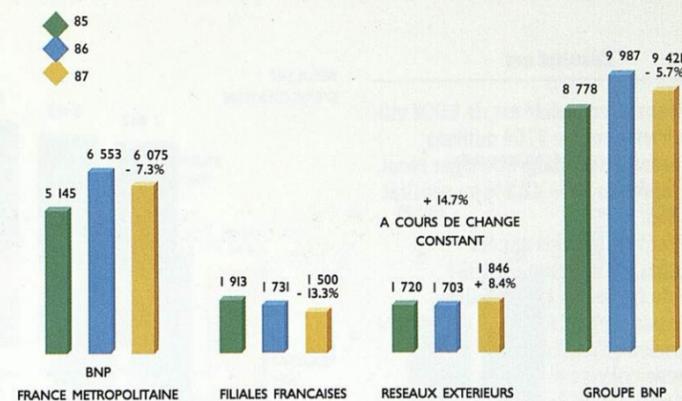
En France métropolitaine, le net des intérêts de la BNP diminue de - 0,9 %. Pour les opérations en devises, la baisse est largement imputable à la contraction des marges et à la dépréciation du dollar. En francs, en revanche, le net des intérêts progresse légèrement (+ 1,1 %), sous les effets conjugués du développement des volumes d'activité (cf. supra) et d'une évolution toujours défavorable des taux de marché et des marges.

A l'étranger, le net des intérêts des réseaux extérieurs qui inclut cette année l'United Overseas Bank (filiale mise en équivalence en 1986) est en hausse de + 2,2 %. A cours de change et à périmètre constants, cette évolution est de + 2,5 %.

Commissions

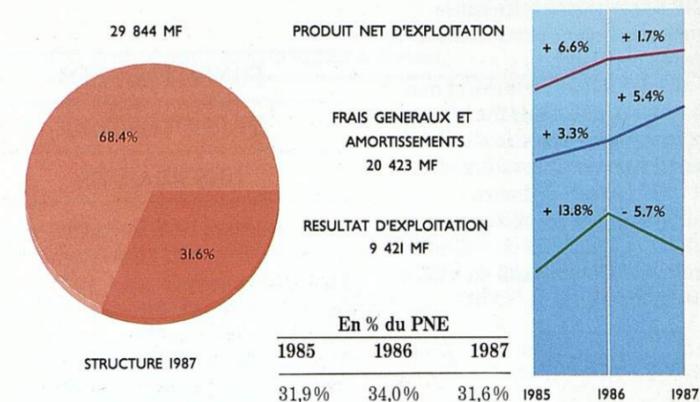
Après l'importante progression réalisée en 1986 (+ 21,1 %) l'exercice 1987 enregistre une augmentation plus faible mais encore appréciable des commissions (+ 13,7 %).

En France métropolitaine, l'ensemble des commissions de la BNP progresse de + 8,5 %. Cette augmentation concerne surtout les commissions de placement qui ont profité des opérations de privatisation auxquelles la BNP s'est largement associée, les commissions de



Groupe BNP • Résultat d'exploitation

(en millions de francs)



bourse et les cartes bancaires qui ont continué leur percée.

Hors métropole, les commissions augmentent de + 19,3 % à cours de change et à périmètre constants. La hausse est particulièrement forte pour les commissions sur engagements par signature et sur opérations sur titres, notamment en Europe et en Amérique.

Autres produits

Le net des autres produits et charges du groupe, en baisse par rapport à l'an passé sous l'effet de la crise boursière, s'élève à 838 millions de francs dont 801 millions de plus-values sur cessions de titres de placement.

Frais généraux et amortissements

Les frais généraux et amortissements des immobilisations du groupe s'élèvent à 20 423 millions de francs, en hausse de + 5,4 %. Cette évolution souligne les importants efforts d'équipement que le groupe réalise pour affronter la concurrence internationale et soutenir le développement des nouveaux métiers de la banque.

En France métropolitaine, la progression des frais généraux et amortissements de la BNP a été limitée à + 4,0 % à comparer avec un taux d'inflation de + 3,1 %. Les charges de personnel, compte tenu notamment d'une réduction des effectifs, continuent à s'accroître moins vite que les autres frais généraux.

Hors métropole, les frais généraux et amortissements des immobilisations progressent de + 8,6 % à cours de change et à périmètre constants. Cette augmentation est la conséquence d'investissements accentués, en moyens humains et matériels, dans des activités ou des zones à fort potentiel.

Résultat net

Le résultat net consolidé est de 3 009 millions de francs contre 3 169 millions l'année précédente. Malgré ce léger recul, il reste supérieur de + 42,3 % au résultat net de 1985.

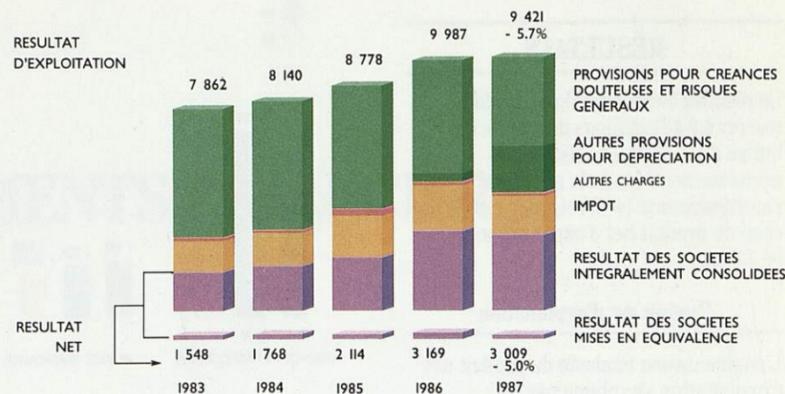
Poursuivant l'effort des années précédentes, un montant de 4 924 millions de francs, en légère baisse (- 4,3 %) par rapport à 1986, a été affecté aux provisions d'exploitation :

- le taux de couverture des risques souverains sur plus de 70 pays éprouvant des difficultés de paiement a été porté à 50 %;

- les moins-values potentielles enregistrées du fait de la crise boursière ont été intégralement provisionnées ;
- la BNP a provisionné cette année l'ensemble des engagements sociaux vis-à-vis de son personnel.

Après diverses autres écritures et une charge de 1 541 millions de francs au titre de l'impôt sur les sociétés, le résultat des sociétés intégralement consolidées atteint 2 837 millions de francs.

Le résultat des sociétés mises en équivalence (172 millions de francs) est en retrait par rapport à celui de 1986, qui comprenait le résultat de l'UOB.



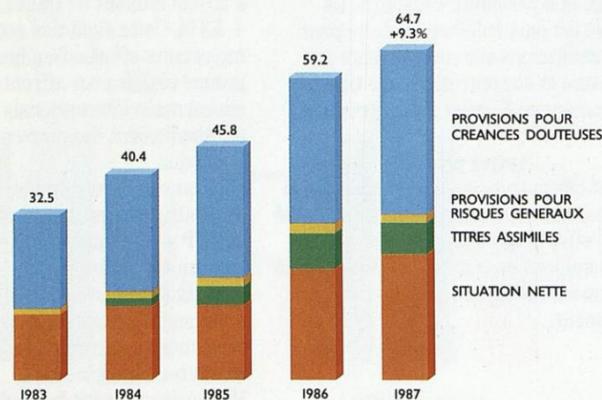
Groupe BNP • Formation du résultat net

(en millions de francs)

FONDS PROPRES ET COUVERTURE DES RISQUES

Au 31 décembre 1987, la situation nette du groupe s'élève à 24,6 milliards de francs, en progression de + 13,2 % par rapport à 1986, et représente 2,4 % du total du bilan.

Plus significatif, en raison de l'importance traditionnelle chez les banques françaises des opérations interbancaires à court terme et des comptes de recouvrement, le ratio de situation nette aux prêts bruts à la clientèle atteint 5,2 %.



Groupe BNP • Fonds propres et provisions

(en milliards de francs)

DIVIDENDE, RÉSULTAT PAR ACTION ET COURS DU C.I.

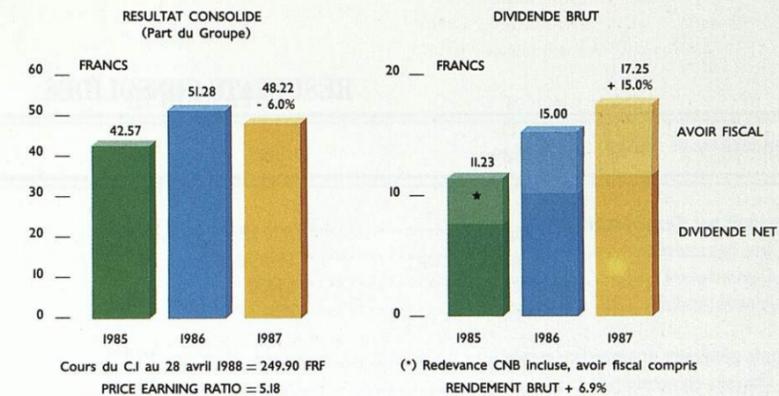
Dividende

Le résultat par action s'établit à 48,22 francs en 1987 en retrait de - 6,0 % par rapport à 1986 (sur la base actuelle du nombre d'actions). Il reste toutefois supérieur à celui de 1985. Malgré la légère baisse du revenu net, il a été possible d'augmenter le dividende de 15 %. Cette augmentation tient compte de la distribution gratuite, en septembre 1987, d'une action ou d'un certificat d'investissement pour dix détenus.

Pour l'exercice 1987, il sera donc distribué 23,9 % du résultat net consolidé (part du groupe), soit 676 millions de francs correspondant à un dividende brut de 17,25 francs par action.

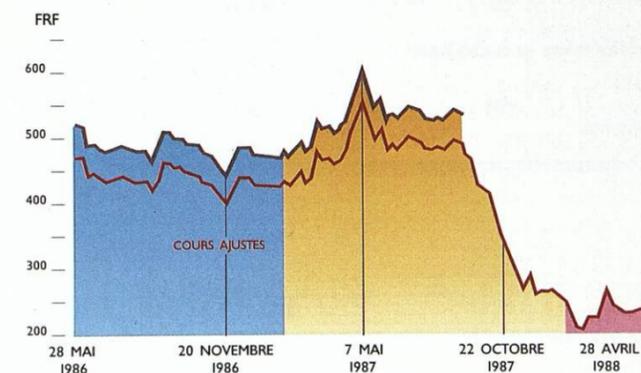
Certificat d'investissement

Le certificat d'investissement BNP a été émis le 28 avril 1986. Après un début difficile, qui s'explique à la fois par la faiblesse du marché à l'époque et par les volumes mis en cause, le titre a été soutenu ensuite par les bons résultats du groupe et par la perspective d'une possible privatisation. La chute brutale du marché en mai 1987 a marqué le début d'une phase de baisse des cours importante, liée à une modification de l'appréciation des titres bancaires par les investisseurs, au vu de la volatilité des taux d'intérêt et d'une prise de conscience de l'impact possible sur leurs résultats de la désintermédiation bancaire. Cette désaffection des titres bancaires est d'ailleurs liée à celle observée sur les autres marchés internationaux (New York, Londres).



▲ Résultat et dividende (par action d'un nominal de 50 francs)

▼ Cours du certificat d'investissement



La crise boursière du 19 octobre, qui s'est traduite par d'importantes ventes des investisseurs étrangers et la mise en cause du calendrier des privatisations, a plus pénalisé le titre BNP que le marché en général.

Au vu du ratio de capitalisation du bénéfice net consolidé et du rendement procuré par le dividende brut, le cours du certificat d'investissement semble fortement sous-évalué.

COMPTES RÉSUMÉS DU GROUPE

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de francs)	1986	1987	VARIATION
Produit net d'exploitation	29 358	29 844	1,7%
• Net des intérêts	22 454	22 360	- 0,4%
• Commissions	5 847	6 646	13,7%
• Autres produits	1 057	838	- 20,7%
Frais généraux et amortissements	19 371	20 423	5,4%
• Charges de personnel	12 451	12 955	4,0%
• Autres frais généraux	6 002	6 406	6,7%
• Amortissements sur immobilisations	918	1 062	15,7%
Résultat d'exploitation (avant provisions, impôts et divers)	9 987	9 421	- 5,7%
Provisions d'exploitation	5 143	4 924	- 4,3%
Impôts et divers	1 941	1 660	- 14,5%
Résultat des sociétés mises en équivalence	266	172	- 35,3%
Résultat net	3 169	3 009	- 5,0%
• dont: part du Groupe	3 015	2 835	- 6,0%

BILAN CONSOLIDÉ

Actif		Passif (a)	
1986	1987	1986	1987
(en millions de francs, au 31 décembre)			
12 241	13 721	25 941	33 928
306 614	283 536	293 112	263 015
83 974	96 228	58 941	93 282
356 927	409 396	364 398	386 983
98 488	99 036	93 032	116 258
29 735	40 102		
12 308	12 493		
15 449	20 779		
		51 450	50 904
40	193	28 902	31 114
915 776	975 484	915 776	975 484

(a) Après affectation des résultats

COMPTES RÉSUMÉS DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE

RÉSULTATS

(en millions de francs)	1986	1987	VARIATION
Produit net d'exploitation	24 156	24 295	0,6%
• Net des intérêts	18 765	18 597	- 0,9%
• Commissions	5 013	5 444	8,6%
• Autres produits	378	254	- 32,8%
Frais généraux et amortissements	16 919	17 479	3,3%
• Charges de personnel	11 005	11 205	1,8%
• Autres frais généraux	5 335	5 529	3,6%
• Amortissements sur immobilisations	579	745	28,7%
Résultat d'exploitation (avant provisions, impôts et divers)	7 237	6 816	- 5,8%
Provisions d'exploitation	4 774	4 346	- 9,0%
Impôts et divers	1 300	924	- 28,9%
Résultat net	1 163	1 546	32,9%

BILAN

Actif		Passif (a)	
1986	1987	1986	1987
(en millions de francs, au 31 décembre)			
9 691	11 201	24 507	32 837
292 781	273 087	254 424	225 158
67 481	76 034	52 636	79 396
313 340	353 178	311 964	327 021
91 828	88 564	98 005	108 368
19 014	21 301		
13 086	15 007		
222	260		
		45 675	45 062
		20 232	20 790
807 443	838 632	807 443	838 632

(a) Après affectation des résultats

RÉSOLUTIONS 1987

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/87 approuve le bilan et le compte de résultats. Elle arrête le résultat net après impôts à 1 545 826 283,68 F. Ce résultat correspond à un résultat avant impôts de 2 210 195 769,46 F comprenant 634 978 485,30 F de plus-values nettes de cession à long terme et calculé après 4 725 273 590,55 F de dotations nettes aux provisions (7 735 693 820,39 F de dotations brutes et 3 010 420 229,84 de reprises de provisions).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le Conseil d'Administration. Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1987 forme un total de 1 556 887 191,36 F de répartir cette somme de la manière suivante :

- 1) Dotation à la réserve légale 36 542 790,41 F
- 2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (B.N.C.I.) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (C.N.E.P.) d'une somme de 349 650,08 F qui ajoutée à l'intérêt minimum soit 177 282,42 F

représente un montant global à répartir de 526 932,50 F soit une somme brute par part de 1,125 F pour la B.N.C.I. et 2 F pour le C.N.E.P. en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

- 3) Dotation aux autres réserves d'une somme de 832 855 243,88 F portant l'ensemble des réserves à 10 623 000 000 F et comprenant :
 - 24 583 706 F représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1982 ;
 - 380 342 644,20 F affectés aux réserves ordinaires et 427 928 893,68 F affectés à la réserve spéciale de plus-values à long terme.

- 4) Répartition d'une somme de 676 105 562,00 F à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris correspondant à une distribution de 11,50 F par action ou certificat d'investissement existant au 31 décembre 1987 assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,75 F portant le montant global à 17,25 F.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil pour fixer la date de mise en paiement de ce dividende.

Le Conseil d'Administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 1^{er} juillet 1965 qu'au titre de 1984 a été réparti un dividende de 19,73 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 9,87 F, soit un total de 29,60 F par action, qu'au titre de 1985 il a été distribué un dividende de 17,68 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,84 F soit un total de 26,52 F par action et qu'au titre de 1986 il a été distribué un dividende de 11 F par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,50 F soit un total de 16,50 F par titre.

- 5) Affectation d'une somme de 10 856 662,57 F au report à nouveau.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise le Conseil à émettre sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère jusqu'à concurrence d'un montant de 30 milliards de francs valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenable, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime. Pour les émissions en devises, l'imputation sur le montant de l'autorisation sus-visée s'effectuera sur la base du cours de ladite devise au jour de l'émission considérée.

Elle lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 30 milliards de francs ci-dessus fixé.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale faisant usage de la faculté offerte par les articles 217-2 et 217-0 de la loi n° 66-537 du 24/7/66 sur les sociétés commerciales, autorise la Société, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration ou de ses représentants légaux avec tous pouvoirs de délégation, à opérer en Bourse sur les titres représentant le capital de la Banque Nationale de Paris, en vue de régulariser leur marché. L'Assemblée Générale fixe à 10 % des titres

représentant le capital le nombre maximum de titres à acquérir dont le prix maximum d'achat est fixé à 600 francs et dont le prix minimum de vente est fixé à 200 francs.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de la présente Assemblée.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration ou à ses représentants légaux, avec faculté de délégation, pour passer dans les limites et conditions fixées ci-dessus, tous ordres de bourse, assurer la tenue des registres des achats et ventes de titres, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et faire en général tout ce qui sera nécessaire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'inscrire directement à un compte de réserves ou de report à nouveau les dividendes qui correspondent aux titres achetés dans le cadre de l'autorisation donnée dans la cinquième résolution.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de nomination à titre de Commissaires aux comptes de la Banque Nationale de Paris de la Société GUÉRARD-VIALA et de la Société Guy BARBIER et Autres (en application des articles 27 à 33 du décret 84-709 du 24/7/84 relatif à l'activité et au contrôle des Etablissements de crédit).

Ils sont chargés de l'examen des comptes des exercices allant de 1988 à 1993.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de nomination de Befec-Mulquin et Associés et de M. Régis Léveillé-Nizerolle à titre de Commissaires aux comptes suppléants (en application des articles 27 à 33 du décret 84-709 du 24/7/84 relatif à l'activité et au contrôle des Etablissements de crédit).

Leur mandat expirera avec celui des commissaires titulaires.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION

DES BÉNÉFICES 1987

DÉBIT

Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	177 282,42
Solde disponible ainsi réparti :	
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	349 650,08
• Réserves	869 398 034,29
• Attribution aux actionnaires	676 105 562,00
• Report à nouveau	10 856 662,57
	1 556 887 191,36

CRÉDIT

Report antérieur	11 060 907,68
Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	1 545 826 283,68
	1 556 887 191,36

RÉPARTITION

DU CAPITAL DE LA BNP

AU 31 DÉCEMBRE 1987

(en application de l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales)

Le capital de F 2 939 589 400 est divisé en 58 791 788 actions de F 50 nominal chacune, dont :

- 46 691 216 sont détenues par l'Etat et 572 par la Caisse des Dépôts et Consignations,
- 12 100 000 sont scindées en certificats d'investissement détenus par le public et en certificats de droit de vote conservés par l'Etat.

CERTIFICATS

D'INVESTISSEMENT BNP

Afin de régulariser les cours de bourse, la BNP est intervenue sur le marché en achetant 751 600 certificats d'investissement au cours moyen de 277,70 francs, les frais de négociation s'élevant à 859 918 francs ; ces certificats figuraient sur les livres de la BNP à la clôture de l'exercice pour une valeur de 208,7 millions de francs et représentaient une valeur nominale de 37 580 000 francs, soit 1,28 % du capital.

VÉRIFICATION

DES ÉTATS FINANCIERS

PAR LES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

Le rapport de gestion du groupe BNP a été examiné par les commissaires aux comptes. Les comptes de la Banque Nationale de Paris ainsi que les comptes consolidés du groupe BNP ont été vérifiés par la SCP de Commissaires aux Comptes « Berder, Viala, Buchalet et Autres » et par le Cabinet « Befec, Mulquin et Associés ». Sur la base des travaux effectués, les commissaires aux comptes ont certifié que les comptes de la BNP et les états financiers du groupe BNP sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations réalisées au cours des exercices 1986 et 1987, ainsi que de la situation financière et du patrimoine aux 31 décembre 1986 et 1987.

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1983	1984	1985	1986	1987
Situation financière en fin d'exercice :					
• Capital social	1 632 580 000	1 632 580 000	2 122 354 000 (1)	2 672 354 000 (2)	2 939 589 400 (3)
• Nombre d'actions émises	8 162 900	8 162 900	10 611 770	53 447 080 (4)	58 791 788 (3)
• Nombre de parts au 31/12 :					
ex-B.N.C.I.	287 324	265 222	243 120	221 018	198 916
ex-C.N.E.P.	218 944	202 102	185 260	168 418	151 576
Résultats globaux des opérations effectives :					
• Chiffre d'affaires hors taxes	70 173 276 071	80 353 416 411	77 458 217 124	68 171 889 988	68 670 017 141
• Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 424 490 360 6 306 360 360 (5)	6 238 266 919	6 360 911 045	7 904 249 414 (6)	7 604 030 183
• Impôts sur les bénéfices	488 376 187	585 027 231	768 953 907	1 008 417 651	664 369 486
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	81 400 000	93 850 000	118 000 000	131 000 000	149 000 000 (9)
• Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	615 307 618	619 064 833	720 426 150	1 163 150 502	1 545 826 284
• Montant des bénéfices distribués	33 412 728 (7)	161 756 596 (7)	188 260 123 (7)	588 503 361	676 632 495
Résultats des opérations réduits à une seule action :					
• Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	717,23 702,76 (5)	681,06	515,84	126,57 (4) (6)	115,82
• Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	75,38	75,84	67,89	21,76 (4)	26,29
• Dividende versé à chaque action	4,00	19,73	17,68	11,00 (4)	11,50
Personnel :					
• Nombre de salariés au 31/12 (8)	51 744	51 493	50 643	49 633	48 766
• Montant de la masse salariale	5 991 681 431	6 465 275 131	6 687 707 809	6 829 575 645 (6)	6 931 503 999
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	2 929 683 241	3 249 304 378	3 430 309 184	3 518 483 726	3 587 665 584

(1) Le capital a été porté de 1 632 580 000 F à 2 122 354 000 F par incorporation de réserves.
(2) Le capital a été porté de 2 122 354 000 F à 2 672 354 000 F par émission de 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.
(3) Le capital a été porté de 2 672 354 000 F à 2 939 589 400 F par incorporation de réserves à raison de 1 titre pour 10, portant le nombre d'actions à 46 691 788 et de certificats d'investissement à 12 100 000.
(4) Conversion des 10 611 770 actions d'un nominal de 200 F en 42 447 080 actions d'un nominal de 50 F plus 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.
(5) La contribution à la charge des institutions financières qui revêt, à compter de l'exercice 1984, un caractère permanent a été intégrée au poste impôts et taxes. Pour permettre la comparaison, nous avons transféré de charges exceptionnelles à impôts et taxes la contribution de FRF 118 130 000 enregistrée en 1983.
(6) A compter de 1987, le montant lié à l'accord d'intéressement, régi par l'ordonnance 86-1134 du 21 octobre 1986, est comptabilisé dans les frais généraux. Pour 1986, 55 000 000 F ont été reclassés.
(7) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 230,3 MF en 1982, 280,8 MF en 1983, 148,4 MF en 1984 et 162,0 MF en 1985.
(8) En métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.
(9) Acompte lié à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.

Le rapport annuel de la BNP, exercice 1987, est disponible dans son intégralité sur simple demande à la Direction de la Communication et de la Publicité, 6, boulevard des Capucines, 75009 Paris.

BILAN SOCIAL



EXERCICE 1987



B.N.P.

BILAN SOCIAL 1987

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL	2
Effectifs	2
Caractéristiques générales du personnel	6
Absentéisme	10
Agents handicapés	10
LES REMUNERATIONS	11
Charges de personnel	11
Système salarial	12
Moyenne des points totaux mensuels	12
Eventail des rémunérations	13
Evolution des rémunérations	14
Situations de début	14
Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles	15
Pourcentage de bénéficiaires de mesures sélectives par classe	16
Participation financière	17
LA FORMATION	18
Bénéficiaires d'actions de formation	18
Nature des principales actions de formation	18
Heures de formation	19
Congés formation	19
Emploi des jeunes	19
Dépenses de formation	19
LES CONDITIONS DE TRAVAIL	20
Hygiène et sécurité	20
Améliorations des conditions de travail	22
Durée du travail	23
LES RELATIONS PROFESSIONNELLES	26
Instances représentatives du personnel	26
Participation aux élections des Délégués du Personnel et des membres des Comités d'Etablissement	26
Eléments divers	26
Information et communication	27
Expression des salariés	27
LES AVANTAGES SOCIAUX	28
Budget social	28
Crédits au personnel	29
Société Mutualiste	29
Assurance Vie Privée	29
Caisse de Prévoyance	29
Caisse de Retraites	29

• **Détail des mouvements de personnel à temps partiel**

	1987			
	Employés	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL				
Entrants du 1/1 au 31/12 :	134	74	4	212
• Nombre total d'embauches dans l'année :	4	3	—	7
à durée indéterminée	4	3	—	7
à durée déterminée	—	—	—	—
transformations de contrat à durée déterminée	—	—	—	—
• Retours de disponibilité sans solde	129	70	3	202
• Divers (retours de l'extérieur ou de filiales)	1	1	1	3
soit nombre d'entrants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (a')	84,7	46	2	132,7
SORTANTS A TEMPS PARTIEL				
Sortants du 1/1 au 31/12 :	134	111	9	254
• Sortants définitifs	24	43	5	72
Retraités	7	31	4	42
Décès	1	3	—	4
Démissions	14	7	1	22
Licenciements, révocations	1	2(*)	—	3
Fins de contrats à durée déterminée	1	—	—	1
Transformations en contrat à durée indéterminée	—	—	—	—
• Départs en disponibilité ou congé sans solde	110	66	4	180
• Divers (détachements en filiales)	—	2	—	2
soit nombre de sortants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (b')	87,1	28,5	50,4	166

(*) dont 1 révocation

ELEMENTS DIVERS

• **Contrats à durée déterminée**

	1985		1986		1987	
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année précédente	111	26	88	8	130	1
Mouvements pendant l'année considérée						
• Entrées	160	5	175	1	223	—
• Sorties	86	9	67	1	123	1
Fins de contrats	(79)	(8)	(66)	(1)	(107)	(1)
Divers	(7)	(1)	(1)	—	(16)	—
• Transformations en embauche à durée indéterminée	98	13	66	7	73	—
• Changements de temps de travail	+1	-1	—	—	-1	+1
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	88	8	130	1	156	1

Conformément à l'ordonnance du 5 février 1982, au décret du 26 février 1982 et sur la base des articles L 122-3 du Code du Travail et 1^{er} de la Convention Collective Nationale de Travail du Personnel des Banques, la B.N.P. embauche du personnel à durée déterminée pour remplacer provisoirement des agents appelés à s'absenter de façon prolongée.

Le remplacement cesse lors du retour de l'agent qui s'est absenté. Le remplaçant conserve, pendant l'année qui suit, une priorité d'embauche si un poste similaire ou correspondant à ses aptitudes est créé ou devient définitivement vacant.

• **Agents en disponibilité ou en congé sans solde**

	Au 31/12/85	Au 31/12/86	Au 31/12/87
TOTAL	1 257	1 263	1 360
dont :			
Indisponibles	238	233	303
Service national	67	63	34
Adoption enfant	4	2	2
Mutation époux	127	133	115
Congé parental (*)	—	—	33
Motifs divers	29	33	19
Formation	1	1	1
Suite à congés de maternité	638	578	543
dont : 1 ^{ère} année	(261)	(233)	(220)
2 ^{ème} année	(201)	(189)	(194)
3 ^{ème} année	(167)	(142)	(123)
4 ^{ème} année	(9)	(14)	(6)
Création d'entreprise	69	121	110
Renouvellement création d'entreprise	—	—	65
Congé sabbatique	84	99	135

(*) En 1985 et 1986, ces congés étaient comptabilisés dans les "motifs divers".

• **Dépenses de personnel temporaire, auxiliaire de vacances et occasionnel**

1985 F 189 966 008 soit 1,96 % des charges de personnel de 1985

1986 F 194 661 531 soit 1,96 % des charges de personnel de 1986

1987 F 190 708 602 soit 1,88 % des charges de personnel de 1987

Répartition	1985	1986	1987
Temporaires	41 703 592	46 011 279	41 904 487
Auxiliaires de vacances	83 743 030	85 179 783	87 261 439
Occasionnels	64 519 386	63 470 469	61 542 676

Travail temporaire

Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré en fonction d'une qualification déterminée par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.

	1985	1986	1987
Nbre moyen mensuel de travailleurs temporaires	245	256	245
Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en nombre de jours)	29	30	21

Auxiliaires de vacances

Cette catégorie de personnel est constituée par des étudiants de plus de 18 ans avec une dérogation d'âge (minimum 16 ans révolus à la date d'engagement prévue en 1985 et 1986 et 17 ans révolus en 1987) pour les enfants d'agents de la Banque.

Ils sont rémunérés sur une base mensuelle.

• Nombre total de journées de travail des auxiliaires de vacances :

1985	251 145
1986	237 610
1987	231 916
• Nombre d'auxiliaires de vacances employés dans l'année :	
1985	11 590
1986	10 967
1987	10 704

Agents occasionnels

Ce sont les agents travaillant régulièrement à temps partiel, généralement occupés aux tâches d'entretien.

• Nombre d'agents occasionnels :

Au 31 décembre 1985 ... 1 343

Au 31 décembre 1986 ... 1 243

Au 31 décembre 1987. 1 137

• Evaluation en nombre d'agents des travaux réalisés par du personnel occasionnel par année :

1985	643
1986	605
1987	557
• Nombre d'heures effectuées par les occasionnels dans l'année :	
1984	1 304 413
1986	1 226 823
1987	1 129 863

La B.N.P. a enregistré en 1987 une diminution de son effectif salarié de 862 personnes, la réduction mesurée en équivalent temps plein étant quasiment identique : 855 agents.

Cette évolution a concerné tous les secteurs de la Banque : Organismes Administratifs (403 agents), les Réseaux d'Exploitation (398 personnes) et la Direction Générale (54 agents).

Le recrutement a connu à nouveau un sensible accroissement (1.077 contre 1.001 en 1986), la part des diplômés de l'enseignement supérieur atteignant 40,7 % du total des embauches.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL

REPARTITION PAR NIVEAU HIERARCHIQUE ET PAR SEXE

	1985			1986			1987		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	5 797	9 428	15 225	5 231	8 649	13 880	4 603	7 887	12 490
Coefficient 290	199	182	381	178	148	326	93	181	274
Coefficient 300	351	364	715	169	189	358	93	113	206
Coefficient 315	59	1	60	57	—	57	53	0	53
Coefficient 320	1 461	2 174	3 635	1 170	1 769	2 939	807	1 240	2 047
Coefficient 335	8	6	14	52	8	60	54	6	60
Coefficient 345	1 471	2 662	4 133	1 492	2 621	4 113	1 404	2 540	3 944
Coefficient 350	53	2	55	55	1	56	62	1	63
Coefficient 365	2 145	4 037	6 182	2 058	3 913	5 971	2 037	3 806	5 843
Gradés	12 975	12 545	25 520	13 125	12 910	26 035	13 102	13 345	26 447
Classe II	5 092	7 334	12 426	5 188	7 636	12 824	5 186	7 985	13 171
Classe III	4 089	3 340	7 429	4 076	3 369	7 445	4 063	3 397	7 460
Classe IV	3 794	1 871	5 665	3 861	1 905	5 766	3 853	1 963	5 816
Cadres	4 818	1 008	5 826	4 853	1 084	5 937	4 926	1 134	6 060
Classe V	1 444	483	1 927	1 421	498	1 919	1 457	512	1 969
Classe VI	1 524	355	1 879	1 557	390	1 947	1 592	426	2 018
Classe VII	1 019	138	1 157	1 015	153	1 168	1 015	153	1 168
Classe VIII	407	22	429	413	30	443	422	31	453
H.C.	424	10	434	447	13	460	440	12	452
Total	23 590	22 981	46 571	23 209	22 643	45 852	22 631	22 366	44 997



Salle des Marchés

EVOLUTION DES EFFECTIFS

• par classes en %

	1985	1986	1987
Employés	32,7	30,3	27,7
Gradés	54,9	56,8	58,8
Classe II	26,7	28,0	29,3
Classe III	16,0	16,2	16,6
Classe IV	12,2	12,6	12,9
Cadres	12,4	12,9	13,5
Classe V	4,1	4,2	4,4
Classe VI	4,0	4,3	4,5
Classe VII	2,5	2,5	2,6
Classe VIII	0,9	0,9	1,0
H.C.	0,9	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

• par grandes catégories hiérarchiques sur 10 ans en %

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Employés	47,0	46,0	43,2	40,9	38,7	38,8	36,6	34,7	32,7	30,3	27,7
Gradés	42,7	43,6	46,2	48,1	50,1	50,1	51,9	53,3	54,9	56,8	58,8
Cadres	10,3	10,4	10,6	11,0	11,2	11,1	11,5	12,0	12,4	12,9	13,5



CTI Marne-la-Vallée

La part relative des employés enregistre une diminution de 2,6 % qui se répercute pour environ trois quarts chez les Gradés et un quart chez les Cadres.

Cette évolution confirme et amplifie la tendance observée depuis 10 ans. Elle est la résultante de l'accroissement du professionnalisme et des compétences techniques exigés par le métier ainsi que de l'augmentation du recrutement des jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur.

Il faut noter l'évolution positive du nombre de femmes cadres qui représentent 18,7 % de l'encadrement au lieu de 17,3 % il y a deux ans et 18,3 % en 1986.

L'âge moyen des collaborateurs est de 38 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes. Le vieillissement de l'ensemble du personnel se poursuit : la part relative des collaborateurs âgés de moins de 30 ans régresse de 2,2 %, le pourcentage des agents de moins de 40 ans baisse de 3,2 % avec une augmentation presque équivalente de la tranche 40/49 ans.

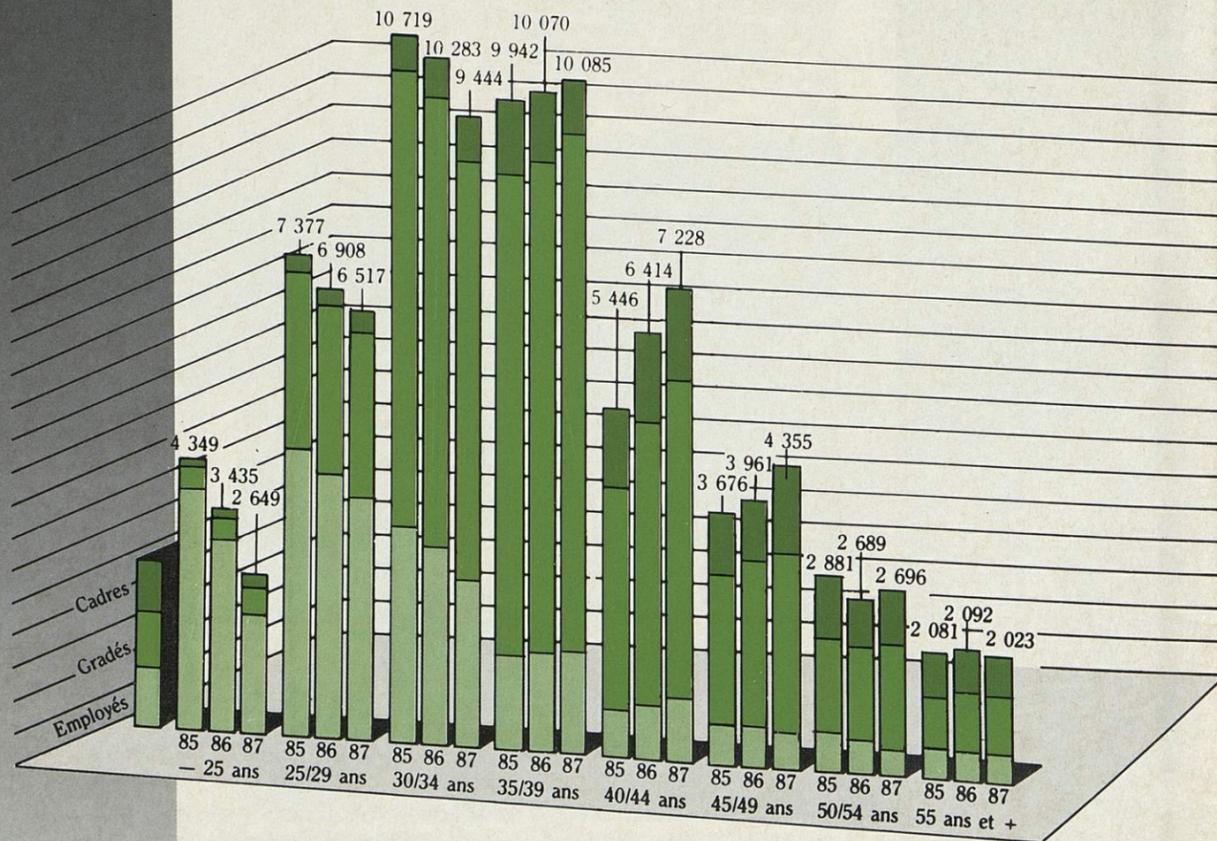
PYRAMIDE D'AGE

	1985				1986				1987			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 25 ans	4 026	312	11	4 349	3 084	331	20	3 435	2 261	368	20	2 649
25/29 ans	4 529	2 658	190	7 377	4 252	2 452	204	6 908	3 929	2 333	255	6 517
30/34 ans	3 436	6 889	394	10 719	3 207	6 685	391	10 283	2 889	6 172	383	9 444
35/39 ans	1 615	7 137	1 190	9 942	1 687	7 285	1 098	10 070	1 740	7 382	963	10 085
40/44 ans	530	3 757	1 259	5 446	612	4 413	1 389	6 414	706	5 033	1 489	7 228
45/49 ans	386	2 201	1 089	3 676	380	2 403	1 178	3 961	347	2 707	1 301	4 355
50/54 ans	376	1 597	908	2 881	339	1 478	872	2 689	305	1 502	889	2 696
55 ans et +	327	969	785	2 081	319	988	785	2 092	313	950	760	2 023
Total	15 225	25 520	5 826	46 571	13 880	26 035	5 937	45 852	12 490	26 447	6 060	44 997

En pourcentage

	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 25 ans	26,4	1,2	0,2	9,3	22,2	1,3	0,3	7,5	18,1	1,4	0,3	5,9
25/29 ans	29,7	10,4	3,2	15,8	30,6	9,4	3,4	15,1	31,5	8,8	4,2	14,5
30/34 ans	22,6	27,0	6,8	23,0	23,2	25,6	6,6	22,4	23,2	23,3	6,3	21,0
35/39 ans	10,6	28,0	20,4	21,4	12,2	28,0	18,5	22,0	13,9	27,9	15,9	22,4
40/44 ans	3,5	14,7	21,6	11,9	4,4	17,0	23,4	14,0	5,6	19,0	24,6	16,0
45/49 ans	2,5	8,6	18,7	7,9	2,7	9,2	19,9	8,6	2,8	10,3	21,4	9,7
50/54 ans	2,5	6,3	15,6	6,2	2,4	5,7	14,7	5,9	2,4	5,7	14,7	6,0
55 ans et +	2,2	3,8	13,5	4,5	2,3	3,8	13,2	4,5	2,5	3,6	12,6	4,5
Total	100,0											

REPARTITION PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE ET PAR AGE



AGE MOYEN

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1985	30	31	34	37	36	38	37	40	40	42	42	42	44	42	46	46	50	46	37	35
1986	30	31	34	37	36	38	38	40	40	42	42	41	44	42	46	45	49	45	37	36
1987	31	32	35	37	37	39	38	40	41	42	42	41	44	42	46	45	49	45	38	37

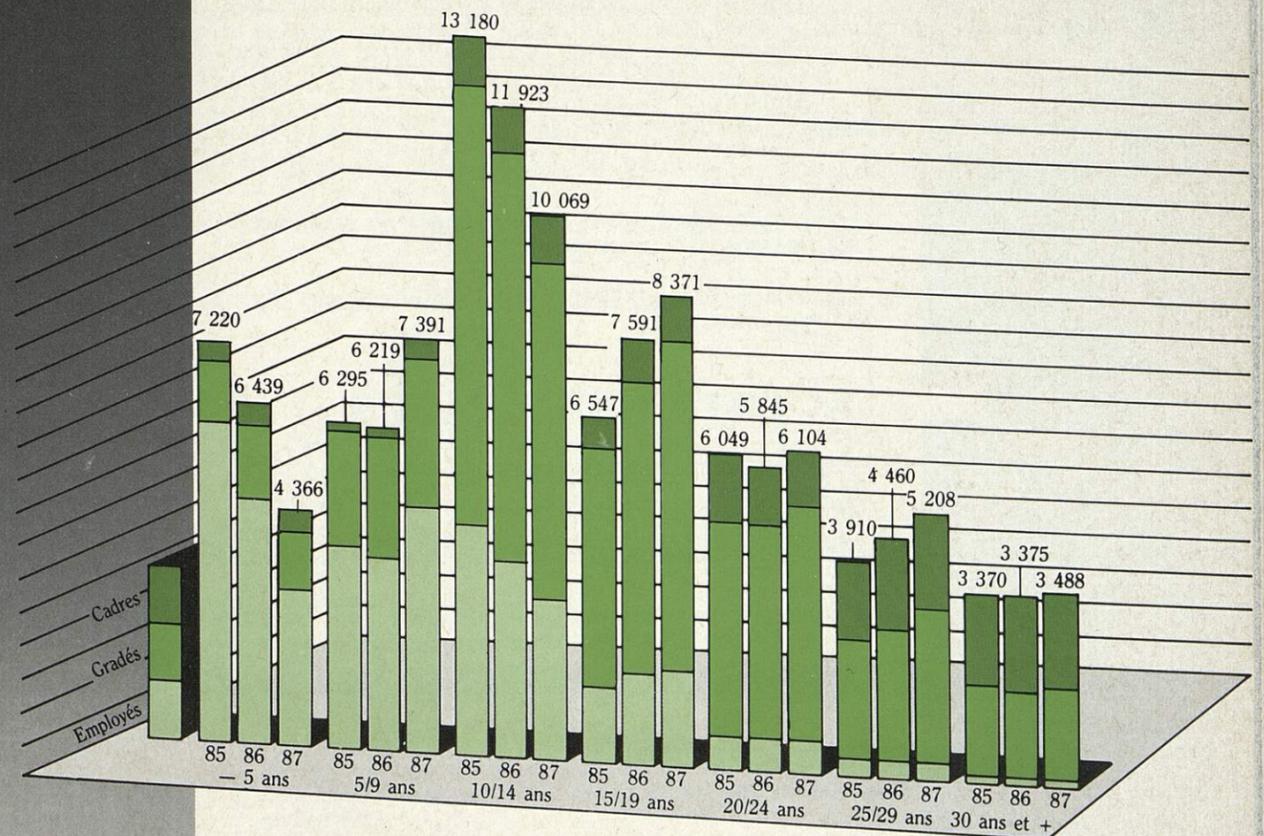
PYRAMIDE D'ANCIENNETE

	1985				1986				1987			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 5 ans	5 909	932	379	7 220	4 944	1 078	417	6 439	3 068	861	437	4 366
5/9 ans	3 678	2 382	235	6 295	3 569	2 399	251	6 219	4 312	2 764	315	7 391
10/14 ans	4 031	8 367	782	13 180	3 535	7 653	735	11 923	3 023	6 460	586	10 069
15/19 ans	1 072	4 981	494	6 547	1 253	5 756	582	7 591	1 413	6 245	713	8 371
20/24 ans	349	4 627	1 073	6 049	379	4 520	946	5 845	461	4 811	832	6 104
25/29 ans	124	2 520	1 266	3 910	142	2 949	1 369	4 460	159	3 548	1 501	5 208
30 ans et +	62	1 711	1 597	3 370	58	1 680	1 637	3 375	54	1 758	1 676	3 488
Total	15 225	25 520	5 826	46 571	13 880	26 035	5 937	45 852	12 490	26 447	6 060	44 997

En pourcentage

	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 5 ans	38,8	3,7	6,5	15,5	35,6	4,1	7,0	14,0	24,6	3,3	7,2	9,7
5/9 ans	24,2	9,3	4,0	13,5	25,7	9,2	4,2	13,6	29,5	10,5	5,2	16,4
10/14 ans	26,5	32,8	13,4	28,3	25,5	29,4	12,4	26,0	24,2	24,4	9,7	22,4
15/19 ans	7,0	19,5	8,5	14,1	9,0	22,1	9,8	16,6	11,3	23,6	11,7	18,6
20/24 ans	2,3	18,1	18,4	13,0	2,7	17,4	15,9	12,8	3,7	18,2	13,7	13,5
25/29 ans	0,8	9,9	21,8	8,4	1,1	11,3	23,1	9,7	1,3	13,4	24,8	11,6
30 ans et +	0,4	6,7	27,4	7,2	0,4	6,5	27,6	7,3	0,4	6,6	27,7	7,8
Total	100,0											

REPARTITION PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE ET PAR ANCIENNETE



ANCIENNETE MOYENNE

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1985	7	9	13	15	15	18	17	19	20	21	22	20	23	21	25	24	26	22	15	14
1986	7	9	13	16	15	18	17	19	20	21	22	19	23	20	25	23	26	21	16	15
1987	8	10	13	16	16	18	17	20	20	21	22	19	23	20	25	23	25	21	17	15

REPARTITION PAR NATIONALITE

	1985		1986		1987	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Employés	15 161	64	13 815	65	12 436	54
Gradés	25 470	50	25 985	50	26 394	53
Cadres	5 798	28	5 907	30	6 031	29
Total	46 429	142	45 707	145	44 861	136

ABSENTEISME

	1985				1986				1987			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Nombre total de jours d'absence	415 897	392 847	44 467	853 211	399 464	397 005	45 206	841 675	368 308	383 828	46 822	798 958
Taux moyen	10,04 %	6,13 %	3,15 %	7,13 %	10,31 %	6,04 %	3,11 %	7,07 %	10,56 %	5,80 %	3,20 %	6,91 %
Nombre moyen de jours par agent	25,1	15,3	7,9	17,8	26,0	15,2	7,8	17,8	26,3	14,4	7,9	17,2
Maladie y compris accidents du travail	222 612	259 188	35 086	516 886	210 249	266 345	34 816	511 410	185 960	255 447	33 753	475 160
dont • Maladie sans certificat	13 248	14 162	1 805	29 215	12 192	14 673	1 951	28 816	9 847	14 047	1 840	25 734
• Maladie avec certificat de - 6 jours	96 494	96 584	10 200	203 278	87 904	97 190	10 188	195 282	73 926	88 359	8 640	170 925
• Maladie avec certificat de + 6 jours	107 186	141 276	22 175	270 637	104 256	147 566	22 213	274 035	97 342	147 837	22 653	267 832
• Accidents du travail	5 684	7 166	906	13 756	5 897	6 916	464	13 277	4 845	5 204	620	10 669
Taux	5,38 %	4,05 %	2,48 %	4,32 %	5,43 %	4,05 %	2,40 %	4,30 %	5,33 %	3,86 %	2,31 %	4,11 %
Autres causes	39 804	39 208	4 593	83 605	38 318	40 542	4 574	83 434	32 505	39 839	4 933	77 277
Taux	0,96 %	0,61 %	0,33 %	0,70 %	0,99 %	0,62 %	0,31 %	0,70 %	0,93 %	0,60 %	0,34 %	0,67 %
Maternité	153 481	94 451	4 788	252 720	150 897	90 118	5 816	246 831	149 843	88 542	8 136	246 521
Taux	3,71 %	1,47 %	0,34 %	2,11 %	3,90 %	1,37 %	0,40 %	2,07 %	4,30 %	1,34 %	0,56 %	2,13 %
Nombre de jours d'absence hors maternité	262 416	298 396	39 679	600 491	248 567	306 887	39 390	594 844	218 465	295 286	38 686	552 437
Nombre moyen de jours par agent	15,8	11,6	7,0	12,5	16,2	11,9	6,8	12,6	15,6	11,1	6,6	11,9

Le taux d'absentéisme (6,91 %) et le nombre moyen de jours d'absence par agent ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est plus nette et concerne toutes les catégories hiérarchiques si on neutralise les absences pour maternité.

AGENTS HANDICAPES

• Nombre d'agents handicapés employés dans l'Entreprise :

31 mars 1985	2 042
31 mars 1986	2 126
31 mars 1987	2 216

dont	Paris et région parisienne	Province
1985	1 122	920
1986	1 172	954
1987	1 242	974

LES REMUNERATIONS

CHARGES DE PERSONNEL

(en millions de Francs)	1985		1986		1987	
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (après jeu de provisions)	10 075,3	+5,2 %	10 408,4	+3,3 %	10 618,0	+2,0 %
I - Frais directs de personnel	6 144,5	+5,0 %	6 354,9	+3,4 %	6 429,6	+1,2 %
• Rémunérations conventionnelles	5 771,5		5 889,7		5 973,4	
• Commissions directes, indirectes et Fonds Commun	142,9		179,1		186,9	
(part des commissions dans les rémunérations)	2,3 %		2,8 %		2,9 %	
• Allocation spéciale familiale	54,8		58,4		59,9	
• Divers	175,3		172,7		171,8	
• Intéressement			55,0		37,6	
II - Charges annexes et œuvres sociales	3 316,0	+5,7 %	3 415,0	+3,0 %	3 514,7	+2,9 %
• Sécurité sociale	1 675,2		1 732,4		1 770,1	
• Assédic	273,5		291,5		294,6	
• Caisses de retraites et de Prévoyance	960,0		978,0		1 049,1	
• Frais médicaux et œuvres sociales	397,4		414,3		441,5	
• Divers	9,9		-1,2		-40,6	
III - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	614,8	+5,2 %	638,5	+3,9 %	673,7	+5,5 %

	1985	1986	1987
Rémunération moyenne d'un agent	131 360	136 750	141 120
Evolution par rapport à l'année précédente	+6,2 %	+4,1 %	+3,2 %
Coût moyen de l'agent	206 120	214 820	222 890
Evolution par rapport à l'année précédente	+6,4 %	+4,2 %	+4,9 %
Dérive moyenne des prix (Indice INSEE)	+5,8 %	+2,7 %	+3,1 %

	1985	1986	1987
Charges annexes	56,9 %	57,1 %	57,9 %
Rémunérations			

• Charge salariale globale (en millions de Frs) : $\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$

	1985	1986	1987
$\frac{10 075,3}{20 261,3} = 49,7 \%$	$\frac{10 408,4}{22 572,6} = 46,1 \%$	$\frac{10 618,0}{22 235,3} = 47,8 \%$	

Pour l'exercice 1987, l'augmentation des charges de personnel est inférieure à la dérive des prix du fait de l'ajustement du niveau des effectifs.

La progression de la rémunération moyenne de l'agent a été équivalente au taux moyen d'inflation.

On doit souligner la hausse des charges annexes concernant les Caisses de Retraites et de Prévoyance, qui résulte à la fois de l'augmentation de l'effort de la Direction Générale pour le paiement des pensions afférentes aux départs anticipés, et d'une contribution exceptionnelle à l'équilibre du système de Retraites.

SYSTEME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.

Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en "points" ; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.

La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.

Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- le **coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie Employés, Gradés (classes II à IV) et Cadres (classes V à VIII).
- les **points personnels garantis**, respectivement de 44, 42, 40, pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.
- les **points personnels** qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.
- les **points d'ancienneté**, attribués automatiquement à concurrence de 2 % du coefficient de base la première année et de 1 % les années suivantes dans la limite de 35 % du coefficient de base (*).
- les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.
- éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

(* Le plafond a été porté de 34 à 35 % à dater du 1^{er} novembre 1981 (article 7 de l'accord salarial du 14 octobre 1981).

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	31/12/1985		31/12/1986		31/12/1987	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Coefficient 290	411	419	413	419	413	419
Coefficient 300	425	439	429	440	433	443
Coefficient 315	436	441	439	—	442	—
Coefficient 320	467	476	468	479	470	481
Coefficient 335	480	484	476	483	471	500
Coefficient 345	509	525	509	525	512	527
Coefficient 350	529	488	528	495	529	519
Coefficient 365	581	583	579	585	580	586
Total employés	516	534	521	540	530	545
Classe II	663	650	666	653	670	657
Classe III	741	721	741	725	745	731
Classe IV	860	844	867	845	872	850
Classe V	997	968	998	964	1 000	967
Classe VI	1 148	1 101	1 152	1 104	1 162	1 112
Classe VII	1 380	1 319	1 388	1 322	1 398	1 337
Classe VIII	1 590	1 504	1 593	1 497	1 601	1 491

Ces situations globales en points correspondent à la moyenne dans chaque catégorie hiérarchique et doivent être considérées en tenant compte de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne de chaque niveau hiérarchique. Toute comparaison réalisée à partir de ces moyennes doit donc nécessairement intégrer ces autres paramètres.

Valeur moyenne du point en 1985 : 11,724 F

Valeur moyenne du point en 1986 : 12,050 F

Valeur moyenne du point en 1987 : 12,155 F

EVENTAIL DES REMUNERATIONS

(en Francs)	1985	1986	1987
99 % du personnel a gagné au moins ...	68 388	68 821	69 421
95 % du personnel a gagné au moins ...	78 564	80 968	83 241
90 % du personnel a gagné au moins ...	83 676	87 045	90 072
85 % du personnel a gagné au moins ...	87 947	91 847	95 336
80 % du personnel a gagné au moins ...	91 980	96 544	99 998
75 % du personnel a gagné au moins ...	96 158	101 000	104 508
70 % du personnel a gagné au moins ...	100 080	105 208	108 678
65 % du personnel a gagné au moins ...	103 726	109 169	112 605
60 % du personnel a gagné au moins ...	107 466	112 964	116 469
55 % du personnel a gagné au moins ...	111 255	117 013	120 389
50 % du personnel a gagné au moins ...	115 404	121 202	124 569
45 % du personnel a gagné au moins ...	119 695	125 403	128 803
40 % du personnel a gagné au moins ...	124 094	130 167	133 565
35 % du personnel a gagné au moins ...	129 034	135 401	138 932
30 % du personnel a gagné au moins ...	134 912	141 742	145 376
25 % du personnel a gagné au moins ...	142 770	149 833	153 895
20 % du personnel a gagné au moins ...	153 303	161 067	165 090
15 % du personnel a gagné au moins ...	168 651	177 106	181 352
10 % du personnel a gagné au moins ...	192 590	201 911	206 991
5 % du personnel a gagné au moins ...	235 813	242 964	248 822
1 % du personnel a gagné au moins ...	331 592	321 689	328 407
Rapport entre les 5 % et 95 %	$\frac{235\ 813}{78\ 564} = 3,00$	$\frac{242\ 964}{80\ 968} = 3,00$	$\frac{248\ 822}{83\ 241} = 2,99$
Rapport entre les 1 % et 95 %	$\frac{331\ 592}{78\ 564} = 4,22$	$\frac{321\ 689}{80\ 968} = 3,97$	$\frac{328\ 407}{83\ 241} = 3,95$
Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10 % des salariés touchant les rémunérations les moins élevées :	3,3	3,3	3,3

• Montant global des 10 rémunérations les plus élevées :

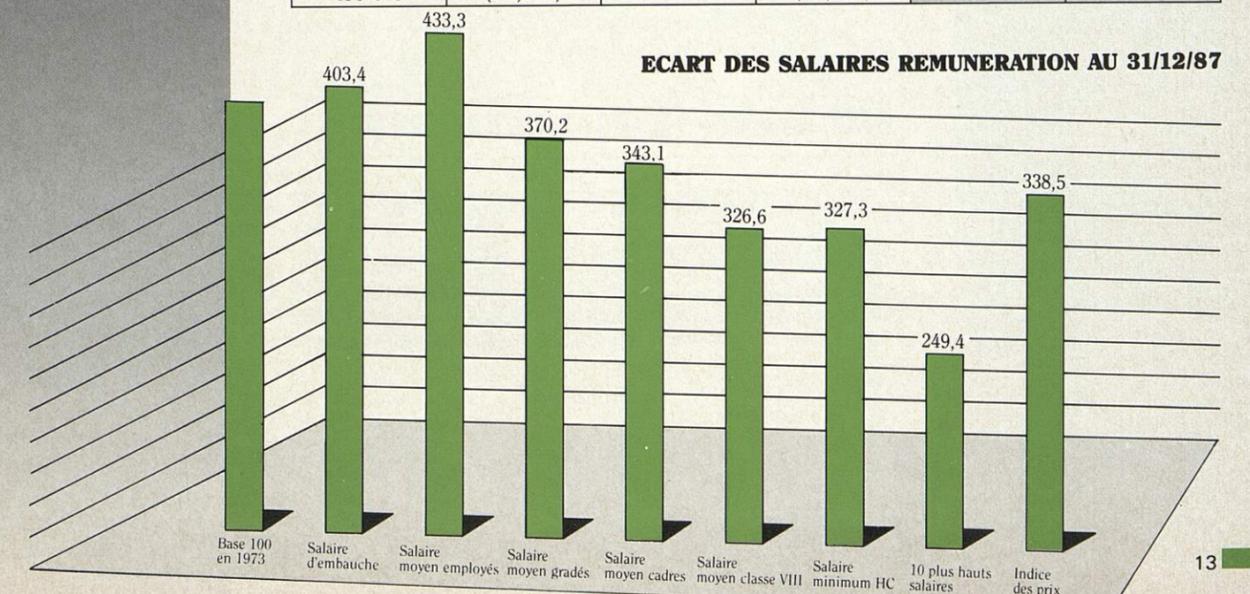
1985		1986		1987	
9 390 162	(+5,96 %)	9 872 644	(+5,14 %)	9 771 085	(-1,03 %)

• Rémunération annuelle minimum d'un agent hors-classification :

1985		1986		1987	
266 773	(+4,4 %)	271 067	(+1,6 %)	278 163	(+2,6 %)

• Rémunération annuelle médiane d'un agent hors-classification :

1985		1986		1987	
438 045	(+6,9 %)	409 745	(-6,5 %)	425 608	(+3,9 %)



EVOLUTION DES REMUNERATIONS EN 1987

MESURES GENERALES PRISES AU NIVEAU DE LA PROFESSION

Les négociations engagées lors de la Commission Nationale Paritaire du 13 février 1987 n'ayant pas abouti à un accord, la délégation patronale a décidé unilatéralement d'augmenter la valeur du point de :

- 1 % au 1^{er} mai 1987
- 0,7 % au 1^{er} décembre 1987.

Au cours de la Commission Nationale Paritaire du 13 Novembre 1987, la délégation patronale a accordé, en outre, à titre d'ajustement complémentaire des salaires pour 1987, une prime égale à 0,50 % du montant brut des appointements, exprimé en points, de l'ensemble de l'année 1987.

Ce versement a été effectué avec les appointements du mois de décembre 1987).

MESURES PRISES AU NIVEAU DE LA B.N.P.

Conformément à la loi du 13 novembre 1982, la négociation annuelle sur les salaires et la durée du travail s'est tenue le 10 avril 1987 entre la DIRECTION GENERALE et les Organisations syndicales.

SITUATIONS DE DEBUT

SITUATIONS EN POINTS

	Mesures propres à la B.N.P.	
A l'embauche	Coefficient de base	290
	Points garantis	44
	Points personnels	44
	Total	378
A la titularisation	Coefficient de base	300
	Points garantis	44
	Points personnels	49
	Points d'ancienneté	6
	Total	399
18 mois après titularisation	Coefficient de base	320
	Points garantis	44
	Points personnels	44
	Points d'ancienneté	10
	Total	418
Après 3 ans d'ancienneté	Garantie de ressources	
	Contre-valeur de	421

(Points de diplômes et de langues exclus)

SITUATIONS MINIMALES EN FRANCS

	1ère année			2ème année			Après la 3ème année		
	Fin 1985	Fin 1986	Fin 1987	Fin 1985	Fin 1986	Fin 1987	Fin 1985	Fin 1986	Fin 1987
Titulaire du baccalauréat ..	71 288	71 288	72 507	74 957	74 957	76 239	78 801	78 801	80 148
soit par mois sur 12 mois	5 941	5 941	6 042	6 246	6 246	6 353	6 567	6 567	6 679

Ce tableau reprend la situation minimum théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesures automatiques, à l'exclusion des points de technicité ou de diplômes acquis après son embauche.



Conseil aux particuliers
à l'Agence Gare de Lyon

PROMOTIONS, CHANGEMENTS D'ECHELON ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

PROMOTIONS

	1985	1986	1987
Classe II 2ème échelon	987	965	922
Classe III	889	842	796
Classe IV	583	635	551
Classe V	379	343	336
Classe VI	273	292	272
Classe VII 1er et 2ème échelons	265	288	265
Classe VIII 1er et 2ème échelons	95	126	136
Total	3 471	3 491	3 278

CHANGEMENTS D'ECHELON OU DE COEFFICIENT

	1985	1986	1987
Employés	4 106	3 346	2 978
Classe II 1er échelon	1 402	1 531	1 525
Classe III	763	775	739
Classe IV	1 009	1 002	1 077
Classe V	92	116	164
Classe VI	246	253	295
Total	7 618	7 023	6 778

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES DE TRAITEMENT

1985	7 724 agents
1986	8 112 agents
1987	9 490 agents

Ces dernières mesures font seules l'objet d'une comparaison dans les tableaux suivants.

POURCENTAGE DE BENEFICIAIRES DE MESURES SELECTIVES PAR CLASSE

	1985		1986		1987	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
PROMOTIONS						
Classe II 2ème échelon	987	11,9	965	11,6	922	11,2
Classe III	889	20,6	842	18,6	796	16,8
Classe IV	583	16,8	635	18,2	551	15,8
Classe V	379	24,6	343	22,0	336	21,1
Classe VI	273	14,5	292	15,2	272	14,2
Classe VII 1er et 2ème échelons	265	17,3	288	18,2	265	16,9
Classe VIII 1er et 2ème échelons	95	14,5	126	18,2	136	18,5
Total	3 471	15,4	3 491	15,1	3 278	13,7

	1985		1986		1987	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CHANGEMENT D'ECHELON						
Employés	2 214	13,1	2 321	14,7	2 302	16,0
Classe II 1er échelon	1 061	15,8	1 094	16,8	1 055	16,8
Classe III	723	18,2	739	18,2	720	17,6
Classe IV	924	22,7	906	21,8	960	21,7
Classe V	53	3,3	50	3,0	68	4,1
Classe VI	214	21,5	222	21,7	242	22,0
Total	5 189	11,2	5 332	11,7	5 347	11,9

	1985		1986		1987	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES						
Employés	1 755	10,4	1 932	12,2	2 008	14,0
Classe II 1er échelon	1 607	19,4	1 714	20,6	1 936	23,4
Classe II 2ème échelon	763	17,7	852	18,8	1 072	22,6
Classe III	1 053	14,2	1 239	16,4	1 477	19,5
Classe IV	594	10,6	744	13,0	902	15,5
Classe V	265	14,1	339	17,6	425	22,1
Classe VI	239	13,0	260	13,8	404	20,6
Classe VII 1er et 2ème échelons	222	20,2	228	19,7	308	26,4
Classe VIII 1er et 2ème échelons	62	14,7	82	19,1	106	23,9
H.C.	70	16,3	57	13,2	85	18,5
Total	6 630	13,7	7 447	15,6	8 723	18,6

TOTAL GENERAL

1985	15 290 agents soit 31,7 %
1986	16 270 agents, soit 34,1 %
1987	17 348 agents, soit 36,9 %

Les besoins de relève étant correctement assurés, il devient nécessaire d'éviter une trop forte déformation de la pyramide hiérarchique. Le nombre de promotions a été légèrement réduit et celui des changements d'échelon stabilisé. En contrepartie, le nombre d'augmentations s'est très fortement accru.

Ainsi près de 37 agents sur 100 ont vu leurs mérites récompensés par une mesure salariale sélective contre 34 % en 1986 et moins de 32 % en 1985.

PARTICIPATION FINANCIERE

Détermination de la Réserve Spéciale de Participation

Exercices (en Francs)	1985	1986	1987 (*)
Réserve Spéciale de Participation	117 325 260	130 183 007	148 001 138
Part minimum	1 870,68	2 113,04	2 468,07
Part maximum	7 482,73	8 452,16	9 872,27

(*) Les résultats de l'exercice 1987 n'ont pas permis la constitution d'une Réserve Spéciale de Participation.

Cependant, un redressement fiscal au titre des années 1981 à 1984 a dégagé un complément à la Réserve Spéciale de Participation de ces exercices, complément qui sera distribué en 1988.

EPARGNE-B.N.P.

Le Plan d'Epargne d'Entreprise - option Fonds Commun de Placement "Epargne B.N.P." - permettait jusqu'en 1982, aux agents qui y effectuaient des versements volontaires, de cumuler les avantages fiscaux de la loi Monory avec l'abondement de la B.N.P.

Depuis le 1^{er} janvier 1983, les dispositions de la loi Monory ne sont plus applicables qu'aux agents nés avant le 1^{er} janvier 1932. Les agents nés à compter de cette date ne peuvent plus prétendre à la déduction fiscale ; néanmoins, leurs versements volontaires au Fonds Commun "Epargne B.N.P." du Plan d'Epargne, s'ils étaient poursuivis, continueraient à bénéficier de l'abondement.

En 1983, la B.N.P. a aménagé ce plan pour permettre à tous ses agents de retrouver dans le cadre de la loi des avantages comparables à ceux de la loi Monory en les faisant bénéficier de la nouvelle formule du Compte d'Epargne en Actions, assorti du bénéfice de l'abondement.

A compter du 1^{er} janvier 1987, les agents souscrivant à l'une ou l'autre de ces deux options bénéficient d'un abondement B.N.P. en espèces équivalent à 30 % des versements effectués, dans la limite de F 3 000 par adhérent.

5 537 collaborateurs de la Banque ont souscrit en 1987 des parts "Epargne-B.N.P." :

- 824 en option Monory, pour un total de F 5 084 460 auquel s'est ajouté un montant de F 1 348 341 versé par la B.N.P.

- 4 713 en option C.E.A. pour un total de F 30 550 100 auquel s'est ajouté un montant de F 8 563 585 versé par la B.N.P.

Par ailleurs et pour l'ensemble des fonds communs de placement gérés dans le cadre du Plan d'Epargne d'Entreprise, la B.N.P. prend à sa charge les frais de gestion et les droits d'entrée soit au total un montant de F 3 349 721.

INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX RESULTATS DE LA BANQUE

En application de l'accord d'intéressement intervenu le 19 mai 1987 et compte tenu de la diminution des résultats nets (part du Groupe) de l'exercice 1987 par rapport aux résultats correspondants de l'exercice 1986, la "base" servant au calcul du montant à distribuer au titre de l'intéressement est réduite d'un tiers.

La prime individuelle s'élève à F 850,00 (soit -29,1 % par rapport à l'année précédente).

LA FORMATION

BENEFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION

	1985				1986				1987			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Hommes	5 797	11 565	3 988	21 350	5 203	11 795	3 964	20 962	4 181	12 337	4 136	20 654
Femmes	9 430	10 659	767	20 856	8 752	11 294	842	20 888	7 176	12 567	896	20 639
Total	15 227	22 224	4 755	42 206	13 955	23 089	4 806	41 850	11 357	24 904	5 032	41 293

NB : Un même agent ayant bénéficié de plusieurs actions de formation dans l'année n'est compté que pour une unité.

NATURE DES PRINCIPALES ACTIONS DE FORMATION EN 1987

	Nombre d'heures	Nombre d'appels en stage
• Clientèle particulière	352 579	48 218
• Risque commercial	181 336	14 983
• Opérations administratives	910 629	80 898
• Opérations internationales	118 021	5 902
• Responsabilités hiérarchiques	13 976	1 060
• Formation polyvalente	102 018	1 250
• Langues étrangères	29 035	884
• Formation au relationnel	63 332	3 841
• Environnement entreprise	34 804	7 803
• Informatique	52 991	7 217
• Stagiaires post B.P.	160 716	433
• Cours de banque	287 720	7 962
• Autres	6 563	403
Total	2 313 720	180 854

* Un même agent étant compté autant de fois qu'il a bénéficié d'actions de formation dans l'année.



Stages de formation à la S.O.P.

HEURES DE FORMATION

	1987
Stages	1 176 817
Réunions, séminaires	809 003
Cours et travaux de soutien	327 900
Total	2 313 720*

* Par ailleurs, la formation des stagiaires recrutés par la S.O.P. qui s'ajoute à ce total représente environ 638.100 heures.

CONGES FORMATION

	1985			1986			1987		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré ou partiellement rémunéré par les FONGECIF	25	19	44	34	24	58*	36	23	59**
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	2	1	3	5	4	9	2	4	6

* 1 partiellement rémunéré - ** 3 partiellement rémunérés

Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé-formation

1985	4 : 4 hommes
1986	2 : 1 homme et 1 femme
1987	3 : 2 hommes et 1 femme

EMPLOI DES JEUNES

STAGIAIRES D'ECOLES ET D'UNIVERSITES

1985	1 468
1986	1 759
1987	2 154

CONTRATS ADAPTATION

1985	74 : 35 hommes et 39 femmes
1986	110 : 62 hommes et 48 femmes
1987	0

DEPENSES DE FORMATION

	1985	1986	1987
Dépenses de formation (en Frs) *	297 393 142	334 666 661	335 736 433
En % des salaires	4,74 %	5,17 %	5,13 %

* Y compris frais de transport et de déplacement à l'occasion de séminaires.

Le développement de la formation constitue un des objectifs prioritaires de la B.N.P. et la charge des dépenses de formation reste très importante puisqu'elle atteint 5,13 % de la masse salariale.

Le pourcentage de bénéficiaires d'au moins une action de formation (89 %) a été relativement stable par rapport à 1986 mais le nombre d'appels en stages (180.854) a progressé de 56,4 %.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

HYGIENE ET SECURITE

ACCIDENTS DU TRAVAIL (hors accidents de trajet)

• Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail

	1985			1986			1987		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	144	126	5	139	133	11	142	111	9
Services centraux	75	36	10	72	42	6	49	46	9
Sous-total	219	162	15	211	175	17	191	157	18
Total	396			403			366		

• Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail

	1985			1986			1987		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	2 515	2 397	29	2 908	2 863	107	2 400	1 688	310
Services centraux	2 049	1 456	190	1 939	1 226	144	1 587	1 012	233
Sous-total	4 564	3 853	219	4 847	4 089	251	3 987	2 700	543
Total	8 636			9 187			7 230		

a) Taux de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures théoriques travaillées (*)

	1985	1986	1987
Employés	8,05	8,30	8,39
Gradés	3,76	3,95	3,52
Cadres	1,50	1,64	1,73
Taux global	4,93	5,03	4,71

b) Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de journées perdues par millier d'heures théoriques travaillées (*)

	1985	1986	1987
Employés	0,17	0,19	0,18
Gradés	0,09	0,09	0,06
Cadres	0,02	0,02	0,05
Taux global	0,11	0,11	0,09

(*) En 1987, le nombre d'heures théoriques travaillées correspond à l'effectif moyen par catégorie hiérarchique × 1 716 h : Employés : 22 776 468 - Gradés : 44 555 940 - Cadres : 10 392 096 - Total : 77 724 504

• Répartition par éléments matériels des accidents du travail ayant entraîné un arrêt en 1987 :

Les codes sont ceux figurant dans l'arrêté du 10 octobre 1974 : "Classification des éléments matériels des accidents".

• Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves codes 32 à 40	1
• Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivelation code 02	74
• Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux qui sont liés aux risques précités codes 09 à 30	4
• Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage codes 01, 03, 04 et 06, 07, 08	188
• Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel code 05	6
• Autres cas (dont 82 suite à hold-up)	93

ACCIDENTS DE TRAJET

• Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail

	1985	1986	1987
Paris	284	227	237
Province	157	149	145
Total	441	376	382

ACCIDENTS MORTELS

	1985	1986	1987
De trajet	3	1	1
De travail	0	2	2

LES AGRESSIONS

	1985	1986	1987
Nombre d'agressions * :			
Paris	37	31	22
Périphérie parisienne	54	56	40
Province	80	109	67
<i>Sièges permanents</i>	<i>168</i>	<i>194</i>	<i>127</i>
<i>Bureaux d'entreprise</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>Bureaux périodiques</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<i>Transports de fonds</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
<i>Centres de démarches</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Nombre de sièges agressés selon l'effectif :			
Moins de 3 agents	3	2	3
3 agents	7	15	4
4 à 6 agents	53	57	31
7 à 10 agents	34	46	40
Plus de 10 agents	74	76	51
Total	171	196	129
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	1 127	1 350	858
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	113	118	82

* Chiffres auxquels il convient d'ajouter les agressions à l'extérieur des locaux (sur la voix publique).
1985 : 0 - 1986 : 1 - 1987 : 0

SECURITE

• Dépenses de sécurité

(en Francs)	1985	1986	1987
Protection des guichets ...	67 580 000	54 276 000	63 791 000
Coffres clientèle	8 003 000	8 444 000	4 240 000
Portes fortes	3 509 000	2 382 000	1 360 000
Divers (1)	11 143 000	10 889 000	8 355 000
Sous-total	90 235 000	75 991 000	77 746 000
Travaux de sécurité sur budget délégué (2)	20 901 000	16 036 000	17 071 000
Frais de surveillance des locaux professionnels (2) ..			
- gardiennage hors chantier	34 457 000	36 934 000	36 433 000
- télésurveillance	16 252 000	18 200 000	18 978 000
Total général	161 845 000	147 161 000	150 228 000

(1) gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

(2) la prise en compte de ces rubriques, qui ne figuraient pas dans les précédents Bilans Sociaux, permet de mieux appréhender la réalité.

• **Nombre d'agents formés à la sécurité**

• en 1985	6 462
• en 1986	9 093
• en 1987	10 904

• **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail national**

En 1987, le CHSCT national a tenu **5 réunions**.

AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

(en Francs)	1985*	1986*	1987
Dépenses	300 540 000	320 858 000	371 278 000

* Chiffres actualisés puisque les dépenses sur budget délégué n'avaient pas été comptabilisées.

OPERATIONS IMPORTANTES TERMINEES EN 1987

DIRECTION GENERALE / ORGANISMES ADMINISTRATIFS

Réaménagement du C.O.T. à BARBES
 Réaménagement du B.R.O. à BARBES
 Réfection de la D.O. - 12, rue Saint-Cécile
 Réfection de la D.O., 4ème, 5ème et 6ème étages - 14, rue Bergère
 Réfection de la D.O. - Rue Richer Sud
 Création de l'Antenne BOURSE - Rue Saint-Fiacre
 Installation d'onduleurs au C.T.I. DINAN
 Réfection de la Salle des Marchés/PARIS
 Création du Restaurant HAUSSMANN

D.A.P. (Agences parisiennes)

Transfert de l'Agence Principale PLACE-CLICHY
 Transfert de l'Agence Principale BOULOGNE-BILLANCOURT
 Extension et réaménagement de l'Agence Principale PLACE DES TERNES

D.R.R.A.A. (LYON)

Réaménagement de la Succursale de ROANNE

D.R.L.C.A.B. (NANCY)

Transfert de l'Agence de FORBACH
 Réaménagement de la Succursale de NANCY

D.R.A.P.C.L. (BORDEAUX)

Extension et réaménagement de la Succursale de PAU
 Extension et réaménagement de l'Agence de MERIGNAC

D.R.B.P. (BASSIN PARISIEN)

Transfert de l'Agence d'ANTONY

D.R.N.P. (LILLE)

Extension de l'Agence de DENAIN



- 1 Restaurant Haussmann
- 2 Salle des Marchés
- 3 Succursale de Pau
- 4 Succursale de Maubeuge

DUREE DU TRAVAIL

DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL

	Horaire hebdomadaire	incluant quotidiennement
Règle générale	39 h	—
Horaires particuliers :		
• Dactylographes et sténo-dactylographes	39 h	2 pauses de 15 mn
• Mécanographes en atelier	36 h 40	2 pauses de 15 mn
• Personnel travaillant en horaire décalé	35 h 30	1 pause de 30 mn
Allègements d'horaires :		
• Femmes enceintes		
- dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	39 h	1 pause de 30 mn
- à partir du 4 ^e mois	35 h	—
• Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	35 h 55	—

DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL

	Agents employés à la B.N.P.		Agents employés dans une entreprise sans avantage particulier
	ne travaillant pas le samedi	ne travaillant pas le lundi	
Nombre de jours dans l'année	365	365	365
A déduire :			
• Nombre de jours de repos hebdomadaire	104	104	104
• Jours fériés et ponts	12	13	9
• Nombre de jours de congés (1)			
- minimum	27 (2)	27,5 (3)	25
- maximum	33 (2)	33,5 (3)	
• Nombre de jours travaillés :			
- minimum	216	214,5	227
- maximum	222	220,5	
• Nombre d'heures travaillées			
39 h × nbre de jours travaillés	5		
- minimum	1 685	1 673	1 771
- maximum	1 732	1 720	

(1) Le minimum correspond au nombre de jours convention collective et le maximum est obtenu en ajoutant les différentes possibilités de majorations pour congés pris hors période (maximum 6 jours).

(2) Dont 1 journée flottante

(3) Dont 0,5 journée flottante et 1 journée de repos supplémentaire

Si l'on transforme le nombre d'heures annuelles de travail en nombre hebdomadaire, on obtient :

	Agents employés à la B.N.P.		Agents employés dans une entreprise sans avantage particulier
	ne travaillant pas le samedi	ne travaillant pas le lundi	
• Durée hebdomadaire effective			
- minimum	37 h 06 mn	36 h 50 mn	39 h
- maximum	38 h 08 mn	37 h 53 mn	

En 1987, le total des congés pour l'ensemble du personnel est de **1 212 533** journées, soit **26,1** jours ouvrés en moyenne par agent (chiffre tenant compte des nouveaux embauchés n'ayant pas acquis la totalité des droits à congés).

REPOS COMPENSATEURS

• Nombre de jours de repos compensateur légal :

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires, celles-ci s'inscrivant dans la limite d'un contingent de 130 h par an.

En outre, un repos compensateur égal à 50 % des heures supplémentaires effectuées au-delà d'un seuil de 39 h par semaine a été institué lorsque ces heures sortent du cadre du contingent de 130 h par an.

	1985	1986	1987
Repos compensateur légal	1 163	920	1 166

• Nombre de jours de repos compensateur B.N.P. :

Compte tenu de la disparition du travail de nuit depuis juin 1983 dans les Centres de Traitement de l'Information, le chiffre ne comprend plus que les jours pris en récupération de jours de foire ou de cours professionnels suivis un jour de fermeture hebdomadaire ou durant une période de congé annuel.

Ces jours incluent également les 3 ou 5 jours de congé spécial suite à un renfort saisonnier dans un siège touristique.

	1985	1986	1987
Repos compensateur B.N.P.	1 106	1 222	864

• Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur :

	1985	1986	1987
Repos compensateur légal	275	269	243
Repos compensateur B.N.P.	392	403	326

HORAIRE DECALE

	1985	1986	1987
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	1 402	1 312	1 160

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

1985	1986	1987
300 356	299 012	293 523

HORAIRE VARIABLE

L'horaire variable continue à se développer progressivement, conformément à la loi et avec l'accord de chaque Comité d'Etablissement local.

Au total plus de **9 526** agents pratiquent effectivement au 31 décembre 1987 l'horaire variable dans **108** Directions, Groupes et Centres de Province. Ils étaient 9 362 en 1986 et 9 060 en 1985.

TEMPS PARTIEL

Dans le cadre de la loi du 26 janvier 1981, le travail à temps partiel a été mis en place à la B.N.P. après négociations entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales représentatives.

Tout agent titulaire, employé, gradé ou cadre, peut demander à bénéficier de l'une des deux formules suivantes :

- Travail à mi-temps :

Cette formule existe depuis 1981.

Au 31 décembre 1987, **1 609** agent travaillaient à mi-temps, contre 1 691 au 31 décembre 1986.

- Travail à 4/5ème de temps

Cette formule existe depuis 1982.

Au 31 décembre 1987, **2 992** agents ont opté pour le travail à 4/5ème de temps contre 2 821 au 31 décembre 1986.

Le total des bénéficiaires du temps partiel à fin 1987 s'établit donc à **4 601** agents (9,9 % du nombre des salariés) contre 4 512 en 1986, soit une progression de **2 %**.

• Travail à mi-temps

	1985		1986		1987	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	25	897	29	876	23	817
II	9	500	15	523	11	524
III	10	159	8	154	7	148
IV	4	54	3	53	4	44
Gradés	23	713	26	730	22	716
V	—	12	1	12	1	13
VI	1	8	1	12	—	12
VII	—	3	—	3	1	3
VIII	—	—	—	1	—	1
HC	—	1	—	—	—	—
Cadres	1	24	2	28	2	29
Total	49	1 634	57	1 634	47	1 562
Total général	1 683		1 691		1 609	

• Travail à 4/5° de temps

	1985		1986		1987	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	20	1 068	26	1 129	29	1 191
II	27	918	28	1 097	34	1 166
III	16	285	16	339	17	364
IV	12	105	14	120	10	123
Gradés	55	1 308	58	1 556	61	1 653
V	1	16	3	18	3	19
VI	4	13	4	18	4	25
VII	4	6	2	5	1	4
VIII	—	—	1	—	1	—
HC	—	—	—	1	—	1
Cadres	9	35	10	42	9	49
Total	84	2 411	94	2 727	99	2 893
Total général	2 495		2 821		2 992	

RELATIONS PROFESSIONNELLES

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

L'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé, auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.

En outre, les Organisations Syndicales désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des délégués du personnel et auprès des comités d'établissement, ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des Etablissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

	1985		1986		1987	
	Inscrits	% votants	Inscrits	% votants	Inscrits	% votants
1 ^{er} collège	19 090	72,17	17 715	75,28	15 937	75,96
2 ^e collège	26 315	80,03	26 602	82,06	27 095	80,19
3 ^e collège	5 404	61,10	5 535	62,20	5 455	60,42

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES MEMBRES DES COMITES D'ETABLISSEMENT

	1987	
	Nombre d'inscrits	% de votants
1 ^{er} collège	16 122	77,94
2 ^e collège	28 164	84,26
3 ^e collège	5 038	66,57

ELEMENTS DIVERS

	1985	1986	1987
Nombre de congés de formation économique, sociale et syndicale	470	456	609
Nombre de cas B.N.P. soumis :			
• en Commission d'Avancement (Art. 60 C.C.)	61	51	35
• en Conseil de Discipline	1	10	6
• en Commission Paritaire d'Etablissement	87	71	77
• en Commission Régionale et Nationale Paritaire	23	7	8
Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	25	16	9
Nombre d'instances judiciaires en cours et où l'entreprise est en cause	29	8	12

INFORMATION ET COMMUNICATION

Procédures d'accueil	Réception et accueil du nouveau salarié par un membre de l'état-major de la Direction ou de l'Organisme puis par le Responsable du service d'affectation. Remise des documents suivants : • Convention collective • Règlement intérieur • Statuts de la Caisse de Retraites • Statuts et règlement intérieur de la Caisse de Prévoyance (accessible à la titularisation) • Règlement intérieur de la Société Mutualiste du personnel de la B.N.P. et extrait analytique des principales dispositions régissant les droits et les obligations des adhérents. • Accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion • Accord d'intéressement du personnel aux résultats de la Banque • Règlement des fonds communs de placement. Information sur : • le remboursement partiel des frais de transport (remise du formulaire) • les avantages liés aux opérations bancaires • l'Assurance Vie Privée (accessible à la titularisation) • l'A.S.C. • les œuvres sociales du Comité
Procédures d'information ascendante ou descendante	• Circulaires • Journal d'entreprise "Dialogue" • INF "B" • Lettre d'information "Métropole" • Notes internes • Suggestions diverses • Informations générales sous forme écrite ou autre (notes, cassettes, réunions, etc.) • Mutuelle Informations (bulletin destiné aux adhérents de la Société Mutualiste) • Bilan Social d'Entreprise et d'Etablissement • Bilan "Egalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes" d'Entreprise et d'Etablissement • Plan d'Orientation Générale de la Formation • Plan Directeur Organisation Informatique
Systèmes d'entretiens individuels	Chaque agent est reçu par son supérieur à l'occasion de la remise de la fiche d'appréciation.

EXPRESSION DES SALARIES

Ainsi que le prévoyait la loi expérimentale du 4 août 1982, une nouvelle loi a été votée le 3 janvier 1986. Elle inclut les conditions spécifiques du droit à l'expression dont bénéficie le personnel d'encadrement ayant des responsabilités hiérarchiques.

Un nouvel accord cadre national a donc été établi à la B.N.P. le 10 avril 1987. La généralisation du droit à l'expression pour l'ensemble du personnel sera achevée à la fin du 2^e semestre 1988.

LES AVANTAGES SOCIAUX

BUDGET SOCIAL

BUDGET DU C.C.E.

• Dépenses au titre de l'année

(en milliers de Francs)	1985	1986	1987
Contribution aux frais de repas de midi			
Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise.....	91 461	90 929	91 000 *
Chèques restaurant Province	38 019	44 093	48 770 *
Subventions diverses	5 579	3 306	2 600 *
Total	135 059	138 328	142 370
Aide sociale aux familles			
Participation aux frais de garde	12 950	13 105	13 000 *
Mutuelle	48 061	50 960	67 113 *
Aides diverses	1 108	1 121	1 280 **
Coopérative	1 500	1 500	0
Total	63 619	66 686	81 393
Activités de loisirs			
Colonies de vacances et participation aux vacances du personnel	69 444	77 558	79 489 **
A.S.C.	9 750	10 220	10 550
Divers	1 155	1 280	1 325 **
Total	80 349	89 058	91 364
Activités à caractère local	37 795	39 547	40 556
Divers			
Frais administratifs	7 676	7 871	6 470 **
Investissements	4 500	4 500	4 500
Total	12 176	12 371	10 970
Total général	328 998	345 990	366 653

Le budget du C.E.E. a connu en 1987 une progression de : +6,0 %.

* Estimation de dépenses

** Budget

• Dépenses engagées directement par la Direction Générale

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la DIRECTION GENERALE (en milliers de Francs) :

1985 :	67 086
1986 :	70 697
1987 :	74 741

(en milliers de Frs)

Restaurants Paris	43 717
Frais médicaux (Paris et province)	9 583
Abondement au Fonds Commun de Placement (Epargne - B.N.P.)	13 265
Prestations familiales extra-légales et aides au personnel	3 979
Manifestations diverses	1 275
Allocations diverses	2 922
Total	74 741

MONTANT DU BUDGET SOCIAL

(en milliers de Francs)	C.C.E.	D.G.	Total
1985	328 998	67 086	396 084
1986	345 990	70 697	416 687
1987	366 653	74 741	441 394

CREDITS AU PERSONNEL

(en Francs)	Encours au 31.12.1985	Encours au 31.12.1986	Encours au 31.12.1987
Crédits sociaux	2 277 200 000	2 483 100 000	2 654 400 000
dont participation des employeurs à l'effort de construction	(90 300 000)	(89 900 000)	(91 100 000)
Crédits privés	2 526 300 000	2 727 900 000	2 925 800 000
Enveloppes familiales	226 600 000	252 900 000	268 200 000
Total	5 030 100 000	5 463 900 000	5 848 400 000
Avances sur appointements de 12 mois	56 498 000	56 042 000*	53 649 000

* Le chiffre de 1986 a été rectifié puisqu'il comprenait, à tort, les prêts SITEF.

A ces types de crédits traditionnels, il faut maintenant ajouter les encours déjà importants de CREDIS-PONIBLE : au 31 décembre 1987, le montant total des autorisations s'établit à F 128 174 108 pour une utilisation de F 64 343 608.

SOCIETE MUTUALISTE

Au 31 décembre 1987 la Société Mutualiste du personnel comptait **122 985** sociétaires.

Les règlements se sont élevés à **F 133 226 233** et les frais de fonctionnement et la constitution des amortissements à **F 18 335 794** soit un total de charges de **F 151 562 027**.

Les recettes ont représenté **F 162 695 175** se décomposant en :

F 90 602 714 pour les cotisations salariales

F 70 224 398 pour la part patronale

F 1 868 063 pour les produits divers.

Cette année, un bénéfice apparaît pour **F 11 133 148**.

ASSURANCE VIE PRIVEE

L'Assurance Vie Privée a été mise en application au 1^{er} juillet 1981.

Elle garantit tous les agents titulaires de la Banque qui ont satisfait aux formalités d'adhésion contre les risques de décès, invalidité et incapacité qui peuvent intervenir au cours de la vie privée.

Les cotisations sont calculées mensuellement en fonction de la rémunération nette.

La B.N.P. prend à sa charge l'équivalent de la moitié des cotisations versées par les assurés, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 1987 : **F 5 653 257**.

Au 31 décembre 1987, il y avait **40 209** assurés.

CAISSE DE PREVOYANCE

La Caisse de Prévoyance du Personnel de la B.N.P., à laquelle sont affiliés tous les agents titulaires âgés de 18 ans révolus a pour objet d'assurer le service des prestations suivantes :

- capital-décès en cours d'activité,
- allocations pour enfants âgés de moins de 21 ans en cas de décès de l'affilié (à condition que celui-ci ait atteint 10 ans d'ancienneté à la B.N.P.) ou de mise à la retraite pour raison de santé,
- prime de fin de carrière des agents partant à la retraite,
- participation aux frais d'obsèques des agents retraités.

Durant l'exercice 1987, ses versements se sont élevés à **F 143 896 655**.

En dehors des cotisations du Personnel pour l'assurance décès et des produits du patrimoine de la Caisse, la contribution de la Banque s'est élevée à **F 97 103 436** (cotisation patronale : **F 22 073 436** et contribution au paiement des primes de fin de carrière : **F 75 030 000**).

CAISSE DE RETRAITES

Tous les agents sont obligatoirement affiliés à la Caisse de Retraites de la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

La cotisation du personnel est prélevée sur les appointements de la façon suivante :

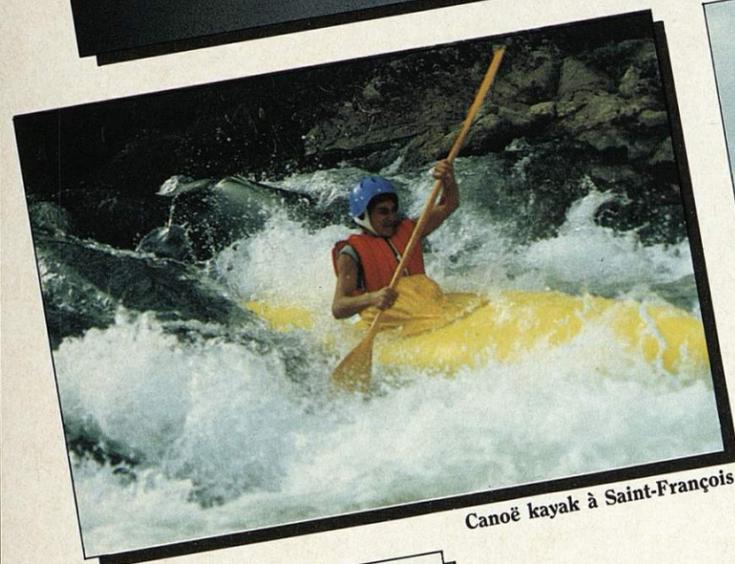
- 4 % jusqu'au plafond d'assujettissement de la Sécurité Sociale,
- 8 % au-delà.

Les ressources de la Caisse proviennent également de la cotisation patronale soit 15/6ème du montant des cotisations des salariés.

Pour l'exercice 1987, les prestations étaient de **F 1 440 155 450** et les recettes de **F 1 400 106 990**. Le nombre moyen de cotisants s'élevait à **47 696** et celui des retraités à **32 795** agents.



Centre Maternel de Saint-Gervais

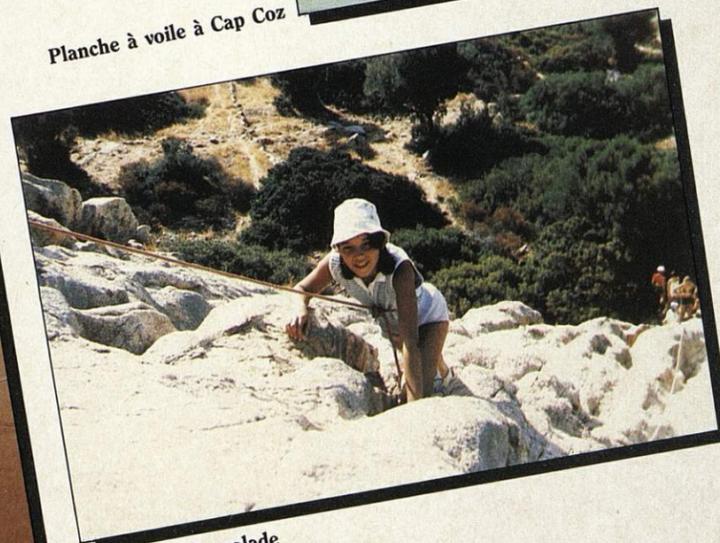


Canoë kayak à Saint-François



Tennis à Le Sappey

Planche à voile à Cap Coz



Initiation à l'escalade à Ajaccio

BILAN "EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES"



EXERCICE 1987



B.N.P.

BILAN "EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES"

EXERCICE 1987

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL B.N.P.	2
Les effectifs par niveau hiérarchique et par sexe au 31/12	2
Répartition géographique et par grand service	3
Répartition par nationalité	3
Contrats à durée déterminée	4
EMBAUCHE	5
Les entrants et sortants	5
Embauche des stagiaires et des surnuméraires	6
FORMATION	7
Les actions de formation	7
Les congés formation	8
Les examens de banque	8
CARRIERE	9
Répartition par âge du nombre de salariés au 31/12	9
Répartition par ancienneté du nombre de salariés au 31/12	10
Ancienneté et âge moyens	10
Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles	11
Moyenne des points totaux mensuels	12
CONDITIONS DE TRAVAIL	12
Aménagement du temps de travail	12
Absentéisme	14
Nombre d'agents en disponibilité ou en congé sans solde	16

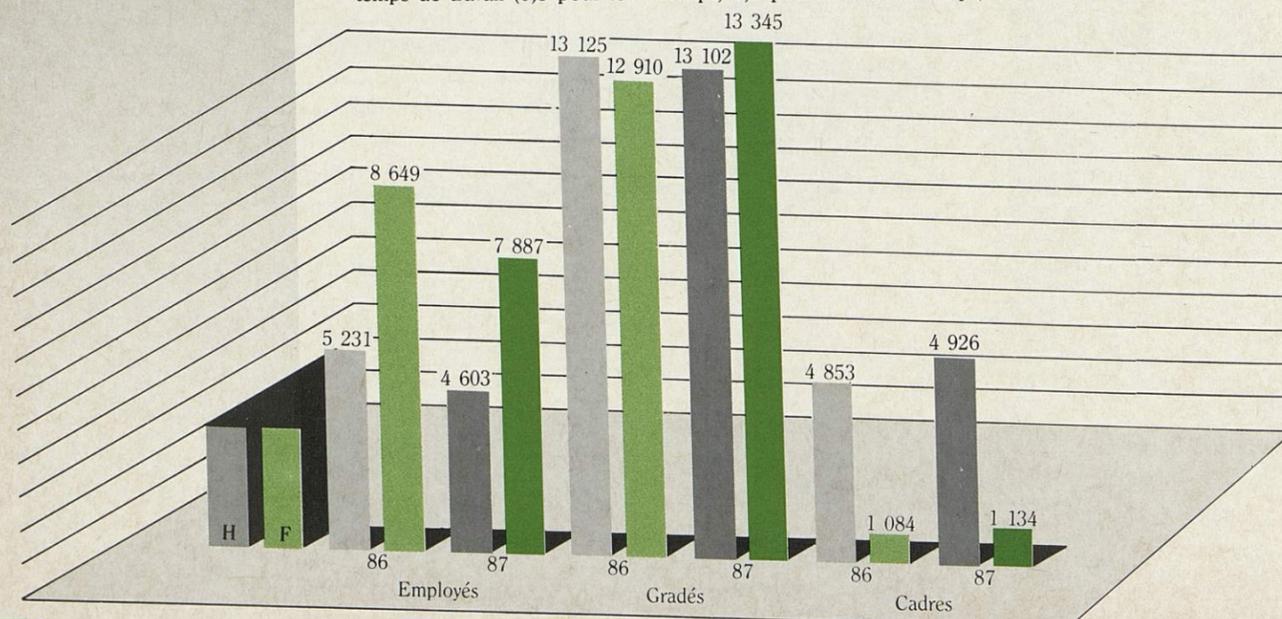
CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL B.N.P.

LES EFFECTIFS PAR NIVEAU HIERARCHIQUE ET PAR SEXE AU 31 DECEMBRE

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	5 231	8 649	13 880	4 603	7 887	12 490
290	178	148	326	93	181	274
300	169	189	358	93	113	206
315	57	—	57	53	0	53
320	1 170	1 769	2 939	807	1 240	2 047
335	52	8	60	54	6	60
345	1 492	2 621	4 113	1 404	2 540	3 944
350	55	1	56	62	1	63
365	2 058	3 913	5 971	2 037	3 806	5 843
% par rapport à l'effectif de la catégorie	37,7	62,3		36,9	63,1	
% par rapport à l'effectif H ou F (E+G+C)	22,5	38,2		20,3	35,2	
% employés par rapport à l'effectif global BNP			30,3			27,7
Grades	13 125	12 910	26 035	13 102	13 345	26 447
Classe II	5 188	7 636	12 824	5 186	7 985	13 171
Classe III	4 076	3 369	7 445	4 063	3 397	7 460
Classe IV	3 861	1 905	5 766	3 853	1 963	5 816
% par rapport à l'effectif de la catégorie	50,4	49,6		49,5	50,5	
% par rapport à l'effectif H ou F (E+G+C)	56,6	57,0		57,9	59,7	
% gradés par rapport à l'effectif global BNP			56,8			58,8
Cadres	4 853	1 084	5 937	4 926	1 134	6 060
Classe V	1 421	498	1 919	1 457	512	1 969
Classe VI	1 557	390	1 947	1 592	426	2 018
Classe VII	1 015	153	1 168	1 015	153	1 168
Classe VIII	413	30	443	422	31	453
H.C.	447	13	460	440	12	452
% par rapport à l'effectif de la catégorie	81,7	18,3		81,3	18,7	
% par rapport à l'effectif H ou F (E+G+C)	20,9	4,8		21,8	5,1	
% cadres par rapport à l'effectif global BNP			12,9			13,5
Total	23 209	22 643	45 852	22 631	22 366	44 997

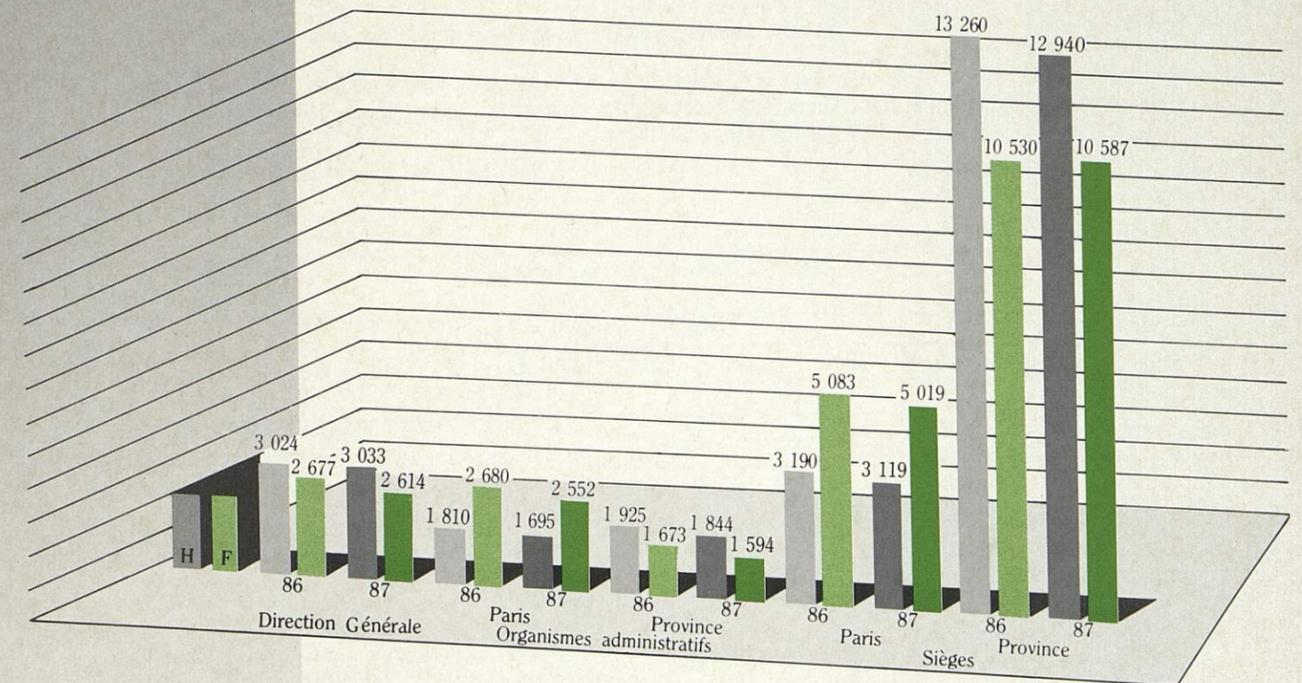
Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la BNP.

Les agents à temps complet sont décomptés pour un, et les agents à temps partiel au prorata de leur temps de travail (0,5 pour le mi-temps, 0,8 pour le 4/5^e de temps).



REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET PAR GRAND SERVICE

	1986						1987					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
		%		%		%		%		%		%
Direction Générale	3 024	13,0	2 677	11,8	5 701	12,4	3 033	13,4	2 614	11,7	5 647	12,5
Organismes administratifs												
• Paris	1 810	7,8	2 680	11,8	4 490	9,8	1 695	7,5	2 552	11,4	4 247	9,5
• Province	1 925	8,3	1 673	7,4	3 598	7,8	1 844	8,1	1 594	7,1	3 438	7,6
Total	3 735	16,1	4 353	19,2	8 088	17,6	3 539	15,6	4 146	18,5	7 685	17,1
Sièges												
• Paris	3 190	13,7	5 083	22,5	8 273	18,1	3 119	13,8	5 019	22,4	8 138	18,1
• Province	13 260	57,2	10 530	46,5	23 790	51,9	12 940	57,2	10 587	47,4	23 527	52,3
Total	16 450	70,9	15 613	69,0	32 063	70,0	16 059	71,0	15 606	69,8	31 665	70,4
Ensemble												
• Paris	8 024	34,6	10 440	46,1	18 464	40,3	7 847	34,7	10 185	45,5	18 032	40,1
• Province	15 185	65,4	12 203	53,9	27 388	59,7	14 784	65,3	12 181	54,5	26 965	59,9
Total	23 209	100	22 643	100	45 852	100	22 631	100	22 366	100	44 997	100



REPARTITION PAR NATIONALITE

	1986				1987			
	Français		Etrangers		Français		Etrangers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	5 199	8 616	32	33	4 571	7 865	32	22
Gradés	13 097	12 888	29	21	13 071	13 323	31	22
Cadres	4 834	1 073	19	11	4 909	1 122	17	12
Sous-total	23 130	22 577	80	65	22 551	22 310	80	56
Total		45 707		145		44 861		136

CONTRATS A DUREE DETERMINEE

	1986				1987			
	Temps complet		Temps partiel		Temps complet		Temps partiel	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année précédente	31	57	—	8	60	70	—	1
Mouvements pendant l'année considérée :								
• Entrées	69	106	—	1	62	161	—	—
• Sorties	10	57	—	1	50	73	—	1
• Fins de contrat	(10)	(56)	—	(1)	(37)	(70)	—	(1)
• Divers	—	(1)	—	—	(13)	(3)	—	—
• Transformations en embauche à durée indéterminée	30	36	—	7	28	45	—	—
• Changement de temps de travail	—	—	—	—	—	-1	—	+1
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	60	70	—	1	44	112	—	1

Le personnel B.N.P. est également réparti entre les hommes et les femmes, mais ces dernières restent majoritaires à PARIS où elles représentent 56,5 % des collaborateurs parisiens contre 45,2 % du personnel travaillant en Province.

En 1987, la population féminine a augmenté en pourcentage dans toutes les catégories professionnelles.

Le nombre de femmes a progressé de 3,4 % chez les Gradés et de 4,6 % chez les Cadres.

La part des femmes dans l'encadrement poursuit une évolution à la hausse et s'établit à 18,7 % en fin d'exercice, contre 18,3 % en 1986.

EMBAUCHE

LES ENTRANTS ET SORTANTS

	1986								1987								
	Employés		Gradés		Cadres		Total		Employés		Gradés		Cadres		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
ENTRANTS A TEMPS COMPLET :																	
entrants du 1/1 au 31/12	530	601	32	125	96	15	658	741	509	724	27	121	114	19	650*	864*	
Nombre total d'embauches dans l'année :	446	482	14	23	20	5	480	510	422	583	10	25	24	6	456	614	
• à durée indéterminée	347	342	14	21	20	5	381	368	333	383	9	19	24	6	366	408	
• à durée déterminée	69	104	—	2	—	—	69	106	61	155	1	6	—	—	62	161	
• transf. de contrat à durée déterminée	30	36	—	—	—	—	30	36	28	45	—	—	—	—	28	45	
Autres entrants	84	119	18	102	76	10	178	231	87	141	17	96	90	13	194	250	
• retours de disponibilité ou de congé sans solde	12	110	8	97	4	7	24	214	22	136	7	83	5	6	34	225	
• retours service national	71	—	6	—	—	—	77	—	64	—	3	—	1	—	68	—	
• divers (intégrations, retours de l'extérieur ou de filiales)	1	9	4	5	72	3	77	17	1	5	7	13	84	7	92	25	
SORTANTS A TEMPS COMPLET :																	
sortants du 1/1 au 31/12	328	482	337	491	349	80	1014	1053	384	505	440	504	390	111	1 214	1 120	
Sortants définitifs	208	212	273	287	253	65	734	564	294	260	328	265	277	74	899	599	
• retraités	31	24	144	242	176	48	351	314	25	28	146	213	192	47	363	288	
• décès	6	8	34	8	15	2	55	18	12	6	26	9	8	3	46	18	
• démissions	103	65	76	33	61	15	240	113	153	84	144	37	75	24	372	145	
• licenciements	13	16	1	1	—	—	14	17	30	19	1	—	—	—	31	19	
• révocations	7	5	14	3	1	—	22	8	4	3	11	4	2	—	17	7	
• fins de contrat à durée déterminée	10	56	—	—	—	—	10	56	37	68	—	2	—	—	37	70	
• ruptures de contrat	8	2	4	—	—	—	12	2	5	7	—	—	—	—	5	7	
• transformations en contrat à durée indéterminée	30	36	—	—	—	—	30	36	28	45	—	—	—	—	28	45	
Autres sortants	120	270	64	204	96	15	280	489	90	245	112	239	113	37	315	521	
• départs en disponibilité ou en congé sans solde	41	240	44	178	6	9	91	427	46	237	79	213	11	15	136	465	
• départs au service national	73	—	1	—	—	—	74	—	35	—	3	—	—	—	38	—	
• divers (détachements à l'extérieur ou en filiales y compris les agents de la Société Mutualiste)	6	30	19	26	90	6	115	62	9	8	30	26	102	22	141	56	

* dont les stagiaires et surnuméraires : Hommes : 240 ; Femmes : 198

	1986								1987								
	Employés		Gradés		Cadres		Total		Employés		Gradés		Cadres		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL :																	
entrants du 1/1 au 31/12 * :	2	166	1	81	1	4	4	251	1	133	2	72	—	4	3	209	
• agents recrutés à mi-temps	—	1	—	—	—	—	—	1	—	3	—	2	—	—	—	5	
• agents recrutés à 4/5 ^e	—	3	—	—	—	—	—	3	—	1	1	—	—	—	1	1	
• transf. de contrat à durée déterminée	—	7	—	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	
• agents précédemment placés en indisponibilité ou en congé sans solde :	2	155	1	81	1	4	4	240	—	129	1	69	—	3	1	201	
- entrants à mi-temps	(2)	(96)	(1)	(52)	—	(4)	(3)	(152)	—	(72)	(1)	(41)	—	(3)	(1)	(116)	
- entrants à 4/5 ^e	—	(59)	—	(29)	(1)	—	(1)	(88)	—	(57)	—	(28)	—	—	—	(85)	
• Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	1	1	2	
SORTANTS A TEMPS PARTIEL :																	
sortants du 1/1 au 31/12 * :	12	118	10	89	2	6	24	213	7	127	11	100	3	6	21	233	
• Sortants définitifs	8	28	9	36	2	3	19	67	4	20	9	34	2	3	15	57	
- retraités	4	9	8	31	2	2	14	42	1	6	7	24	2	2	10	32	
- décès	—	1	1	1	—	—	1	2	—	1	—	3	—	—	—	4	
- démissions	4	10	—	3	—	1	4	14	3	11	—	7	—	1	3	19	
- licenciements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
- révocations	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	1	—	
- fins de contrat à durée déterminée	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	
- ruptures de contrat	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	
- transformations en contrat à durée indéterminée	—	7	—	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	
• Départs en disponibilité ou en congé sans solde	4	85	1	46	—	2	5	133	3	107	2	64	1	3	6	174	
• Divers (détachements à l'extérieur ou en filiales)	—	5	—	7	—	1	—	13	—	—	—	2	—	—	—	2	

* Les chiffres sont donnés en nombre d'agents, quel que soit le temps de travail

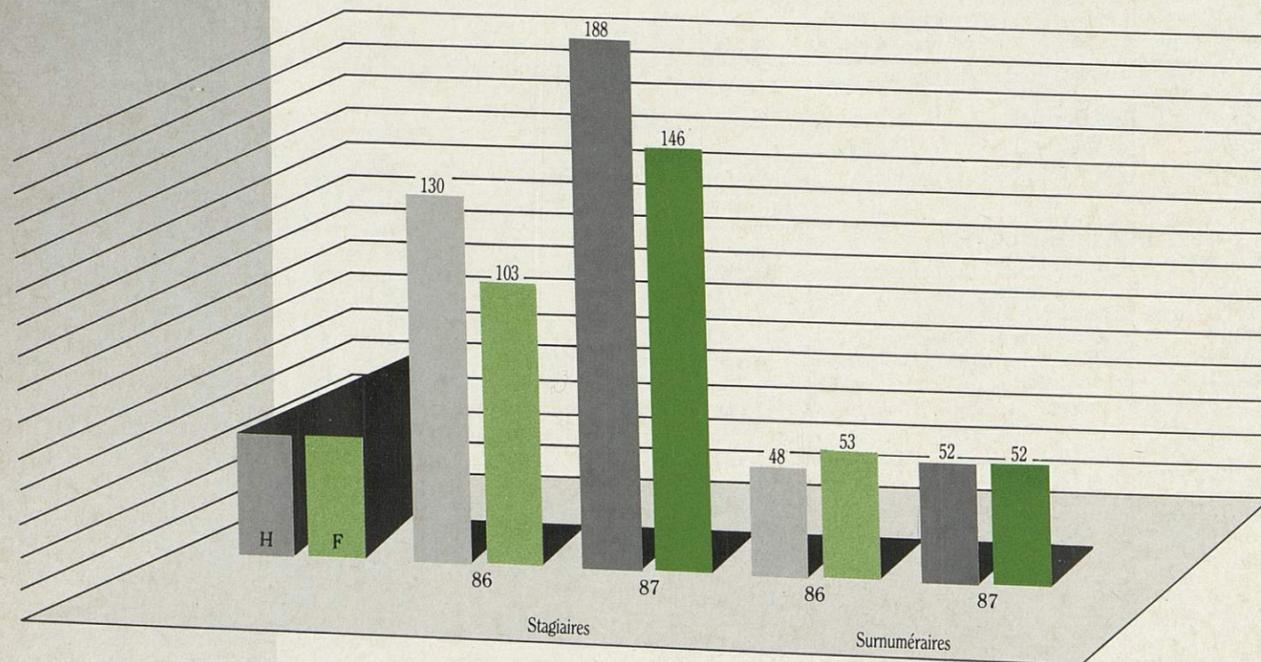
TOTAL GENERAL DES ENTRANTS ET SORTANTS EN NOMBRE D'AGENTS

	1986									1987								
	Hommes				Femmes				Ensemble	Hommes				Femmes				Ensemble
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total		Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	
Total des entrants du 1/1 au 31/12	532	33	97	662	767	206	19	992	* 1 654	510	29	114	653	857	193	23	1 073	* 1 726
Total des sortants du 1/1 au 31/12	340	347	351	1 038	600	580	86	1 266	2 304	391	451	393	1 235	632	604	117	1 353	2 588
Différence	+192	-314	-254	-376	+167	-374	-67	-274	-650	+119	-422	-279	-582	+225	-411	-94	-280	-862

* dont les stagiaires et surnuméraires.

EMBAUCHE DES STAGIAIRES ET DES SURNUMERAIRES

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Stagiaires (niveau Maîtrise minimum, Grandes Ecoles)	130	103	233	188	146	334
Surnuméraires (BAC + 2 ou 3 années)	48	53	101	52	52	104
Total	178	156	334	240	198	438
Pourcentage H/F	53,3	46,7	100	54,8	45,2	100



Les femmes représentent 57,6 % du total des embauches. Le nombre de Stagiaires (BAC +4) femmes a connu une progression de 41,7 % et la part de la population féminine dans le recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur est de 45,2 %.

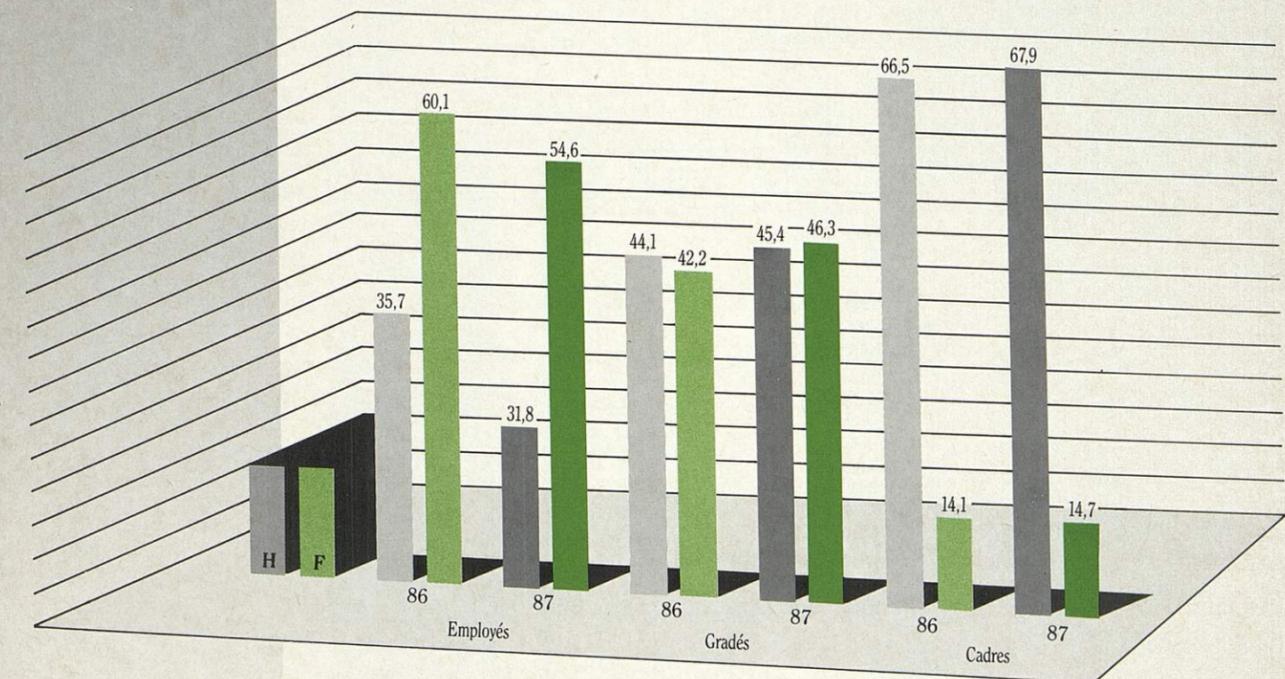
FORMATION

LES ACTIONS DE FORMATION

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Nombre de bénéficiaires d'actions de formation * :						
• Employés	5 203	8 752	13 955	4 181	7 176	11 357
• Gradés	11 795	11 294	23 089	12 337	12 567	24 904
• Cadres	3 964	842	4 806	4 136	896	5 032
• Total	20 962	20 888	41 850	20 654	20 639	41 293
Pourcentage hommes/femmes, bénéficiaires d'actions par rapport à l'effectif de la catégorie :						
• Employés	35,7	60,1	95,8	31,8	54,6	86,4
• Gradés	44,1	42,2	86,3	45,4	46,3	91,7
• Cadres	66,5	14,1	80,6	67,9	14,7	82,6
• Total	44,3	44,2	88,5	44,5	44,5	89,0
Pourcentage hommes/femmes, bénéficiaires d'actions par rapport à l'effectif hommes ou femmes de la catégorie :						
• Employés	99,1	94,0		90,5	84,1	
• Gradés	89,7	83,1		94,0	89,5	
• Cadres	81,6	76,1		83,9	77,4	
• Total	90,1	87,0		91,1	87,0	
Nombre d'agents en stage post-brevet	244	165	409	222	171	393

* Un même agent ayant bénéficié de plusieurs actions de formation dans l'année n'est compté que pour une unité.

LES ACTIONS DE FORMATION (pourcentage par rapport à l'effectif de la catégorie concernée)



Les actions de formation sont également réparties entre les hommes et les femmes. Le pourcentage de femmes bénéficiaires d'actions de formation est, en ce qui concerne le total (87 %), stable par rapport à 1986 mais enregistre une progression dans les catégories Gradés et Cadres.

REPARTITION PAR ANCIENNETE DU NOMBRE DE SALARIES AU 31 DECEMBRE

	1986						1987					
	H	%	F	%	Total	%	H	%	F	%	Total	%
Moins de 5 ans :												
Employés	2 164	41,4	2 780	32,2	4 944	35,6	1 340	29,1	1 728	21,9	3 068	24,6
Gradés	550	4,2	528	4,1	1 078	4,1	414	3,2	447	3,4	861	3,3
Cadres	250	5,1	167	15,4	417	7,0	280	5,7	157	13,9	437	7,2
Total	2 964	12,8	3 475	15,3	6 439	14,0	2 034	9,0	2 332	10,4	4 366	9,7
De 5 à 9 ans :												
Employés	1 532	29,3	2 037	23,5	3 569	25,7	1 773	38,5	2 539	32,2	4 312	34,5
Gradés	1 488	11,3	911	7,1	2 399	9,2	1 584	12,1	1 180	8,8	2 764	10,5
Cadres	186	3,8	65	6,0	251	4,2	212	4,3	103	9,1	315	5,2
Total	3 206	13,8	3 013	13,3	6 219	13,5	3 569	15,8	3 822	17,1	7 391	16,4
De 10 à 19 ans :												
Employés	1 357	25,9	3 431	39,6	4 788	34,5	1 313	28,5	3 123	39,6	4 436	35,5
Gradés	6 923	52,8	6 486	50,2	13 409	51,5	6 669	50,9	6 036	45,2	12 705	48,0
Cadres	1 080	22,3	236	21,8	1 316	22,2	1 068	21,7	231	20,4	1 299	21,4
Total	9 360	40,3	10 153	44,9	19 513	42,6	9 050	40,0	9 390	42,0	18 440	41,0
De 20 à 29 ans :												
Employés	151	2,9	370	4,3	521	3,8	151	3,3	469	5,9	620	5,0
Gradés	3 271	24,9	4 197	32,5	7 468	28,7	3 515	26,8	4 844	36,3	8 359	31,6
Cadres	1 926	39,7	390	35,9	2 316	39,0	1 937	39,3	396	34,9	2 333	38,5
Total	5 348	23,1	4 957	21,9	10 305	22,5	5 603	24,7	5 709	25,5	11 312	25,1
30 ans et plus :												
Employés	27	0,5	31	0,4	58	0,4	26	0,6	28	0,4	54	0,4
Gradés	893	6,8	788	6,1	1 681	6,5	920	7,0	838	6,3	1 758	6,6
Cadres	1 411	29,1	226	20,9	1 637	27,6	1 429	29,0	247	21,7	1 676	27,7
Total	2 331	10,0	1 045	4,6	3 376	7,4	2 375	10,5	1 113	5,0	3 488	7,8
Ensemble	23 209	100	22 643	100	45 852	100	22 631	100	22 366	100	44 997	100

* Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif Hommes ou Femmes de chaque catégorie.

ANCIENNETE ET AGE MOYENS

Age moyen :

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1986	30	31	34	37	36	38	38	40	40	42	42	41	44	42	46	45	49	45	37	36
1987	31	32	35	37	37	39	38	40	41	42	42	41	44	42	46	45	49	45	38	37

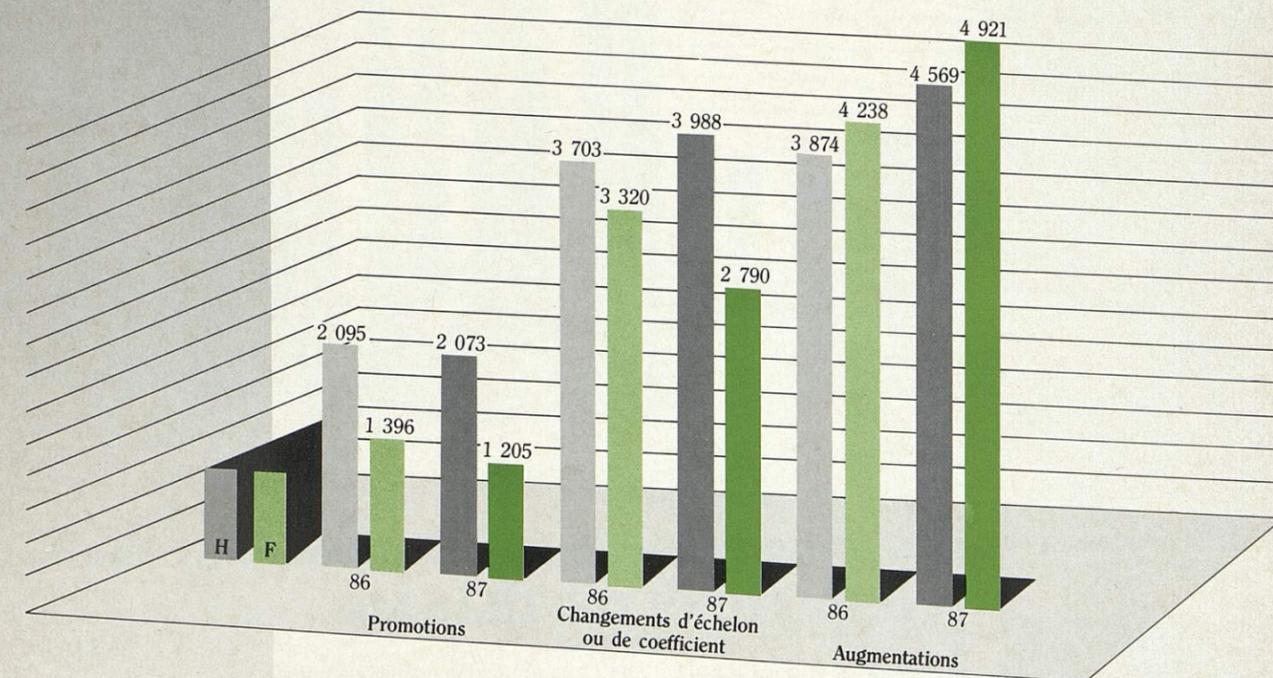
Ancienneté moyenne :

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1986	7	9	13	16	15	18	17	19	20	21	22	19	23	20	25	23	26	21	16	15
1987	8	10	13	16	16	18	17	20	20	21	22	19	23	20	25	23	25	21	17	15

La comparaison de la pyramide des âges fait apparaître une proportion :
 - plus forte de collaboratrices dans la tranche des moins de 25 ans
 - plus faible dans les plus de 50 ans en raison de la possibilité proposée aux femmes de faire valoir, dès 55 ans, leurs droits à la retraite.
 La répartition hommes/femmes demeure équilibrée dans les tranches intermédiaires 25/49 ans.
 Les collaboratrices ont une ancienneté moyenne inférieure de deux ans à celle des hommes. Cet écart est plus important dans l'encadrement où près de 14 % des femmes cadres ont moins de 5 ans d'ancienneté (5,7 % pour les hommes).

PROMOTIONS - CHANGEMENTS D'ECHELON ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

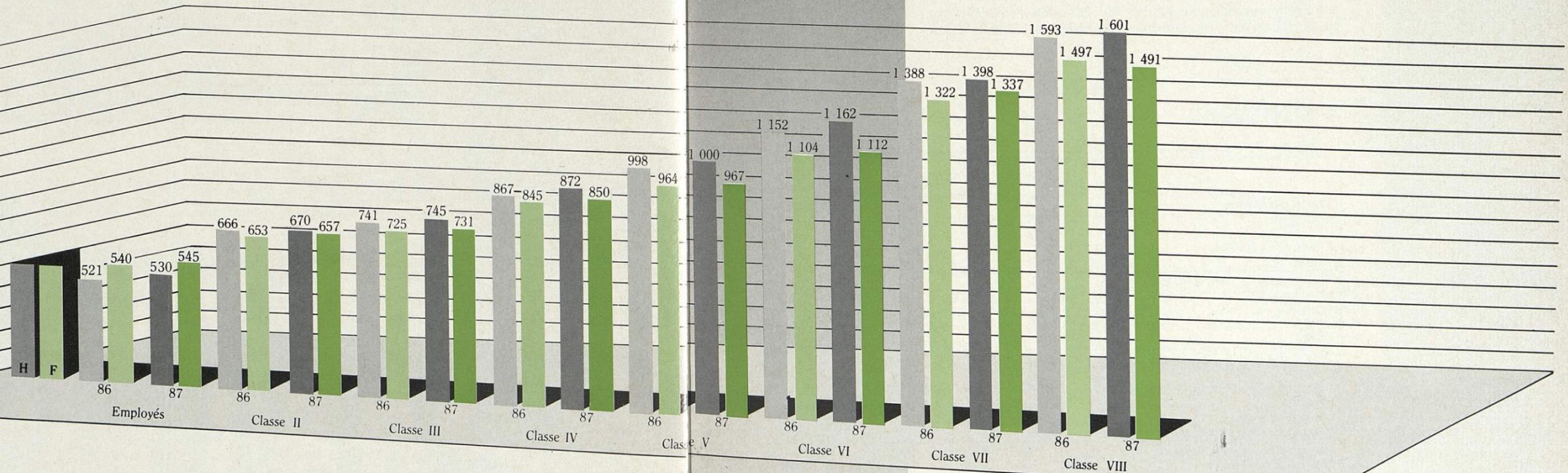
	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotions						
Classe II/2	430	535	965	450	472	922
Classe III	468	374	842	458	338	796
Classe IV	398	237	635	362	189	551
Classe V	239	104	343	250	86	336
Classe VI	212	80	292	201	71	272
Classe VII	241	47	288	227	38	265
Classe VIII	107	19	126	125	11	136
Total	2 095	1 396	3 491	2 073	1 205	3 278
Pourcentage	60,0	40,0	100	63,2	36,8	100
Changements d'échelon ou de coefficient						
Employés	1 555	1 791	3 346	1 344	1 634	2 978
Classe II/1	661	870	1 531	1 053	472	1 525
Classe III	490	285	775	401	338	739
Classe IV	693	309	1 002	888	189	1 077
Classe V	109	7	116	78	86	164
Classe VI	195	58	253	224	71	295
Total	3 703	3 320	7 023	3 988	2 790	6 778
Pourcentage	52,7	47,3	100	58,8	41,2	100
Augmentations individuelles de traitement	3 874	4 238	8 112	4 569	4 921	9 490
Pourcentage	47,8	52,2	100	48,1	51,9	100



La proportion de femmes bénéficiaires d'un changement de situation s'établit à 39,9 % contre 39,5 % en 1986.

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	31/12/1986		31/12/1987	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Coefficient 290	413	419	413	419
Coefficient 300	429	440	433	443
Coefficient 320	468	479	470	481
Coefficient 345	509	525	512	527
Coefficient 365	579	585	580	586
Total employés	521	540	530	545
Classe II	666	653	670	657
Classe III	741	725	745	731
Classe IV	867	845	872	850
Classe V	998	964	1 000	967
Classe VI	1 152	1 104	1 162	1 112
Classe VII	1 388	1 322	1 398	1 337
Classe VIII	1 593	1 497	1 601	1 491



Ces situations globales en points correspondent à la moyenne dans chaque catégorie hiérarchique et doivent être considérées en tenant compte de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne de chaque niveau hiérarchique. Toute comparaison réalisée à partir de ces moyennes doit donc nécessairement intégrer ces autres paramètres.

Valeur moyenne du point en 1986 : F 12,050

Valeur moyenne du point en 1987 : F 12,155

CONDITIONS DE TRAVAIL

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Horaires variables

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	1 174	2 400	3 574	1 188	2 275	3 463
Gradés	2 410	3 047	5 457	2 489	3 254	5 743
Cadres	290	41	331	286	34	320
Total	3 874	5 488	9 362	3 963	5 563	9 526

Travail à mi-temps

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	29	876	905	23	817	840
II	15	523	538	11	524	535
III	8	154	162	7	148	155
IV	3	53	56	4	44	48
Gradés	26	730	756	22	716	738
V	1	12	13	1	13	14
VI	1	12	13	—	12	12
VII	—	3	3	1	3	4
VIII	—	1	1	—	1	1
H.C.	—	—	—	—	—	—
Cadres	2	28	30	2	29	31
Total	57	1 634	1 691	47	1 562	1 609

Travail à 4/5ème de temps

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	26	1 129	1 155	29	1 191	1 220
II	28	1 097	1 125	34	1 166	1 200
III	16	339	355	17	364	381
IV	14	120	134	10	123	133
Gradés	58	1 556	1 614	61	1 653	1 714
V	3	18	21	3	19	22
VI	4	18	22	4	25	29
VII	2	5	7	1	4	5
VIII	1	—	1	1	—	1
H.C	—	1	1	—	1	1
Cadres	10	42	52	9	49	58
Total	94	2 727	2 821	99	2 893	2 992

Le temps partiel, qui constitue une option de travail très largement privilégiée par les femmes, a connu une légère progression en 1987 (2 %). Mais, celle-ci ne traduit pas le nombre important de mouvements réalisés entre les différentes possibilités de temps de travail.

ABSENTEISME

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'absentéisme :						
• Employés	4,72	* 13,51	10,31	4,68	* 13,84	10,56
• Gradés	3,54	* 8,49	6,04	3,39	* 8,10	5,80
• Cadres	2,41	* 6,14	3,11	2,35	* 6,76	3,20
• Total	3,60	* 10,43	7,07	3,46	* 10,21	6,91
Nombre total de jours d'absence ** :						
• Employés	66 569	332 895	399 464	58 501	309 807	368 308
• Gradés	114 991	282 014	397 005	109 467	274 361	383 828
• Cadres	28 445	16 761	45 206	27 764	19 058	46 822
• Total	210 005	631 670	841 675	195 732	603 226	798 958
Taux d'absentéisme hors congés maternité :						
• Employés	4,72	7,38	6,42	4,68	7,15	6,26
• Gradés	3,54	5,78	4,67	3,39	5,49	4,46
• Cadres	2,41	4,01	2,71	2,35	3,87	2,64
• Total	3,60	6,35	5,00	3,46	6,04	4,78
Nombre total de jours d'absence hors congés maternité :						
• Employés	66 569	181 998	248 567	58 501	159 964	218 465
• Gradés	114 991	191 896	306 887	109 467	185 819	295 286
• Cadres	28 445	10 945	39 390	27 764	10 922	38 686
• Total	210 005	384 839	594 844	195 732	356 705	552 437
Nombre moyen de jours d'absence hors congés maternité :						
• Employés	11,9	18,6	16,2	11,7	17,8	15,6
• Gradés	8,9	14,6	11,8	8,4	13,6	11,1
• Cadres	6,1	10,0	6,8	5,8	9,6	6,6
• Total	9,0	16,0	12,6	8,6	15,0	11,9

* y compris les congés maternité

** en jours ouvrés

Nombre de jours d'absence maladie y compris accidents du travail et de trajet

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
• Employés	55 600	154 649	210 249	48 796	137 164	185 960
• Gradés	98 783	167 562	266 345	94 042	161 405	255 447
• Cadres	24 968	9 848	34 816	23 991	9 762	33 753
• Total	179 351	332 059	511 410	166 829	308 331	475 160
Répartition de la maladie selon la durée :						
- sans certificat						
• Employés	3 739	8 453	12 192	2 911	6 936	9 847
• Gradés	5 594	9 079	14 673	5 153	8 894	14 047
• Cadres	1 278	673	1 951	1 160	680	1 840
• Total	10 611	18 205	28 816	9 224	16 510	25 734
- avec certificat de moins de 6 jours :						
• Employés	24 136	63 768	87 904	20 402	53 524	73 926
• Gradés	35 910	61 280	97 190	32 179	56 180	88 359
• Cadres	7 081	3 107	10 188	5 760	2 880	8 640
• Total	67 127	128 155	195 282	58 341	112 584	170 925
- avec certificat de 6 jours et + :						
• Employés	25 723	78 533	104 256	23 545	73 797	97 342
• Gradés	54 591	92 975	147 566	54 484	93 353	147 837
• Cadres	16 254	5 959	22 213	16 539	6 114	22 653
• Total	96 568	177 467	274 035	94 568	173 264	267 832
Accidents du travail et de trajet :						
• Employés	2 002	3 895	5 897	1 938	2 907	4 845
• Gradés	2 688	4 228	6 919	2 226	2 978	5 204
• Cadres	355	109	464	532	88	620
• Total	5 045	8 232	13 277	4 696	5 973	10 669

Nombre de jours d'absence pour maternité

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
• Employés		150 897	150 897		149 843	149 843
• Gradés		90 118	90 118		88 542	88 542
• Cadres		5 816	5 816		8 136	8 136
• Total		246 831	246 831		246 521	246 521

Nombre de jours d'absence pour congés divers *

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
• Employés	10 969	27 349	38 318	9 705	22 800	32 505
• Gradés	16 208	24 334	40 542	15 425	24 414	39 839
• Cadres	3 477	1 097	4 574	3 773	1 160	4 933
• Total	30 654	52 780	83 434	28 903	48 374	77 277
Dont nombre de jours d'absence pour soins à enfants :						
• Employés	562	14 894	15 456	501	12 305	12 806
• Gradés	1 344	13 251	14 595	1 148	12 496	13 644
• Cadres	232	369	601	206	369	575
• Total	2 138	28 514	30 652	1 855	25 170	27 025

* Congés pour détachements divers, périodes militaires, soins à enfants, ascendants et conjoints, congés divers Article 70 de la Convention Collective et extension.

**NOMBRE D'AGENTS EN DISPONIBILITE
OU EN CONGE SANS SOLDE**

	1986			1987		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
TOTAL :	208	1 055	1 263	223	1 137	1 360
- indisponibles	33	200	233	38	265	303
- service militaire	63	—	63	34	—	34
- adoption enfant	—	2	2	—	2	2
- mutation époux	4	129	133	4	111	115
- motifs divers	11	22	33	10	9	19
- congé parental (*)	—	—	—	3	30	33
- disponibilité formation	1	—	1	1	—	1
- disponibilité suite maternité	—	578	578	—	543	543
dont :						
• 1ère année	—	(233)	(233)	—	(220)	(220)
• 2ème année	—	(189)	(189)	—	(194)	(194)
• 3ème année	—	(142)	(142)	—	(123)	(123)
• 4ème année	—	(14)	(14)	—	(6)	(6)
- disponibilité création d'entreprise	77	44	121	58	52	110
- Renouvellement disponibilité création d'entreprise	—	—	—	36	29	65
- disponibilité congé sabbatique	19	80	99	39	96	135

(*) En 1985 et 1986, ces congés étaient comptabilisés dans "motifs divers".

Davantage de femmes ont souhaité bénéficier des dispositions offertes aux agents désireux de créer leur entreprise. La part relative des femmes bénéficiaires d'un congé "création d'entreprise" est passée en un an de 36 % à 46 %.